

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

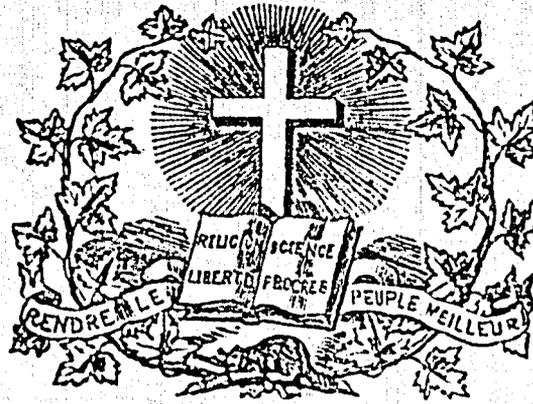
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume X.

Montréal (Bas-Canada), Octobre et Novembre 1866.

No. 10 et 11.

SOMMAIRE. — LITTÉRATURE. — Poésie : Les deux gouttes d'eau, par l'Abbé de Beaugregard. — Ascension de l'Étna, par Alphonse LeRoy. — SCIENCE : Télégraphie Transatlantique, par J. Bertrand. — ÉDUCATION : Intuition des nombres, et calcul de tête, par M. le baron de Guimps. — AVIS OFFICIELS : Nominations : Député Suppléant. — Examinateurs. — Commissaires et Syndics d'école. — Voyage de M. Chauveau en Europe. — Livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique. — Diplômes accordés par l'École Normale Jacques-Cartier. — Diplômes accordés par les Bureaux d'Examinateurs. — Bons offerts à la bibliothèque. — Avis aux Commissaires et aux Syndics d'école. — Aux Instituteurs. — Insécutrice diocésaine. — Nécrologie. — PARTIE ÉTRANGÈRE : Départ de M. Chauveau pour l'Europe. — L'éducation au Nouveau-Brunswick. — Association des Instituteurs protestants du Bas-Canada. — Extraits des Rapports et des réimpressions les plus récentes : Canada. — Petite Revue Mensuelle. — NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'Instruction Publique. — Bulletin des Lettres. — Bulletin des Sciences. — Bulletin des Arts. — ASSOCIÉ : Œuvres de Champlain publiées par M. l'abbé C. H. Laverdière.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LES DEUX GOUTTES D'EAU.

Deux êtres bien chétifs et d'ordre bien infime,
Deux gouttes d'eau pendaient au-dessus d'un abîme,
Et, comme il est d'usage entre voisins,
Se querellaient, ne s'aimaient guère,
Se faisaient une sourde guerre,
Et nourrissaient de forts mauvais desseins.
« Voisine, disait l'une, oh! vous avez beau faire,
Vous n'atteindrez jamais à ma grosseur;
J'ai toujours été la première,
Et n'entends pas vous céder cet honneur. »
Elle dit, se détache, et roule au fond du gouffre
Oh l'enfer! sa pesanteur.
« Voilà si longtemps que je souffre,
Je puis bien m'épargner des regrets superflus,
Dit l'autre; enfin je n'aurai plus
Cette odieuse et superbe rivale;
Je n'aurai même plus d'égale;
Certes, son deuil sera bientôt porté. »
Ainsi montait le flot de sa fécunde,
Quand, tombant à son tour, sort trop bien mérité,
Elle s'évanouit dans la mare profonde,
Ainsi que si jamais elle n'avait été.

Les gouttes d'eau, c'est tout le monde,
Et l'abîme, l'éternité!

L'ABBÉ DE BEAUGREGARD.

Ascension de l'Étna.

Le 22 août 1863, Catane était une vraie fournaise. Cyrano eût décliné le soleil : une platine de fer rouge ; le sol de lave semblait sur le point de retomber en fusion. Pas une bouffée d'air vivifiant, même au port ; pas la moindre fraîcheur, même sous les ombrages du jardin public, ou dans les chambres bien closes de la *Corona di ferro*. Nous étions halepants, baignés de sueurs : un de mes compagnons de voyage parlait de quitter l'île au plus vite, et je laissais pendre l'aile. L'indifférence et la nostalgie commençaient à nous gagner ; nous ne savions plus ouvrir la bouche pour répéter en chœur : Mais aussi pourquoi venir en Sicile au mois d'août ?

Tout passe, et la chaleur du jour et le découragement. Le soleil baissait rapidement sur l'horizon lorsque nous sortîmes de nouveau, attirés au dehors par le murmure des rues, qui commençaient à s'animer après l'heure de la sieste. Sur la place de la Cathédrale, devant la fontaine de marbre qui porte un gros élément de lave sombre, surmonté lui-même d'une puissante tour de granit rouge, — exactement comme à Rome, vis-à-vis l'église de la Minerve, — de brillants équipages défilaient et stationnaient tour à tour au seuil des cafés. Des sigisbées en habit noir s'élançaient aux portières et s'empressaient à l'envi autour des belles élégantes, qui recevaient de leurs mains glacées et sorbets et daignaient quelquefois les payer d'un sourire. De nombreux essaims de promeneurs bourdonnaient de toutes parts ; la gaieté méridionale éclatait sur tous les tons. On eût dit un échange de félicitations, comme si chacun dût s'estimer heureux de n'avoir pas été complètement grillé dans le cours de la journée.

Qui n'aurait pas subi l'influence de cette heure d'enchantements ? Nous nous sentions revivre et nous promettions bien, *in petto*, d'ajourner le départ. Débouchant de la rue de Stésichore (on se heurte partout, en Sicile, à des souvenirs classiques), nous arpentâmes les larges trottoirs de la *Via Etna*, qui ferait honneur à une capitale. Peu à peu nous nous éloignâmes du centre, et involontairement, par une sorte d'accord tacite, nous laissâmes tomber la conversation. Au fond du tableau, devant nous, d'un gris bleuâtre dans ses parties inférieures, mais doré des nuances les plus variées et les plus étranges, vers ses hauts sommets, par les rayons obliques de l'astre qui allait disparaître, et néanmoins toujours sombre, se dressait majestueux et sublime le triangle de l'Étna. Ce que nous éprouvions, je ne saurais le rendre ; mais avant de regagner le logis, nous avions pris la résolution d'aller braver la colère du Titan. C'était peut-être de l'audace, quelques jours après une éruption qui avait terrifié Catane ; et enfin nous n'ambitionnions pas précisément la gloire d'Empédocle. Mais

cette équipée se justifiait par des raisons d'autant meilleures, que nous étions décidés à les trouver excellentes. A peine un léger panache de fumée se déployait sur le grand cratère ; ensuite un voyageur allemand, descendu la veille du sommet du cône, nous avait communiqué un enthousiasme que nos défaillances de la journée n'avaient que momentanément assoupi. Et nous étions venus de si loin, un peu pour tenter l'aventure ! Il n'y avait pas à s'en dédire.

On sait que le Vésuve n'est qu'un pygmée en comparaison du géant sicilien. L'Etna s'élève à 3,313 mètres au-dessus du niveau de la mer, selon les calculs les plus modérés, tandis que son rival napolitain n'en dépasse pas 1,200. Le Vésuve doit sa réputation à une situation incomparable, aux catastrophes d'Herculanum et de Pompéi, à ses richesses minéralogiques et au *Lacryma-Christi*. Le gracieux s'y mêle au terrible ; l'Etna est avant tout sévère et grandiose, soit qu'il ait revêtu sa robe blanche d'hiver et que les flammes jaillissent du milieu des glaces, soit que ses monstrueux entassements de laves noires, les falaises vertigineuses qui l'ordent les déchirures de ses flancs (1) épouvantent le voyageur qui ose approcher de ce colosse, appelé par Pindare *une colonne du ciel*. L'Etna domine toute la Sicile, et de si haut, que les monts Nébrodes, comparables aux Apennins de la Calabre, ressemblent à des esclaves prosternés à ses pieds dans la plus humble attitude. Quand on navigue à la hauteur des îles Lipari, on voit sa tête hautaine dépasser, malgré l'éloignement, les sommets de la chaîne qui suit le littoral ; sa silhouette poursuit pendant de longues heures, en pleine mer, le passager que les *Messageries impériales* transportent de Messine aux rivages de la Grèce, et selon M. de Gourbillon, Virgile a très-bien pu le faire découvrir par la flotte troyenne, à l'instant même où elle sortit du golfe de Tarente :

Tum procul è fluctu Trinacria cernitur Etna (2).

Les pentes inférieures de l'Etna sont relativement douces : vue de loin, à partir de Taormina, la masse totale de la montagne présente la forme d'une pyramide surbaissée ; la base est immense par rapport à l'élévation. L'Etna, complètement isolé, est plus qu'une montagne, c'est toute une contrée d'un caractère nettement tranché ; son périmètre est d'environ 35 lieues. Mais au lieu de répéter des détails qu'on peut trouver dans les livres, je me contenterai de rapporter fidèlement ce que j'ai vu. Les volcans sont sujets à tant de changements, que chaque visiteur, pour ainsi dire, a quelque chance de donner à ses descriptions un intérêt de nouveauté.

I.

La matinée du 23 août fut consacrée aux préparatifs d'usage. On doit se munir de vêtements chauds ; car l'ascension ne s'entreprend que pendant la nuit, et alors les hautes régions sont doublement glaciales. Il faut se procurer d'épais bas de laine grise, plus longs que les plus hautes bottes à l'écuyère, et que l'on passe par dessus chausses et pantalons ; des gants à l'avenant ; un voile bleu ou vert pour protéger la vue ; un bâton ferré dans le genre des *Alpenstock* ; des lanternes pour éclairer la route, etc., etc. A Nicolosi, nous avions encore à prendre des provisions de bouche pour deux jours, quelques outres d'eau fraîche pour nous et pour les mulets, enfin des fagots et un peu de charbon. A deux heures et demie de relevée, par une température tropicale, nous montions en voiture.

Rien de plus étrange que les environs de Catane du côté de l'Etna. Le sol est entièrement recouvert de laves noires, provenant de l'éruption de 1669, qui détruisit les plus beaux monuments de la ville et coûta la vie à des milliers de personnes. Chose remarquable ! les bouches du cône supérieur restèrent silencieuses du 8 au 23 mars, tandis que des torrents volcaniques jaillissaient de sept nouveaux cratères ouverts à différentes hau-

teurs ; mais ce jour-là, au rapport d'un témoin oculaire, de terribles secousses se firent tout à coup sentir, et le front du volcan se replia en lui-même. L'Etna perdit une partie de son élévation ; en revanche, le grand cratère, dont la circonférence n'était que d'une lieue environ, en eut alors plus de six ! Les laves que nous foulions en montant à Nicolosi sortirent du gouffre qui se creusa près de ce village : elles s'avancèrent directement par Catane, dont elles franchirent ou renversèrent les murailles : par bonheur, elles dévièrent vers l'est et parvinrent jusqu'à la mer, où elles allèrent s'entasser à plus d'un mille du rivage, et former le môle élevé (1) qu'on aperçoit en avant du port, quand on vient de Syracuse. Les flots prirent leur revanche en 1693 en se jetant sur la ville, et en renversant ce que les secousses d'un violent tremblement de terre avaient laissé debout. On se demande comment les habitants de Catane peuvent dormir tranquilles entre deux éléments opposés toujours prêts à se déchaîner et à les engloutir. Les annales de la cité étucenne (2) se résument en une série de catastrophes ; mais il est très-exact de dire que, comme le Phénix, elle renaît chaque fois de ses cendres plus belle que jamais. Catane se compose littéralement de plusieurs villes superposées : les voyageurs vont visiter, sous la cathédrale, de notables restes de bains antiques, ornés de bas-reliefs représentant des bacchantes ; et ce qui est tout à fait particulier, l'on a retrouvé, en creusant le sol aux abords du marché au poisson, le petit fleuve Amcmano, qui descend des pentes de l'Etna et continue de couler paisiblement sous les laves. Le torrent enflammé n'a pu parvenir à le dessécher ni à le détourner, et l'a simplement recouvert, en se refroidissant, d'une voûte naturelle. Les hommes et leurs ouvrages ont seuls péri. Quels désastres et aussi quelle confiance ! On danse à Catane comme ailleurs, sur — ou plutôt sous un volcan. Mais telle est la force de l'habitude, tel est l'attachement au sol natal. En Suisse, dans les Grisons, le village de Felsberg est tellement menacé par les masses granitiques de la Galanda, qui l'écrasèrent un jour, qu'il a fallu abandonner quelques maisons particulièrement exposées ; les autres ne sont guère plus sûres, mais on n'y prend point garde. Un échange de territoire a été proposé à la commune : qu'ont répondu les habitants ? — Nos pères ont été enterrés ici : nous voulons reposer à côté d'eux !

L'homme est ainsi fait, que les malheurs présents ont seuls le pouvoir de l'impressionner. La vie se réveille au milieu des ruines, l'orage purifie l'air, le cœur s'épanouit au sourire de la nature apaisée. Nulle part ce contraste de la mort et de la renaissance ne m'a aussi vivement frappé qu'au pied de l'Etna. Je ne me lassais pas de contempler ce sol noir, comme de la houille et plus dur que du granit, et j'admirais la puissance d'expansion de la petite graine qui, tombée ou semée dans les interstices de ces masses compactes, finit par en élargir les crevasses et par se développer en monstrueux figuier d'Inde (*figus opuntia*), en aloès aux longs dards. Au bout d'un certain nombre d'années, la lave la moins poreuse, les pluies, la macération des plantes et le travail de l'homme aidant, se transforme en excellente terre végétale. Le cultivateur revient aux lieux d'où le fleau chassa ses ancêtres, où peut-être ils périrent ; le sinistre désert s'émaille de maisons blanches, la vigne grimpe et festonne joyeusement sur la treille, et çà et là un coin de prairie verdoyante fait l'effet d'une émeraude enchâssée dans du jais.

Nous montons toujours, et peu à peu les habitations éparses des deux côtés de la route prennent un aspect plus sombre. Les murs ne sont que des blocs de lave entassés, à peine dégrossis. Nouveau changement de scène : le chemin fait un coude à gauche ;

(1) Le promontoire de la *Sciara*.

(2) Hiéron fonda ou plutôt releva, au pied de l'Etna, une ville à laquelle Pindare donna le nom même de la montagne. Selon d'Orville, (*Sicilia*, Amsterdam, 1763 in-fol.), *Etna* ou *Inessa* aurait occupé l'emplacement du monastère bénédictin de San-Nicola d'Arena, au delà de Nicolosi. Quoi qu'il en soit, le nom de Catane est lui-même une contraction de *Catæna* (contre l'Etna). Eschyle composa une trilogie complète intitulée *Les femmes étucennes*. Il y rattachait les destinées de la ville renaissante à la protection de certains Dioscures de la Sicile, les dieux Pallques (fils de Zeus et de Thulé, fille de Vulcain).

(1) Les falaises verticales du *Val del Bove*, qui s'ouvre un peu au-dessous du cône, du côté de l'est, ont jusqu'à 3,000 pieds de hauteur.

(2) *Æn.* III, v. 554.

la calèche s'arrête un instant pour nous laisser graver dans notre mémoire l'admirable paysage qui se déroule à nos pieds : Catane avec ses dômes, ses tours, ses couvents, ses palais aux tons fauves ; la mer indigo, semée de voiles blanches qui se bercent sur les flots comme des aleyons ; au loin la courbe gracieuse de la côte, formant la baie d'Augusta, témoin du désastre de Ruyter ; plus loin encore, vers le sud, les collines d'Hybla, dont les poètes ont célébré le miel. Notre observatoire est une espèce de demi-lune ou de bastion orné de beaux arbres et d'un petit monument qui fait penser à un autel antique. Evidemment les passants ont coutume de s'arrêter ici ; en ce moment même, cinq ou six jeunes filles, dont les figures un peu bistrées s'entourent agréablement d'une espèce de béguin blanc comme en portent nos religieuses, se tiennent debout ou assises auprès du cippe, tandis que les ânes qui vont les conduire à la ville broutent paisiblement l'herbe des environs. Une scène idyllique au premier plan d'un tableau sublime, dans un riche encadrement de verdure. A partir de ce point, nous nous retrouvons en effet au sein d'une luxuriance végétation, en pleine oasis. Voici un village. C'est dimanche : tout le monde est en fête ; les cloches de la petite église sonnent à toute volée. Les paysans se tiennent d'un côté de la grande rue, les paysannes de l'autre ; un groupe sombre, à part quelques bonnets phrygiens, un groupe tout bariolé de couleurs éclatantes ; des visages rudes et bronzés, quelques types de femmes dignes d'inspirer le pinceau d'un Léopold Robert. Notre cocher échange des *lazzi* avec les uns et les autres ; on nous entoure, on nous inspecte, on nous sourit, on nous souhaite bon voyage. Adieu ! — Nos trois chevaux de petite race, tout maigres qu'ils sont et tout chétifs qu'ils paraissent, font bravement leur devoir. Or est ici décidément sur l'Etna, dans la région fertile ou *piémontaise* : çà et là les champs sont jonchés de scories, mais partout où le sol est libre, il est fécond comme dans la terre promise, et les fruits, nous dit-on, sont délicieux : cédrats, oranges, citrons, olives, grenades ; l'eau nous en vient à la bouche. Malheureusement on ne peut nous offrir, pour le moment, que de pleines corbeilles de *ficulini* ou figues d'Inde hérissées de piquants, dont la pulpe farineuse et très-nourrissante forme la base de la nourriture du bas peuple sicilien ; mais nous comptons sur un dîner en règle, et si nous éprouvons le supplice de Tantale, c'est du côté de la soif. Car la route *poudroie*. — En avant ! Voyez-vous grandir là-bas, sur la gauche, deux énormes cônes chauves et rousés, bien nommés les *Monti Rossi* ? Ils n'ont pas moins de 137 mètres de hauteur ; ils se sont formés en quelques jours, en 1669 ; à la suite du torrent de laves dont j'ai parlé tout à l'heure, le cratère qui était là béant rejeta du sable et des cendres en quantité assez énorme pour en former ces deux puissants jumaux. En avant, le long de riches vignobles qui leur font une ceinture, la contrée est encore relativement riante. Une longue rangée de maisons noires et basses s'étend devant nous, et voici des jardins, voici des vergers, et une foule qui accourt pour nous voir : *Artisti ! Artisti !* (Ici tous les touristes sont des artistes ou des Anglais). Nous sommes à Nicolosi.

Pour être obligé de courber la tête en entrant dans une auberge etnéenne, pas n'est besoin d'avoir la taille d'un fier Sicambre. Nulle part, je crois, je n'ai rencontré des linteaux et des plafonds plus bas, si ce n'est à l'hôtellerie de Neu-Mukran, dans l'île de Rügen, où l'un de mes compagnons de voyage, très-élané, il est vrai, touchait du front les poutres, *étant assis*. Un rez-de-chaussée et un grenier sous combles surhaissés, voilà toute la maison. L'hôtel de l'Etna est signalé de loin à l'attention publique par une poignée de chaux vive, jetée au-dessus de la porte, et dont la teinte sombre de la muraille fait ressortir la blancheur éclatante (1). Je pense malgré moi à un nègre montrant ses dents d'ivoire. Le vestibule est une petite grange encombrée de paille et d'ustensiles de labour. Les salons s'ouvrent à droite : c'est d'abord une étroite chambre à manger garnie de deux tables massives, de banes pour sièges et d'un buffet qui a dû être témoin

de l'éruption de 1669. Des échantillons de laves y étalent toutes les couleurs de la palette, sans faire pâlir les enluminures pendues à la muraille : Ste. Agnès, si ma mémoire est fidèle, Victor-Emmanuel et Garibaldi (1). Au fond est le dortoir des voyageurs, contenant quatre lits presque aussi noirs que la lave.

Enfin le dîner est passable et assez proprement servi. Nous sommes arrivés à cinq heures ; il en est six, c'est-à-dire plus que temps de donner audience à la foule (c'est le mot) des guides et des muletiers qui font antichambre jusque dans la rue. Nous entrebâillons la porte ; aussitôt le flot se précipite avec un entraînement irrésistible, si bien que nous sommes refoulés jusqu'à la muraille du fond de la petite salle. Tout ce monde se bouscule, gesticule et s'injurie de la belle manière, sans doute pour nous faire apprécier la richesse du vocabulaire sicilien : tous crient à la fois, nous criions aussi sans parvenir à nous faire entendre, et nous commençons à croire que les voyageurs qui ont appelé les Nicolosiens des demi-sauvages n'ont pas eu tout à fait tort, n'en déplaise à M. de Gourbillon (2). Enfin nous avisons l'hôte et le prions de signifier à nos persécuteurs que nous ne traiterons avec personne que par son intermédiaire. La foule se retire et n'en devient que plus bruyante à l'extérieur. Cependant l'aubergiste reparait accompagné de deux guides de bonne mine : Pietro Galvagna et Angelo Carbonaro (3). Pietro est un jeune homme vigoureux et bien découpé, vrai type de montagnard insouciant et heureux de vivre ; des yeux comme des diamants noirs, des traits qui accusent à la fois de la finesse et de l'énergie ; le costume pittoresque du pays relève ses avantages physiques, et il le sait bien. Angelo, qui sera le chef de l'expédition, est un homme mûr, un Balmat de l'Etna : tous les mystères de la montagne lui sont familiers, et sa longue expérience est appuyée d'une certaine dose d'instruction puisée dans la nature, sinon dans les livres, ce qui rend sa conversation fort intéressante. Nous faisons bientôt accord ; ensuite nous retenons sept mules, quatre pour nous (4), deux pour les guides, un pour les provisions et un besoin pour le muletier, qui nous accompagnera jusqu'à la *Casa di Inglesi*, au pied du cône, et nous ramènera demain à Nicolosi, où nous remonterons en voiture pour revenir à Catane. Tout est pour le mieux : nous donnons le signal du départ ; deux d'entre nous ont déjà enfourché leurs mulets. Les guides se regardent d'un air de doute : Qu'attend-on ? — Mais la clef, *signori*, la clef ! — Quelle clef ? — La clef de la maison : vous ne pouvez partir sans la clef ! Nous jetons notre langue aux chiens, lorsqu'apparaît le *Deus ex machinâ*, sous la forme d'un jeune homme fluet, qui fend la presse et nous annonce, avec forces révérences, qu'il étudie la médecine à l'université de Catane, renseignement dont nous lui savons un gré infini. Mais nous lui savons beaucoup moins gré de son autre nouvelle ; avec la plus parfaite politesse, il nous déclare catégoriquement, de la part de M. Gemellaro, qu'il nous est impossible de songer à partir, si ce n'est pour retourner à Catane. M. Gemellaro ne livrera pas la clef ; or point de clef, point d'ascension. Nous maugréons, nous nous en prenons aux guides qui tiennent l'oreille basse et ne savent que répéter : mais si M. Gemellaro ne veut pas !... Voici l'hôte qui s'en mêle, et le brouhaha recommence ; ce qu'il y a de pis, c'est que nous ne comprenons rien à la situation.

Soudain un éclair me traverse l'esprit : ce nom de Gemellaro m'a frappé. Je me souviens d'avoir lu dans le voyage de M. de Gourbillon, déjà cité, qu'un naturaliste de mérite, Marius

(1) Garibaldi est passé dès à présent, en Sicile, à l'état de personnage légendaire. On trouve son portrait, mêlé avec des symboles religieux, barbouillé sur les parois extérieures des carrioles jaunes des paysans ; le prestige de son nom est comparable à celui de Napoléon Ier dans les campagnes françaises.

(2) *Voyage critique à l'Etna en 1819*. Paris, 1820, in-8o, T. I, p. 391.

(3) Angelo nous montra une recommandation de MM. Orban, Marcellis et Drion, de Liège. Il n'avait jamais vu d'autres Belges.

(4) Mes compagnons étaient MM. Jean Stecher et Isidor Kupferschlaeger, mes collègues à l'université de Liège, et M. Léon Pety, avocat à la Cour d'appel de cette ville.

(1) On remarque çà et là, dans les champs de laves voisins du village, de semblables taches de chaux. Sont-ce des points de repaire pour les gens du pays, exposés à s'égarer le soir dans ces solitudes ? D'anciens voyageurs ont déjà fait mention de cette coutume.

Gemellaro, de Nicolosi, construisit à ses frais, en 1806, au pied du grand cône, la première maison de refuge. Lors de l'occupation de l'île par les Anglais, le général Dunkin agrandit la *Gratissima*, qui s'appela dès lors *Casa di Inglesi*. Au départ de l'armée britannique, la propriété entière de l'édifice fut abandonnée à M. Gemellaro. Or, la maison des Anglais étant le seul abri qu'on puisse trouver sur ces hauteurs (la grotte des chèvres, où les voyageurs logeaient autrefois, est située dans la région moyenne), on a coutume, lorsqu'on entreprend l'ascension de l'Étna, d'en emprunter la clef au propriétaire, en échange d'une petite rétribution destinée à couvrir les dépenses d'entretien qu'il s'impose dans l'intérêt du public. Plus d'un touriste a murmuré contre cette formalité; nous aurions été certainement heureux de nous y soumettre, si nous avions su que l'usage s'en était conservé sous le règne de Gemellaro II. (La maison des Anglais appartient aujourd'hui au frère du fondateur). Il y aurait eu pour nous tout avantage, en outre, à entrer personnellement en relation avec un homme à qui ses études sur l'Étna ont valu la réputation de savant. Mais enfin il était trop tard, et aussi bien nos guides auraient dû nous prévenir, et encore M. Gemellaro ne pouvait nous accuser que d'ignorance. Son refus était tout-à-fait inexplicable. Nous dîmes et redîmes tout cela sans le moindre succès; finalement je me fâchai tout de bon. Je sommai les guides de se mettre en route; ils s'y refusèrent obstinément; j'en demandai d'autres, personne ne se présenta. Je m'emportai contre l'étudiant officieux; je lui dis que la presse serait informée de la manière dont M. Gemellaro tranchait du potentat à Nicolosi; nous n'avions point contesté la légitimité du tribut qu'il prélève sur les touristes, mais nous trouvions au moins étrange qu'il usât de son influence sur nos guides pour les détourner d'exécuter leur convention. Après tout, la grotte des chèvres pouvait nous servir d'abri... Pendant ce débat, Pietro a disparu sans rien dire. Nous ne savons plus à quel saint nous vouer, lorsque jetant un regard dans la direction de la maison Gemellaro, située à l'autre extrémité du village, nous voyons le brave garçon accourir à toutes jambes, élevant en l'air la bienheureuse clef! Le voici halestant, essoufflé, rouge comme un homard cuit à point, mais gambadant joyeusement et agitant son chapeau pour répondre aux hourras des assistants. Tout est oublié: l'étudiant présentera nos remerciements à M. Gemellaro et sera même l'interprète de nos regrets; avant tout il partagera le coup de l'étrier. Nous vidons nos poches en faveur de vingt complaisants qui prétendent avoir intercédé pour nous; on pousse des cris à réveiller le Titan endormi sous nos pieds; tout Nicolosi sera enroué ce soir. En avant, marche! Angelo en tête, Pietro à l'arrière-garde avec le muletier...

II.

Sept heures. Nous défilons au pas le long des maisons noires de Nicolosi; bientôt les derniers rayons du soleil couchant empourprent, à notre gauche, l'éminence volcanique au pied de laquelle s'élève le monastère bénédictin de san Nicolo d'Arena. Quelques paysans attardés redescendent à Nicolosi; d'ici à demain, jusqu'à ce que nous soyons de retour à ce village, nous ne verrons plus d'autres figures humaines... que les nôtres. Nous tournons à droite pour nous engager dans une "interminable plaine où les ruines du monde semblent comme entassées." Ce ne sont que blocs de lave pareils aux débris monstrueux de quelque ville de géants qu'une convulsion d'Éneclade aurait bouleversée de fond en comble; ce ne sont que scories et cendres, partout où peut porter le regard à travers les ombres qui s'épaississent. A droite, le grand cône s'efface peu à peu; le ciel devient une voûte d'ébène et ne se distingue plus de la terre. A peine pouvons-nous reconnaître, en avant, la gigantesque silhouette du mont Fusara, produit de l'éruption de 1634. On compte sur les flancs de l'Étna plus de 30 énormes masses de ce genre; quelques-unes pourraient rivaliser avec le cône du Vésuve; les volcans éteints de l'Éifel ne sont rien en comparaison. Nous avançons entre deux rangées de blocs régulièrement alignés par les paysans, sans doute pour indiquer le chemin. Bientôt on ne se voit plus, mais on s'entend,

et ces ténèbres opaques ont le privilège de nous rendre gais; gaieté fébrile peut-être. Les échos des abîmes retentissent tantôt d' accents inconnus en Sicile, — quelques bouffées de reminiscences de nos mélodies nationales, — tantôt des chansons rustiques de Pietro, celles-ci vives et fallées, celles-là lentes et presque solennelles. Les Siciliens naissent avec le goût de la poésie aussi bien qu'ils ont une éloquence naturelle. Cicéron leur trouvait quelque chose d'athénien, et d'autre part, il n'est pas invraisemblable qu'il y ait du sang gaulois dans leurs veines, comme il y a des tournures gauloises dans leur patois (1). La Sicile est non seulement la patrie de Théocrite et d'Épicharme, mais aussi de Stésichore, et elle a longtemps brillé dans les genres lyrique et anacréontique. Son poète favori, l'abbé Meli, qui vivait au siècle dernier, mériterait d'être plus connu en Europe. Les chansons populaires siciliennes sont pleines de charme, de fraîcheur, ou finement spirituelles. Mais tandis que j'évoque des souvenirs littéraires en écoutant le simple montagnard, l'abbé Meli se charge lui-même de me ramener au sentiment de la situation :

Non c'è cima chi arrastata
De lu monti a noi vicinu (2),

et le silence qui se fait subitement dans la caravane me réveille tout-à-fait. — Halte! s'écrie Angelo. Nous sommes devant la maison du garde-chasse. Pas de lumière; on allume une torche et deux lanternes. Voici la margelle d'un puits sans eau; par bonheur nous avons des outres pleines. La température est sensiblement plus fraîche; nous chaussons les grands bas gris; nous déployons châles et couvertures. En avant! On n'aura le droit de bien se reposer qu'à la seconde étape. Nous nous élevons par un sentier abrupt, souvent à peine distinct, malgré le fanal qui nous précède, et côtoyant parfois d'affreuses crevasses. Ici est la limite de la première et de la seconde région, dite région boisée (*Il Bosco*); celle-ci est large d'environ trois lieues. On a justement signalé l'analogie frappante que présente l'aspect de ces lieux sinistres avec la description dantesque du second giron de l'enfer des Titans; il n'est pas impossible que l'exilé florentin ait, à une époque quelconque de sa vie, visité lui-même le géant Étna et gardé un profond souvenir de ses sauvages horreurs :

" Nous pénétrâmes dans un bois qui n'était marqué d'aucun sentier.

" Le feuillage n'en était pas vert, mais de couleur noirâtre; les branches n'en étaient pas unies, mais noueuses et toutes entremêlées; il n'y avait pas de fruits, mais des épines avec du poison.

" Elles n'ont pas de fourrés si épais et si épaïs, les bêtes sauvages qui ont en haine les lieux cultivés entre la Cccina et Corneto...

" Et mon bon maître: Avant d'entrer plus avant, sache que tu es dans la seconde enceinte, commença-t-il à me dire, et tu y seras jusqu'à ce que

" Tu arrives dans les horribles sables... (3)."

" J'entendais de toutes parts pousser des gémissements, et je ne voyais personne qui les fit (4)."

Le souvenir de ce dernier trait me rendait l'illusion plus complète. Nous marchions à l'abri du vent, mais nous l'entendions se plaindre et s'engouffrer dans les anfrues de la montagne, ou du moins nous percevions des bruits étranges et sans nom, comme les lamentations des pauvres âmes emprisonnées sous l'écorce des arbres infernaux, ou les cris stridents des harpies dont cette forêt est le séjour. Plus de chants, plus de rires joyeux; on avance lentement, avec la plus grande défiance. Angelo, à pied, tient d'une main sa torche, de l'autre la bride de son mulet. Je le suis d'aussi près que possible, laissant ma monture aller comme bon

(1) *Sicani-Sequani*. V. Fallot de Montbéliard, Rech. sur les patois, etc. (1828).

(2) Aucun rayon ne dore les cimes de la montagne voisine.

(3) *Enfer*, ch. xiii, trad. Brizeux.

(4) *Ibid.*

lui semble, et je bénis l'instinct sûr dont la Providence a doué ces animaux des montagnes, qui posent un pied solide sur des aspérités isolées et glissantes, au milieu de précipices que je ferme les yeux pour ne point voir. L'instant est critique à la vérité. Il faut marcher la barbe sur l'épaule, comme dit l'Espagnol, quelquefois s'arrêter pour tâter le terrain, à chaque minute héler ceux qui suivent. Un, deux, puis le muletier avec sa lanterne, trois; enfin Pietro, qui ferme la marche avec un autre lanterne et le mulet aux provisions, tenu en laisse. Antonio a besoin de sa connaissance parfaite des lieux pour nous conduire tous, et d'une agilité étonnante à son âge, pour sauter par dessus les crevasses dont le sol est fendillé, ou ne point trébucher sur des entassements de décombres. Cependant je m'habitue insensiblement à cette singulière chevauchée, et comme il arrive en pareille circonstance, l'idée du danger me devient aussi étrangère que si je suivais en plaine une avenue bien sablée, par une matinée délicate. A chaque instant je me retourne pour contempler l'effet pittoresque que font mes compagnons et Pietro, paraissant et disparaissant tour à tour derrière des fragments de roc, à chaque coude du sentier, vaguement illuminés par les pâles étoiles des lanternes, et à intervalles par les reflets rouges de la torche qui nous précède. On dirait un cortège de fantômes sortant des profondeurs de l'abîme. Par moments, une illusion d'optique très-ordinaire la nuit donne aux hommes et aux chevaux des proportions gigantesques, des formes bizarres et changeantes : je me demande si j'ai les yeux ouverts. Mes excellents amis se transforment en effrayants Typhons tirés de leur sommeil éternel par un pouvoir mystérieux, et tentant une seconde fois l'escalade de la région subline d'où ils retombèrent jadis fondroyés : vu d'en bas et entièrement dans la sphère lumineuse de la torche, je dois leur apparaître encore plus étrange. Cependant la contrée change d'aspect, si l'on peut parler ainsi quand on ne voit pas à dix pas devant soi. Nous traversons une vaste forêt dont les taillis sont épais, mais où les grands arbres, châtaigniers et chênes, sont clairsemés et assez rabougris. Il y a des arbres magnifiques sur l'Etna, mais pas de ce côté ; le fameux châtaignier des cent chevaux (1), le roi des végétaux de l'Europe, est sur le flanc oriental de la montagne, vers Giarre. La lune, à son premier quartier, s'est enfin levée ; mais ses rayons trop faibles rendent pour ainsi dire encore plus palpables les ténèbres dont nous sommes environnés. Le chemin est meilleur ; en revanche tout le monde commence à souffrir sérieusement du froid, qui devient tellement intense, que nous sentons à peine nos mains, malgré les énormes gants qui les recouvrent. Un plan incliné très-rapide, puis une espèce de défilé où les mulets patagent dans une boue savonneuse. Quelques bouquets de grands arbres ; tout-à-coup s'ouvre une vaste clairière ; il semble que nous foulons du gazon. Dieu soit loué. Nous sommes à Ferrantina, lieu désigné pour le bivouac. Toute une demi-heure de repos, et la perspective d'un bon feu ! Vive Antonio ! Hâtons-nous : voici des pailles entassées, devant la cabane close ; apportez des fagots, avancez la torche ! La flamme s'élançe joyeuse ; on ne se chauffe pas aussi avidement en pleine Russie, au fort de l'hiver. En dégelant, nous reprenons notre belle humeur. Attaque du mulet aux provisions ; l'air vif nous a creusé l'estomac ; sans la prudence d'Angelo, tout y passerait. Un bon verre de rhum pour finir, et un cigare. Onze heures vont sonner... à Catane, — quand nous nous remettons en route, non sans soupirer un peu tout bas.

ALPHONSE LE ROY.

(A continuer).

SCIENCE.

Télégraphe Transatlantique.

Embarqué sur le *Great-Eastern* comme correspondant du *Times*, M. Russell a été, en quelque sorte, l'historiographe officiel de la tentative faite en 1865, pour la pose du câble transatlantique. En reproduisant les détails de l'opération qu'il a suivie jour par jour, il expose d'abord, dans une notice assez étendue, l'origine et les vicissitudes antérieures de l'entreprise. Puisant ses renseignements aux sources les plus authentiques, il a vu et entendu, avec une sympathie qu'il ne dissimule pas, une grande partie des faits qu'il raconte et des paroles qu'il rapporte. On ne s'étonnera donc pas de trouver dans son livre une certaine dose d'enthousiasme, bien naturel pour une œuvre dont la grandeur ne saurait être méconnue.

Si le côté pittoresque de la narration occupe une large place dans le livre de M. Russell, la partie technique s'y trouve aussi longuement et minutieusement traitée. L'auteur a su mettre à profit d'excellents documents : il aurait pu en utiliser davantage, mais il a craint sans doute de fatiguer, par des explications théoriques, un trop grand nombre de lecteurs. Sous ce rapport on pourra donner à son travail un complément fort utile en consultant le recueil des *Annales télégraphiques*, publié depuis dix ans déjà par un comité de fonctionnaires de l'administration française.

Malgré un léger doute exprimé par M. Russell, le premier projet de câble sous-marin paraît bien dû à M. Wheatstone, qui, en 1840, proposa devant une commission de la Chambre des Communes, l'établissement de la ligne de Douvres à Calais. La plus ancienne expérience relative à la transmission des courants sous l'eau avait été faite à Calcutta, en 1839, par Sir O'Shaughnessy, directeur général des télégraphes de l'Inde, qui, à l'aide d'un fil immergé dans l'Hoogly, avait transmis des signaux d'une rive du fleuve à l'autre. En 1842, M. Morse, faisant poser un câble dans le port de New-York, démontrait à l'Institut américain la possibilité d'établir une communication à travers la mer. Dans une lettre adressée l'année suivante au secrétaire d'état de Washington, le même savant exprimait avec conviction la certitude de voir, un jour ou l'autre, l'électro-magnétisme appliqué à la construction d'un télégraphe transatlantique. Enfin, dans l'année 1849, M. Walker, au moyen d'un fil isolé par une enveloppe de gutta-percha, parvint à transmettre au rivage plusieurs dépêches partant d'un navire à 3,700 mètres au large de Folkestone.

La télégraphie sous-marine date seulement pourtant de l'établissement définitif de la ligne de Douvres à Calais en 1851. Déjà, en 1850, une tentative avait été faite avec quelque succès par M. Brett, muni d'une concession du Gouvernement français. Le câble, composé d'un fil de cuivre couvert de gutta-percha, avait été heureusement établi, mais les communications furent bien vite et brusquement interrompues. Le frottement sur le roc, les ancres des navires, peut-être aussi les engins des pêcheurs, détruisirent le câble presque immédiatement, et M. Russell raconte qu'un des fragments fut rapporté en triomphe à Boulogne, comme un échantillon d'une plante marine des plus rares à la tige pleine d'or.

Un habile manufacturier, M. Kuper, conçut alors l'heureuse idée d'entourer d'un cordage en fil de fer le conducteur de cuivre et la gaine de gutta-percha. On se mit immédiatement à l'œuvre, et le câble ainsi composé, qui fonctionne depuis le 26 octobre 1851, est encore aujourd'hui l'artère principale du réseau télégraphique entre l'Angleterre et le continent.

Le succès obtenu devint faire naître de nouvelles entreprises qui ne réussirent pas toutes également. En 1852, on posa entre l'Angleterre et l'Irlande le câble de Holyhead à Howth, perdu après avoir fonctionné trois jours, et celui de Port-Patrick à Donaghadee, dont l'immersion ne fut pas même achevée ; en 1853, celui qui traverse le Belt, celui d'Orfordness à Scheveningen (entre l'Angleterre et la Hollande), ceux des embouchures du Forth et du Tay, et le second câble de Port-Patrick à Donaghadee, qui tous trois fonctionnent encore aujourd'hui ; en 1851, ceux qui relient la Corse à la Sardaigne, l'Angleterre à l'Irlande (Holyhead à Howth), la Suède au Danemark, l'Italie à la Corse, et l'Angleterre enfin à l'île de Wight.

Les Etats-Unis d'Amérique, qui donnaient au système de leurs télégraphes aériens un si énorme développement, ne semblaient pas songer encore aux communications sous-marines. Une des colonies anglaises du Nord donna le signal du mouvement.

Le projet de M. Gisborne, proposé et soutenu par l'évêque catholique de Terre-Neuve, consistait à établir un service de paquebots entre Galway (Irlande) et Saint-Jean de Terre-Neuve, à relier Saint-Jean au cap Ray par un télégraphe aérien, et à poser deux câbles sous-marins, l'un du cap Ray au cap Breton (New-Brunswick), l'autre du cap Breton à l'île du Prince-Edouard. L'arrivée des nouvelles

(1) Ainsi nommé parce que la reine Jeanne d'Aragon, surprise par un orage, aurait trouvé un abri sous son feuillage avec les cent cavaliers qui formaient sa suite.

d'Europe aux Etats-Unis devait, par là, être hâtée de quatre à cinq jours. La compagnie organisée en 1853 obtint de la législature locale des concessions importantes, et M. Gisborne se mit immédiatement à l'œuvre. Après avoir établi, le long d'une route ouverte à grand peine, le télégraphe aérien de Saint-Jean au cap Ray, il réussit à immerger, entre le New-Brunswick et l'île du Prince-Edouard, dans le détroit de Northumberland, un câble d'une longueur de 20 kilomètres; les fonds manquèrent pour continuer les travaux, et M. Gisborne dut se rendre à New-York pour y provoquer des souscriptions. C'est là qu'une circonstance heureuse le mit à même de développer ses plans devant un riche capitaliste, M. Cyrus Field, dans l'imagination duquel, au dire de M. Russell, qui n singulièrement dramatisé ce passage de son récit, naquit alors soudainement le projet du télégraphe transatlantique, auquel, depuis ce jour, il a consacré sans relâche son activité et sa fortune.

Deux questions se présentaient dès le début: est-il possible de transmettre un courant électrique à travers toute la largeur de l'Océan? Le lit de l'Océan est-il de nature à permettre la pose d'un câble? Consulté sur le premier point, M. Morse se prononça nettement pour l'affirmative; sur le second, le savant hydrographe M. Maury en référa aux termes d'un rapport qu'il venait d'adresser, le 2 février 1851, au ministre de la marine des Etats-Unis, et dans lequel, après avoir rendu compte d'une série de sondages, il s'exprimait ainsi :

« Ces résultats me semblent décisifs pour la question du télégraphe sous-marin entre les deux continents, du moins en ce qui concerne le fond de la mer. De Terre-Neuve à l'Irlande, la distance, prise entre les points les plus rapprochés, est d'environ 1,600 milles, et le lit de l'Océan y forme un plateau qui semble avoir été placé là tout exprès pour supporter les fils d'un télégraphe. La profondeur est régulière, et croit, à partir des côtes de Terre-Neuve, jusqu'à 1,500 et 2,000 brasses. »

M. Field, encouragé par ces réponses, parvint à organiser, le 7 mars 1854, la Compagnie du télégraphe entre New-York, Terre-Neuve et Londres, qui, après avoir acheté les droits de la compagnie primitive, se fit concéder à Terre-Neuve, dans l'île du Prince-Edouard, au Canada et dans la Nouvelle-Ecosse, des privilèges importants constituant un véritable monopole. L'entreprise débuta par la pose d'un câble entre Saint-Jean et le Canada, opération qui, tentée une première fois en 1855 et interrompue par une violente tempête, réussit définitivement en 1856.

Pendant ce temps M. Witehouse, physicien de la compagnie (*electrician*), faisait à Londres d'intéressantes expériences sur la transmission des courants à travers les fils de grande longueur.

L'intensité d'un courant est, on le sait, inversement proportionnelle à sa propre intensité, et l'attraction qui en résulte, proportionnelle enfin au carré de l'intensité magnétique, variera en raison inverse du carré de la longueur du courant qui la produit. M. Witehouse vérifia cette loi théorique sur des fils de 300 à 900 kilomètres.

Dans une seconde série d'épreuves, on chercha l'influence de la longueur du fil sur la vitesse de transmission du courant. Un pendule oscillant mettait périodiquement, et pendant un temps très-court, l'un des bouts du fil en communication avec la source. Le courant ainsi produit mettait en jeu, à l'autre extrémité, un appareil électro-chimique, en produisant une décomposition qui laissait des traces sur une bande de papier déroulée d'un mouvement uniforme. D'après les lois théoriques, la durée de la propagation devait être proportionnelle au carré de la longueur du fil. Il n'en fut rien, et la durée, qui, pour une distance de 225 kilomètres, était 0",14, se trouva, pour 1,610 kilomètres, 1",42, au lieu de 5" environ que donnerait la loi énoncée.

On augmenta ensuite la section du fil; on s'attendait à voir croître la vitesse, elle diminua de moitié; mais l'expérience fut regardée, avec raison, comme peu concluante; au lieu d'augmenter en effet la section en prenant des fils plus gros, on la formait par la juxtaposition de plusieurs fils égaux, qui augmentait, dans une proportion inconnue, la charge électrique avec laquelle doit s'accroître la durée de la transmission.

En changeant, à chaque émission, le sens du courant, ce qui permettait de neutraliser promptement, par un courant inverse, le fluide dont le fil avait été chargé, on parvint à augmenter considérablement la rapidité des signaux, et l'on obtint, avec des courants induits, une vitesse deux ou trois fois plus grande que celle des signaux ordinaires. On employait à cet effet une série de cylindres en fer doux, entourés de deux hélices, l'une de gros fil, l'autre de fil fin qui étaient reliées, d'une part, au sol, de l'autre, au fil de la ligne télégraphique. En mettant le gros fil en communication avec la pile, on y déterminait un courant qui faisait naître dans le fil fin un courant induit, transmis presque instantanément sur toute la ligne. On put ainsi, dans la nuit du 5 octobre 1856, en réunissant 3,700 kilomètres de câble, produire des signaux distincts à raison de 210, 250 et même 370 mots par minute.

Le gouvernement américain, sur la demande de M. Field, faisait exécuter en même temps, le long de la route que devait suivre le

câble, une série de sondages dont les résultats prouvaient que le fond de la mer est formé uniquement de sable et de menus coquillages.

Les capitalistes américains qui, habituellement, ne s'effrayent pas de peu, n'étaient cependant pas rassurés sur le résultat de l'entreprise: il fallut s'adresser à ceux de la Grande-Bretagne, en formant une compagnie mixte dont le prospectus, précédé par une longue circulaire et préparé à grand renfort de meetings, parut enfin à Londres le 6 novembre 1856. La compagnie était constituée au capital nominal de 8,750,000 francs, représentée par 350 actions de 25,000 francs chacune. Les listes furent couvertes dans l'espace d'un mois. Le gouvernement anglais, en garantissant un minimum d'intérêt, s'engageait à fournir les navires nécessaires pour les sondages et à donner assistance pour la pose du câble. Le congrès de Washington, d'abord moins favorable, adopta cependant, après un premier rejet et à la majorité d'une voix seulement, le bill en vertu duquel les Etats-Unis accordaient à l'entreprise les mêmes avantages que l'Angleterre.

Les directeurs de la compagnie ne tardèrent pas à se mettre à l'œuvre. On avait essayé déjà soixante-deux modèles de câble, proposés par divers ingénieurs ou fabricants. Plusieurs personnes pensaient, non sans raison, qu'avant de risquer une partie aussi grave, il fallait continuer les études et multiplier les expériences de comparaison. Mais les plus impatients l'emportèrent, et, pour ne pas reculer d'un au le résultat, on arrêta de suite un modèle définitif dont la construction fut adjugée à trois usines différentes. L'une était chargée de préparer le noyau central, et les deux autres, chacune par moitié, d'y appliquer l'armature extérieure. Cette division du travail fut une grande faute. Elle détruisait toute uniformité de surveillance et toute responsabilité. Dans le fait, une moitié du câble se trouva tressée de droite à gauche, et l'autre de gauche à droite; mais, sans doute, aucune usine alors n'aurait pu livrer, seule et dans un bref délai, une commande d'une telle importance.

Dans le modèle adopté, le conducteur était un torron composé de sept fils, du cuivre le plus pur possible, et d'un diamètre de 0mm,7 chacun; le torron lui-même avait 1mm,9 de diamètre et pesait 26 kilogrammes par kilomètre. La gaine isolante consistait en trois couches de gutta-percha, placées successivement sur le conducteur et portant son diamètre à environ 9 millimètres, son poids à 81 kilogrammes par kilomètre. La gutta-percha, purifiée et broyée avec le plus grand soin, était déposée mécaniquement, couche par couche, et, à cet effet, elle était pressée avec force par le mouvement d'une vis dans une filière, à travers laquelle passait très-lentement le fil conducteur. On opérait ainsi sur des longueurs de 3,200 mètres, qui, une fois terminées, étaient soulevées, dans une cuve pleine d'eau, à une pression considérable (800 kilogrammes environ par mètre carré), avant de subir les épreuves électriques dites de *continuité* et de *d'isolement*. L'essai de continuité consistait à faire passer dans le fil un très-faible courant produit par un seul élément de pile, afin d'avoir une limite supérieure de la résistance opposée à la transmission; l'essai d'isolement servait, au contraire, à déterminer le minimum de résistance de l'enveloppe. L'un des bouts du fil restant isolé, l'autre était mis, par l'intermédiaire du fil multiplicateur d'un galvanomètre très-sensible, en relation avec le pôle d'une pile puissante de 500 éléments, dont le second pôle communiquait avec le sol. Le passage du plus léger courant était noté par l'aiguille du galvanomètre qui, par suite, décelait un défaut dans l'enveloppe.

Les mêmes épreuves étaient répétées sur des longueurs plus grandes que l'on obtenait en soudant entre eux les fragments primitifs, et le fil, ou plutôt le noyau central du câble, définitivement accepté, par longueurs de 160 kilomètres, était enroulé sur de forts tambours et remorqué jusqu'à l'usine où il devait recevoir son enveloppe.

Là, on lui appliquait d'abord une couche d'étoupes saturées avec un mélange de poix et de goudron, ayant pour objet de protéger la gutta-percha contre la pression de l'armature en fer; après cela, l'armature était formée en tressant autour de ce bourrelet protecteur, par un mécanisme très-simple, un cordage de 18 torrons de fils de fer 1mm,9 de diamètre. Chaque torron se composait lui-même de sept fils de 0mm,7; le câble ainsi formé était disposé en rouleaux, descendu dans de larges puits, et enduit, à l'extérieur, d'une couche de poix et de goudron.

Le diamètre total du câble était de 16 millimètres, et son poids de 560 kilogrammes par kilomètre mais la charge diminuée par le poids de l'eau déplacée, devait se trouver réduite en mer à 356 kilogrammes; or, dans les épreuves faites à l'usine, le câble avait pu supporter, sans se rompre, une tension directe de 4,000 kilogrammes, d'où l'on conclut qu'il pourrait se soutenir verticalement dans la mer sur une hauteur de plus de 10 kilomètres; la plus grande profondeur indiquée par les sondages étant 3k,6, la résistance à la rupture semblait plus que suffisante.

La distance entre les points extrêmes de la ligne étant estimée à 2,500 kilomètres, la longueur du câble fut fixée à 3,800 kilomètres, soit un tiers en sus pour subvenir à ce qu'on nomme, en termes tech-

niques, le *coulage*, c'est-à-dire l'allongement produit par les écarts du navire et par les sinuosités du fond.

Deux portions de câble, destinées aux extrémités de la ligne, présentaient des dimensions particulières et beaucoup plus fortes; l'armature extérieure y était tressée avec 12 torçons de fils de 5 millimètres, et le poids s'élevait à 5,000 kilogrammes environ par kilomètre.

Le prix de revient du câble fut porté à 4,473,000 francs; adjudgée le 6 décembre 1856, la confection en était entièrement terminée le 6 juillet 1857; la longueur totale des fils métalliques, cuivre ou fer, employés dans le travail, était égale à 582 millions de mètres, plus que suffisante, par conséquent, pour entourer treize fois la circonférence de la terre.

A défaut d'un navire qui pût porter le câble entier (le *Great-Eastern*, que l'on appelait alors *Leviathan*, n'avait pas encore subi l'épreuve d'une traversée), la charge dût être partagée entre deux vaisseaux de ligne, mis à la disposition de la compagnie: l'un, l'*Agamemnon*, par le gouvernement anglais, l'autre, le *Niagara*, par les Etats-Unis; les frégates, le *Léopard*, de la marine britannique, et la *Susquehanna* de l'Union américaine, furent désignées pour servir d'escorte; on avait fixé, comme point de départ de la ligne télégraphique, le port le plus occidental d'Europe, Valentia, situé dans une île, à l'extrémité du comté de Kerry (Irlande), et il fut décidé que le *Niagara*, après avoir débarqué à Valentia le bout du câble, en continuerait le dévidage dans la pleine mer jusqu'au milieu de la route, où l'*Agamemnon* prendrait à son tour l'opération, pour la poursuivre jusqu'à Terre-Neuve. Après de longues discussions sur le choix de la saison, on adopta l'avis du lieutenant Maury, et l'on résolut de commencer la pose le plus tôt possible après le 20 juillet.

Le vaisseau l'*Agamemnon* se trouvait, en raison de sa construction particulière, parfaitement approprié à sa nouvelle destination. La machine étant placée à l'arrière, il en résultait, au centre du bâtiment, une vaste cale, dans laquelle on put enrouler le câble autour d'un gros bloc central. Le *Niagara* fut aménagé d'une manière analogue, au moyen de quelques travaux exécutés à Portsmouth. L'appareil de dévidage consistait, pour chaque navire, en quatre poulies ou roues à gorge, de 1m,60 de diamètre, établies solidement sur le pont entre des traverses, et s'engrénant, les unes à la suite des autres, dans un même plan vertical; en une cinquième poulie, placée à l'extrémité de la poupe; enfin en un tambour qui, lié aux poulies et pouvant être serré à volonté par une forte vis de pression, constituait le frein destiné à modérer ou à arrêter au besoin le mouvement.

Le câble, en quittant la cale, passait dans les gorges des quatre premières poulies; il y décrivait un double 8, pour revenir en arrière, filait à un mètre environ au-dessus de la dunette, s'engageait dans la gorge de la cinquième poulie et tombait dans la mer, entraîné par son propre poids et retenu par les résistances de l'appareil. L'employé spécial qui tenait la manivelle de la vis de pression du frein avait sous les yeux une échelle indicatrice de la tension du câble et de sa vitesse; un système électrique lui faisait connaître, en même temps, la marche du vaisseau, mesurée par le loch; enfin une sonnerie l'avertissait du passage régulier des courants transmis, de seconde en seconde, depuis la station de Valentia, à travers toute la longueur du câble. Pour parer aux accidents et soutenir, pendant les interruptions du dévidage, la portion du câble déjà immergée, on avait disposé sur le pont deux grands rouleaux portant chacun 4,000 mètres d'un cordage en fil de fer capable de supporter une tension de 100 à 120 quintaux métriques. L'*Agamemnon* et le *Niagara*, chargés l'un à Greenwick, l'autre à Liverpool, se rejoignirent dans le port de Cork, où la réunion momentanée des deux moitiés du câble permit d'essayer la vitesse de transmission des courants.

Le temps nécessaire pour envoyer un courant d'une extrémité à l'autre fut trouvé égal à 1",75, mais on put, en renversant les courants, transmettre trois signaux par seconde.

Le 29 juillet 1857, tous les bâtiments désignés pour faire partie de l'expédition, ainsi que le brick le *Cyclope*, chargé des sondages, étaient réunis dans le port de Valentia; le 2 août le bout du câble fut débarqué sur la baie et hissé par les gens du pays avec de grandes démonstrations d'enthousiasme, jusque sur la falaise où l'on avait construit la station du télégraphe.

Le vendredi 7 août, la flottille quitta le rivage, et le *Niagara* commença à dérouler lentement son câble; trois quarts d'heure après le départ, par suite d'une négligence des ouvriers, le câble s'embarrasse dans l'appareil, se brise et tombe à la mer. Il faut le relever à partir de la côte pour retrouver le point de rupture. Le 8, en y fait une soudure pour laquelle on est obligé de se prendre à deux fois. Le 9 et le 10, le travail marche assez bien, mais, le 11 au soir, tous les signaux sont brusquement interrompus. L'agent chargé de surveiller le filage, jugeant la dépense trop considérable, avait cru devoir serrer le frein dans un moment où l'arrière du bâtiment plongeait; et, le tangage faisant subitement relever la poupe, le câble s'était rompu au-dessous de la dernière poulie; on était alors à 508 kilomètres de Valentia, sur

une profondeur d'eau de 2,000 brasses, et l'on avait dévidé 544 kilomètres de câble. Le dynamomètre indiquait une tension de 1,120 kilogrammes seulement; mais, au moment de la rupture, la tension dût être beaucoup plus forte.

Les promoteurs les plus ardents de l'entreprise voulaient faire sans retard une seconde tentative. Mais on craignait avec raison de ne plus avoir assez de câble, et l'opération fut remise à l'année suivante. Ce qui restait de câble fut débarqué à Ceyham, où l'on procéda à quelques essais pour en constater l'état. On reconnut que, soit pour avoir été enroulé et déroulé avec trop peu de précautions, il se trouvait endommagé en plusieurs endroits et que plusieurs fils de cuivre avaient même percé la gutta-percha; mais les épreuves ne furent pas suffisantes pour donner des indications précises sur les altérations qui pouvaient être survenues. On repêcha près de 95 kilomètres de câble immergé, et l'on décida la construction d'une nouvelle longueur de 1,600 kilomètres, tant pour remplacer ce qui était perdu ou hors de service, que pour porter l'excédant sur la longueur de la route à 40 P. 0/0.

Les ingénieurs s'attachèrent principalement à perfectionner l'appareil de dévidage dont on avait reconnu les défauts. Aux quatre poulies engrenées furent substituées deux grandes roues verticales présentant à la gorge quatre rainures profondes, dans lesquelles le câble devait passer et repasser quatre fois, mais toujours dans le même sens au lieu de se tordre en un double 8. La vitesse de rotation de ces roues était réglée par celle de deux forts tambours, tournant sur les mêmes arbres et serrés par un frein automoteur à pression variable. Tandis que dans l'ancienne machine, l'agent préposé au frein pouvait, à volonté, accroître la résistance d'une manière presque indéfinie, cette résistance était produite, dans le nouveau système, par des poids agissant à l'extrémité de bras de leviers mobiles, et il suffisait de tourner légèrement une roue de gouvernail pour augmenter ou diminuer la pression, sauf que l'on pût jamais dépasser une certaine limite, fixée à 800 kilogrammes, qui, ajoutés aux résistances passives de l'appareil, portaient la limite de la résistance à 1,200 kilogrammes, c'est-à-dire bien au-dessous de la tension de rupture du câble.

La compagnie avait sollicité et obtenu de nouveau l'assistance de l'*Agamemnon* et du *Niagara*; mais on décida cette fois qu'au lieu d'opérer successivement et à partir de la côte d'Irlande, les deux vaisseaux se rendraient d'abord à moitié route entre Valentia et Terre-Neuve, d'où après avoir soudé ensemble les deux demi-câbles, ils se dirigeraient, en les déroulant simultanément, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, vers les deux extrémités de la ligne.

Le jeudi 10 juin 1858, l'*Agamemnon* et le *Niagara*, escortés des deux bâtiments anglais, le *Valeroux* et la *Gorgone*, quittèrent Plymouth de conserve et furent bientôt séparés par une violente tempête. Le vaisseau américain s'en tira sans trop de dommage, mais l'*Agamemnon* fut soumis à de rudes épreuves. Son chargement était de 2,840 tonnes, dont 1,500 pour le câble seul. Le tangage était des plus violents, l'angle du roulis dépassa 45°, et l'on craignait à chaque instant qu'un mouvement plus fort ne fit glisser le câble. L'équilibre alors étant brusquement rompu, le vaisseau, sans nul doute, eût été perdu corps et biens.

La tempête s'apaisa et l'*Agamemnon* atteignit, dans la journée du 25 juin, le point de rendez-vous où le *Niagara* l'attendait.

Le 26, on fit la soudure, et les deux bâtiments se séparèrent aussitôt. L'*Agamemnon* avait déjà déroulé 67 kilomètres de câble, lorsque les courants électriques cessèrent tout à coup de se transmettre. Les physiciens déclarèrent que le câble devait être rompu; l'accident était arrivé, en effet, tout près du *Niagara*, par suite d'une tension trop forte produite par la marche même du vaisseau; il fallut se rejoindre et faire, le 28, une nouvelle soudure, puis recommencer le dévidage. Cette fois, ce fut à bord de l'*Agamemnon* que le câble se rompit, le 29 juin, par un temps calme, la marche du navire étant modérée, la tension du câble de 820 kilogrammes seulement. Rien ne pouvait donc expliquer un accident doublement fâcheux et par ses conséquences immédiates et par l'incertitude qu'il jetait sur le résultat des tentatives suivantes.

Quoi qu'il en soit, on dût couper le câble à bord du *Niagara*, et l'on en perdit ainsi, des deux côtés, une longueur totale de 523 kilomètres. Conformément aux conventions arrêtées d'avance, les deux vaisseaux rejoignirent la côte d'Irlande, et une assemblée générale de la compagnie fut immédiatement convoquée. Beaucoup se montraient découragés par un insuccès dont la cause restait inconnue, mais on disposait encore, sur chaque navire, de 1,900 kilomètres de câble et l'on résolut de tenter la fortune.

Le 29 juillet, à minuit, la flottille se trouva réunie de nouveau à peu près au milieu de la route, par 51° 59' de latitude nord et 32° 27' de longitude ouest. Le lendemain matin, on souda les deux moitiés du câble. On abandonna à son propre poids la partie soudée, puis, après en avoir laissé filer environ 200 brasses pour lui permettre de s'enfoncer suffisamment, on donna le signal du départ, et les deux

vaisseaux s'éloignèrent en dévidant le câble et en augmentant peu à peu la vitesse de leur marche. Le 5 août suivant, ils arrivèrent sans accident, l'un à Valentia, l'autre à Trinity-Bay, sur la côte de Terre-Neuve.

L'opération, couronnée cette fois d'un plein succès, avait présenté pourtant encore d'émouvantes péripéties. Un jour, les signaux que l'on transmettait régulièrement de vaisseau en vaisseau se trouvèrent interrompus et réparèrent tout à coup sans cause apparente. Les déviations de la boussole, causées par la présence du câble, étaient telles, que, sans les bâtiments d'escorte, les écarts auraient rendu la longueur de câble insuffisante. Elle permit tout juste, sur le *Niagara*, d'atteindre la côte de Terre-Neuve. Le *Goryone*, qui le précédait, lui fut donc d'un grand secours. Le *Valeureux*, de son côté, fut, à plusieurs reprises, obligé d'éloigner à coups de canon des navires prêts de passer à travers la route, suivie par l'*Agamemnon*, et qui ne comprenaient rien sans doute à ces démonstrations hostiles.

Dès que l'on eut, de part et d'autre, débarqué le câble et qu'on l'eût joint aux deux stations télégraphiques, on essaya la communication électrique par de forts courants. On reconnut la possibilité d'envoyer, par minute, 40 courants d'introduction, mais on constata en même temps la nécessité d'opérer plus doucement, sous peine de perdre la ligne. La vitesse de transmission était donc loin d'être satisfaisante. Le 18 août, on employa 35 minutes pour faire parvenir ces deux phrases :

Europe and America are united by telegraphic communication.

Glory to God in the highest, on earth peace and goodwill towards men.

Bientôt après, la transmission d'un message de la reine d'Angleterre, composé de 102 mots, demanda 67 minutes, s'il faut en croire M. Russel, ou plutôt 30 heures, si l'on accepte des assertions contraires que leur concordance rend assez vraisemblables. Mais, tandis que la reine et le président des Etats-Unis échangeaient des félicitations, pendant que les populations américaines célébraient par des fêtes publiques le résultat proclamé, avec une certaine emphase, comme le plus grand triomphe de la science au XIXe siècle, les directeurs de la compagnie éprouvaient de vives inquiétudes. Un défaut d'isolement s'était manifesté dans le câble, les courants ne pouvaient plus être appréciés qu'à l'aide du galvanomètre très-sensible de M. Thomson, et il fallait une minute pour transmettre un mot de cinq lettres.

MM. Warley, Thomson et Bright, l'ingénieur de la compagnie, se livrèrent à une enquête minutieuse, et pensant d'abord que le défaut devait se trouver à une faible distance de la côte, ils firent relever 5 à 6 kilomètres de câble, mais sans aucun résultat; par des expériences ultérieures, on s'assura que le défaut se trouvait à plus de 480 kilomètres de l'une ou de l'autre extrémité de la ligne. L'isolement se montrait cependant de plus en plus défectueux, et les signaux bientôt devinrent complètement inintelligibles.

Le désappointement du public fut plus grand peut-être que n'avait été son enthousiasme. L'échec fut attribué au mauvais choix du modèle du câble, qui n'avait pas été suffisamment étudié, à un manque de soin dans la fabrication, aux manipulations sans nombre qu'il avait subies, aux alternatives de sécheresse et d'humidité par lesquelles il était passé. Vers le mois d'avril 1860, on put en relever quelques kilomètres vers la côte de Terre-Neuve. On y trouva le noyau central assez bien conservé, mais l'armature extérieure rongée par la rouille. En quelques endroits le câble était suspendu au sein de la mer sans toucher le fond; ailleurs il avait rencontré le roc et portait des empreintes de substances pierreuses.

En recherchant les causes de l'insuccès on était conduit naturellement à discuter le fond même de la question. Les uns, regardant le résultat comme encourageant, ne le trouvaient pas payé trop cher; d'autres regardaient, au contraire, le projet comme chimérique, et concluaient de l'épreuve même l'impossibilité d'une communication régulière à travers un fil de 3,500 mètres isolé au milieu de l'eau.

L'échec de la Compagnie transatlantique n'était pas le seul que l'on eût à enregistrer. Parmi les lignes sous-marines entreprises depuis 1851, plusieurs n'avaient pu être menées à bonne fin; d'autres, en assez grand nombre, avaient été détruites presque aussitôt qu'achevées. Le public et les gouvernements cherchaient avec inquiétude une explication et surtout un remède à tant d'accidents fâcheux. Une commission, dont les membres furent désignés moitié par la Compagnie du télégraphe, moitié par la Chambre de commerce de Londres, fut chargée de procéder à une enquête sur les câbles sous-marins. Présidée par Robert Stephenson, puis, après la mort de cet illustre ingénieur, par sir Douglas Galton, elle comptait dans son sein MM. Wheatstone, Warley, Fairbairn, etc. La commission tint vingt-deux séances, fit faire un grand nombre d'épreuves, entendit les explications des hommes des plus compétents parmi les ingénieurs, les physiciens, les navigateurs et les manufacturiers, publia trois volumes de procès-verbaux, et résuma enfin ses travaux dans un rapport daté du mois d'avril 1861.

Ce rapport est encore aujourd'hui le document le plus complet et le plus important dans l'histoire de la télégraphie sous-marine, et bien qu'il ait été précédé par dix années de pratique, il doit être considéré, au point de vue de la théorie raisonnée de la question, comme le véritable point de départ des travaux à venir. Si toutes les difficultés n'y sont pas résolues, elles y sont signalées et étudiées. Le rapport se divise en deux parties; la première est un examen rétrospectif et critique des opérations antérieures, la seconde, un exposé technique, une sorte de traité sur la confection et la pose des câbles sous-marins.

De la première partie, il résulte que, sur 17,967 kilomètres de câble posés depuis 1851, 6,787 seulement fonctionnaient encore en 1861, et que 11,180 kilomètres, dont 5,360 pour la ligne de Valentia à Terre-Neuve, étaient hors de service, une faible portion seulement ayant pu être relevée. La commission regrette, à ce sujet, la réussite du premier câble posé entre Douvres et Calais.

« Ce fut, dit-elle, un heureux résultat qu'on invoqua; on jugea inutile de plus profondes recherches, et, sans aucune modification des principes de construction, on posa câbles sur câbles, dans des conditions essentiellement différentes de celles qui s'étaient d'abord présentées. »

Depuis le travail de la commission, plusieurs lignes nouvelles ont été établies: telles sont celles de Toulon à la Corse, de Dieppe à New-Haven, de Malte à Alexandrie, de Port-Vendres à Minorque, et la grande ligne de l'Inde entre Bassora et Currahie. Des interruptions se sont produites à plusieurs reprises et se produisent encore dans les lignes anciennes et nouvelles; le mal est, jusqu'à un certain point, réparable pour les câbles immergés dans de faibles profondeurs d'eau, mais, dans les mers profondes, le relèvement du câble devient une opération d'un succès trop douteux, et une interruption entraîne presque toujours la perte même de la ligne. C'est pourquoi plusieurs ingénieurs ont préconisé le système des câbles côtiers, qui consiste à faire de longs détours pour rester à de faibles distances des côtes, en divisant la longueur de la ligne par des points intermédiaires d'atterrage. Telle est la nouvelle ligne de l'Inde, dont la partie sous-marine partant de Quadur, dans le Bélouchistan, suit à peu près les contours de la mer d'Oman et du golfe Persique, pour aller aboutir, près de Bassora, au bouches de l'Euphrate, après avoir touché terre deux fois, se partageant ainsi en trois sections d'une longueur totale d'environ 1,700 kilomètres.

Mais la partie technique du rapport de la commission anglaise est de beaucoup la plus importante.

J. BERTRAND.

(A continuer.)

EDUCATION.

Intuition des Nombres et Calcul de Tête.

C'est lorsque nous considérons plusieurs objets sous un rapport d'identité que nous les comptons pour en connaître le nombre; notre idée du nombre est d'abord concrète; nous voyons trois oiseaux, dix pommes, etc., avant de saisir la notion abstraite des nombres trois, dix, etc.; enfin, ce n'est que lorsque nous avons une idée claire des nombres abstraits, que les chiffres destinés à les représenter peuvent avoir un sens pour nous. De ces considérations résulte la marche générale à suivre pour l'enseignement du calcul.

Puisque l'enfant doit acquérir tout d'abord l'idée de chaque nombre, puisque cette idée ne peut lui être fournie que par le témoignage de ses sens, il faut commencer par lui faire compter des objets exposés à sa vue. Mais l'idée complète d'un nombre résulte pour nous de la connaissance de ses rapports avec d'autres nombres; nos exercices devront donc avoir aussi pour but de faire saisir à l'enfant ces rapports, c'est-à-dire de lui enseigner à composer un nombre à l'aide de plusieurs autres, et à le décomposer pour en retrouver les parties. La composition et la décomposition des nombres, voilà en dernière analyse à quoi se réduit tout calcul; et comme un nombre n'est qu'une réunion d'unités quelconque, les procédés de cette composition et de cette décomposition n'ont pour but que d'abrèger l'emploi de la formule: *un et un font deux et si de deux on ôte un, il reste un.*

C'est donc de cette formule qu'il faudra partir, mais en ne l'appliquant d'abord qu'à des nombres concrets représentés à la

vue de l'enfant par des objets qui formeront le sujet des petits problèmes de plus en plus compliqués qu'on lui donnera à résoudre. Ainsi notre jeune élève aura fait des additions, des soustractions, des multiplications et des divisions, à l'aide de l'intuition et du raisonnement, sans connaître même les noms de ces diverses opérations.

Cette marche peut être suivie au sein de la famille pour préparer de petits enfants à l'arithmétique; elle peut être employée avec le même succès par l'instituteur chargé d'un petit nombre d'élèves; cependant, telle que nous venons de la présenter, et pour une école nombreuse surtout, elle ne suffit pas absolument à donner aux enfants une idée solide et complète des nombres et de tous leurs rapports.

C'est pour y suppléer que Pestalozzi imagine ses tableaux de calcul qui sont au nombre de trois: celui des unités, celui des fractions, celui des fractions de fractions.

Le tableau des unités est un rectangle plus large que haut, partagé en cent rectangles égaux par neuf droites verticales et neuf droites horizontales. Les objets à compter sont de larges traits noirs; on en voit un dans chaque rectangle de la rangée horizontale supérieure, deux dans chaque rectangle de la seconde rangée, trois dans la suivante, et enfin dix dans chaque rectangle de la rangée inférieure, laquelle présente à l'enfant, sur une même ligne horizontale, cent traits séparés de dix en dix par de petits intervalles. Ainsi tous les nombres qu'il est appelé à combiner dans ses calculs sont représentés à ses yeux, et toutes ses combinaisons peuvent s'opérer par intuition.

Ce tableau sert à une série d'exercices sur la composition et la décomposition des nombres, dans lesquels l'enfant, après avoir dit: Un trait, deux traits, trois traits, etc., en vient à dire seulement: Un, deux, trois, en passant peu à peu de l'idée du nombre concret à celle du nombre abstrait.

Au moyen de la rangée supérieure horizontale, l'enfant apprend à composer avec des unités les différents nombres jusqu'à dix, et à décomposer ceux-ci en unités.

À la seconde rangée, il apprend à composer, avec des deuxaines (1) et parties de deuxaines tous les nombres jusqu'à vingt, puis à décomposer ceux-ci en deuxaines et parties de deuxaines.

Enfin à la rangée inférieure il opère sur des dizaines.

Voici, par exemple, ce qu'il dira à la troisième rangée:

10. Pour composer les différents nombres avec des troisaines et parties de troisaines:

La troisième (2) partie de trois est un; deux fois la troisième partie de trois font deux fois un (3); une fois trois fait trois fois un; une fois trois et la troisième partie de trois font quatre fois un; une fois trois et deux fois la troisième partie de trois font cinq fois un; deux fois trois font six fois un; etc.

20. Pour décomposer les différents nombres en troisaines et parties de troisaines:

Une fois un est une fois la troisième partie de trois; deux fois un font deux fois la troisième partie de trois; trois fois un font une fois trois; quatre fois un font une fois trois et une fois la troisième partie de trois; cinq fois un font une fois trois et deux fois la troisième partie de trois; six fois un font deux fois trois; etc.

On pensera peut-être que ces exercices sont par trop simples, et qu'ils n'apprennent rien; mais l'enfant de trois à six ans ne sera pas de cet avis; il y trouvera un emploi facile, mais réel, de toutes les forces de son intelligence, et il s'y livrera avec un plaisir et un intérêt toujours croissants. En suivant cette

marche, il arrivera en peu de temps à des exercices qui ne paraîtront plus si simples. Quand il aura ainsi parcouru les dix rangées du tableau, on pourra réunir dans une même question une composition et une décomposition de nombres, en lui faisant transformer, par exemple des septaines en neuviaines. Soit la question: cinq fois sept et six fois la septième partie de sept font combien de fois neuf? Voici comment il répondra: cinq fois sept font trente-cinq fois un, six fois la septième partie de sept font six fois un, en quarante et une fois un il y a quatre fois neuf, qui font trente-six fois un, et il reste cinq fois un qui font cinq fois la neuvième partie de neuf; donc, etc.

On trouvera cette manière d'opérer trop longue et trop verbale; on y verra beaucoup de paroles inutiles; et en effet peu à peu nous pourrions en supprimer une grande partie. Mais commençons par laisser exprimer à l'enfant tous les éléments de sa pensée, en attendant qu'il soit familiarisé avec les termes par lesquels nous désignons d'une manière abrégée les divers rapports des nombres.

Dans ces exercices, les enfants n'ont point à répéter les paroles du maître; ils doivent trouver eux-mêmes les énoncés qu'on leur demande, dès qu'ils savent de quel exercice il s'agit; il suffit que l'instituteur place le bout de sa baguette sur le tableau de manière à leur faire voir combien de quatraines ou de sixaines et de leurs parties ils doivent réunir pour en faire un seul nombre d'unités, ou bien quel nombre d'unités ils doivent décomposer en quatraines, en sixaines et en leurs parties.

On voit que par ce moyen les enfants sont exercés à combiner les nombres par addition, soustraction, multiplication et division, et qu'en même temps ils se forment une première idée des fractions et des nombres fractionnaires. Ils n'ont pas besoin d'apprendre par cœur la fastidieuse table de Pythagore, car ils savent la faire eux-mêmes dès qu'ils en ont besoin; en effet, après avoir suivi quelque temps les exercices du tableau des unités, ils se représentent tous ces nombres par l'imagination, ils les voient même en l'absence du tableau, faculté bien précieuse pour calculer de tête, et tellement étrangère à la plupart des arithméticiens, lesquels ne voient jamais que des chiffres au lieu de nombres, que nous ne savons s'ils voudront y croire; l'auteur de cet ouvrage connaît ce fait par sa propre expérience, et bien d'autres le savent comme lui.

Le tableau complet des unités n'est point absolument indispensable pour ces exercices, l'instituteur peut y suppléer en dessinant chaque fois, sur le tableau noir, les traits dont il a besoin; ce parti a été adopté par plusieurs disciples de Pestalozzi. Le tableau nous paraît pourtant avoir de grands avantages; il permet à l'enfant de saisir à la fois toutes les combinaisons et de faire tous les rapprochements qui lui sont utiles; en montrant sans cesse au maître sa tâche dans tous ses détails et dans toute son étendue, il l'empêche d'en oublier quelque partie et de laisser des lacunes dans le travail de ses élèves; enfin il sert à donner aux enfants, d'une manière intuitive, la connaissance des proportions par différence et par quotient. Pour abrégé, nous ne parlerons que des proportions par quotient. Voici comment on procède:

On parcourt le tableau des unités, non plus de gauche à droite, mais de haut en bas. En considérant à la fois les deux premières colonnes verticales, on fait dire à l'enfant: au premier rang, une fois un est la deuxième partie de deux fois un; au second rang, une fois deux est la deuxième partie de deux fois deux ou de quatre; au troisième rang, une fois trois est la deuxième partie de deux fois trois ou de six, etc. En considérant à la fois la première et la troisième colonne, on lui fait dire: une fois un est la troisième partie de trois fois un, une fois deux est la troisième partie de trois fois deux ou de six, une fois trois est la troisième partie de trois fois trois ou de neuf, etc. On lui fait remarquer alors que trois contient un autant de fois que six contient deux, autant de fois que neuf contient trois, etc.; et il ne reste plus qu'à lui apprendre qu'on est convenu d'énoncer cette relation en disant: trois est à un comme neuf est à trois.

(1) Pourquoi ne dirions-nous pas, au besoin, deuxaine, troisaine, etc., aussi bien qu'on dit huitaine, neuviaine, dizaine, etc.?

(2) Il faut faire dire aux enfants la deuxième partie, la troisième partie, etc., et non pas la moitié, le tiers, etc., afin d'avoir une nomenclature uniforme pour toute la suite de ces exercices.

(3) Il est utile, pour commencer, de faire dire à l'enfant deux fois un, trois fois un, etc., plutôt que simplement deux, trois, etc., afin de lui rappeler toujours la composition de chaque nombre.

L'enfant aura acquis ainsi une idée claire des proportions, et l'on aura soin de le familiariser par de nombreux exemples avec les opérations qui y sont relatives, mais toujours en lui laissant baser son raisonnement sur l'idée intuitive qu'il possède. Si donc on lui pose la question suivante : *cinq est à dix-huit comme sept est à quel nombre ?* l'enfant dira : *sept doit être contenu dans le nombre cherché autant de fois que cinq dans dix-huit ; or cinq est contenu dans dix-huit trois fois et trois cinquièmes de fois, donc sept doit être contenu dans le nombre cherché trois fois et trois cinquièmes de fois, donc le nombre cherché est égal à trois fois sept et à trois cinquième de fois sept ; trois fois sept font vingt et un, la cinquième partie de sept est sept cinquièmes, trois fois la cinquième partie de sept font trois fois sept cinquièmes ou vingt et un cinquièmes qui font quatre entiers et un cinquième ; vingt et un entiers et quatre entiers et un cinquième font vingt-cinq entiers et un cinquième, voilà le nombre cherché.* L'exemple que nous avons choisi est du nombre de ceux qu'on ne proposera aux enfants qu'après qu'ils auront commencé à étudier le tableau des fractions.

On dira peut-être que ce raisonnement est bien long ; mais il ne paraît tel que parce qu'il est complet, d'une logique serrée, et d'une évidence à défier les compréhensions les plus rebelles. Il ne faut point encore penser aux procédés abrégés ; ils viendront plus tard, maintenant ils ne feraient que nuire à l'intelligence des enfants, laquelle doit recevoir d'abord par l'exercice de sa propre activité tout le développement et toute la force dont elle est susceptible.

Le tableau des fractions est un grand carré partagé en cent carrés égaux par neuf droites verticales et neuf droites horizontales. Chacun de ces petits carrés représente une unité ; ceux de la rangée horizontale supérieure restent entiers, les autres sont divisés par des lignes verticales, savoir : ceux de la seconde rangée en deux parties égales chacun, ceux de la troisième rangée en trois et ainsi de suite jusqu'à ceux de la rangée inférieure, qui sont divisés chacun en dix parties égales.

Les exercices de ce tableau sont analogues à ceux du précédent ; ils ont pour but de faire composer à l'enfant des entiers avec un nombre donné de deuxièmes, de cinquièmes, etc., et réciproquement de décomposer un nombre donné d'entiers en deuxièmes, en cinquièmes, etc., et en collections d'un nombre donné de ces unités fractionnaires, par exemple :

Vingt-sept cinquièmes font combien d'entiers ?

Quatre entiers et deux sixièmes font combien de sixièmes ?

Trois fois six septièmes font combien d'entiers ?

Cinq huitièmes sont contenus combien de fois dans six entiers ?

Quelle est la cinquième partie de sept entiers ? etc.

Les exercices de ce second tableau n'occupent pas longtemps les enfants sans leur donner une idée juste et complète des rapports des fractions avec les entiers ; ils ne leur offrent aucune difficulté, car ils ne font que présenter sous un nouveau point de vue les combinaisons qui ont été apprises à l'aide du tableau des unités.

Le tableau des fractions de fractions ne diffère du précédent qu'en ce que les carrés qui représentent les unités y sont partagés une seconde fois par des lignes horizontales, savoir : ceux de la seconde colonne verticale à gauche en deux parties égales, ceux de la troisième en trois, etc. Ainsi les fractions étudiées dans le second tableau se trouvent ici subdivisées jusqu'à présenter des centièmes dans le dernier carré.

Par ce moyen, les enfants saisissent intuitivement les rapports entre fractions de dénomination différente. Si par exemple ils ont à comparer des cinquièmes avec des sixièmes, ils trouveront des cinquièmes dans la cinquième rangée horizontale et des sixièmes dans la sixième rangée verticale ; à la réunion de ces deux rangées ils rencontreront un carré divisé verticalement en cinquièmes et horizontalement en sixièmes, par conséquent en trente petits rectangles ; la vue seule de ce carré des trentièmes leur apprendra qu'un cinquième vaut six trentièmes et qu'un sixième en vaut cinq.

Dès lors ils feront avec facilité toutes les combinaisons possibles entre des cinquièmes et des sixièmes. S'il s'agit de les ajouter ou de les retrancher, ils les réduiront en trentièmes, puis ils opéreront comme sur des unités simples. S'il est question de multiplier des fractions, de prendre par exemple les deux septièmes de cinq sixièmes, ils diront : la septième partie d'un sixième est un quarante-deuxième, la septième partie de cinq sixièmes est cinq fois un quarante-deuxième ou cinq quarante-deuxièmes, deux fois la septième partie de cinq sixièmes font deux fois cinq quarante-deuxièmes ou dix quarante-deuxièmes ; puis le tableau leur montrera encore que dix quarante-deuxièmes font cinq vingt et unèmes. Enfin si on leur demande de diviser cinq sixièmes par deux cinquièmes, c'est-à-dire de chercher combien de fois deux cinquièmes sont contenus dans cinq sixièmes, ils diront : un sixième fait cinq trentièmes, cinq sixièmes font cinq fois cinq trentièmes ou vingt-cinq trentièmes, un cinquième fait six trentièmes, deux cinquièmes font deux fois six trentièmes ou douze trentièmes ; douze trentièmes sont contenus dans vingt-cinq trentièmes deux fois et un douzième de fois.

Ainsi, dans chacun de leurs calculs, les enfants démontreront la règle à suivre, d'une manière à la fois intuitive et rigoureuse, et plus tard ils n'auront aucune peine à la formuler.

BARON DE GUIMPS.

Philosophie et Pratique de l'Éducation.

(A continuer.)

AVIS OFFICIELS.



NOMINATIONS.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, par minute en Conseil en date du 6 Novembre, nommer Louis Glard, Ecuier, M. D., Député-Surintendant de l'Éducation du Bas-Canada, en vertu des dispositions du Chapitre 15 des Statuts Révisés.

EXAMINATEURS.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général, par Ordre en Conseil, en date du 22 Octobre dernier, nommer Désiré Bégin, Ecuier, et le Révérend M. Ferdinand Laliberté, prêtre, Membres du Bureau des Examineurs de Rimouski.

M. Bégin est nommé, en remplacement de M. Thomas Dechêne qui a résigné.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, par minute en Conseil en date du 8 Octobre dernier, approuver les nominations suivantes de Commissaires et de Syndics d'École :

Comté de Chicoutimi, Jonquières, — MM. Hector Ouellet, François Tremblay, Jean-Baptiste Bégin, Ephrem Yélencuve et Onésime Bedneault.

Comté d'Argenteuil, Grenville, No. Trois, — MM. Robert Kelly, James Reid, David McNeil, Neil McArthur et John McAllum.

Comté de Montmagny, St. Paul de Montminy, — MM. Jean-Baptiste Talbot, Jean-Bte. Letourneau, Pierre Langlois, Adolphe Blais et Joseph Vallée.

Comté de Charlevoix, Township de Callières, — MM. Jacques Foster, Jean Simard, Lazare Simard, Michel Talon et Saverin Simard.

Comté de Naplerville, St. Michel Archange, — MM. Jean-Baptiste Sorel et Honoré Pattenaude.

Comté de Québec, St. Dunstan du Lac Beauport, — MM. William Nicholson et David McVeigh.

Comité de Lotbinière, St. Sylvestre Nord,—MM. William Monahan et Thomas Sommerville.

Comité de Lotbinière, St. Sylvestre Sud,—MM. Clément Poyard et William Wilson.

Comité d'Arthabaska, Stanfold,— MM. Ignace Gagnon et Moïse Réault.

Comité de Mégantic, St. Pierre de Broughton,—Rev. Nicholas Mathias Huot et Mr. Pierre Provençal.

Comité de Québec, Stoneham,—MM. Thomas Martin et William Dunn.

Comité de Bonaventure, Miguasha,— MM. Alexander Campbell et Alexandre LaBillois.

SYNDICS D'ÉCOLES DISSIDENTES.

Comité de Champlain, St. Maurice,—M. Samuel Collins.

Comité des Deux Montagnes, St. Joseph du Lac,—M. Robert Walker.

Comité de Gaspé, Cap-Désespoir,—Joseph Cus, Ecr.

Comité de Berthier, St. Gabriel de Brandon,—M. William Goudie.

Comité d'Ottawa, Ste. Cécile de Masham,—M. Moïse Meunier.

VOYAGE DE L'HON. M. CHAUVÉAU EN EUROPE.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, par Ordre en date du 15 Octobre dernier, approuver la résolution du Conseil de l'Instruction Publique recommandant que, dans la vue de donner toute la perfection possible à notre système d'Instruction publique et la meilleure direction à l'enseignement de la jeunesse, et pour cela de comparer ce qui s'est accompli et ce qui se pratique en Canada avec les systèmes et les méthodes suivis dans les autres pays, que le Surintendant de l'Éducation du Bas-Canada visite l'Europe et les États-Unis. En conséquence, il a été, par le même Ordre en Conseil, accordé un congé d'absence à l'Hon. M. Chauveau, jusqu'au 1er Mai 1867, avec instruction de faire connaître au Gouvernement le résultat de ses études et observations qu'il pourra faire, dans le cours de sa visite, ainsi que les suggestions qu'il croira convenables dans l'intérêt de l'Instruction publique en ce pays.

LIVRES APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, par Ordre en Conseil en date du 15 du mois d'Octobre dernier, sanctionner la recommandation des livres suivants, pour l'usage des écoles :

Pour académies.—10. Elementary Latin Grammar, par le Dr. Léonard Schmitz, publié par M. R. Chambers.

- 20. Elementary Latin Exercises, par le même et publié par le même.
- 30. Grammar of the Latin language, par le même et publié par le même.
- 40. Advanced Latin Exercises, par le même et publié par le même.
- 50. School Dictionary of the Latin language, publié par W. and R. Chambers.
- 60. Treatise on Practical Mathematics, publié par le même.

Pour académies et écoles modèles.—10. La Grammaire complète de Poitevin.

- 20. Traité d'analogie grammaticale, par le même.
- 30. Traité d'analyse logique, par le même.
- 40. Cours complet de dictées, par le même.

Pour écoles élémentaires.—10. Le premier livre de l'enfance, par Poitevin.

- 20. La grammaire du premier âge, par le même.
- 30. La grammaire élémentaire, par le même.
- 40. Cours gradués, par le même.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

- Académie.—M. Virgile Armand.
 - Ecole modèle.—M. Pierre Provost.
 - Ecole élémentaire.—M. J. A. Beaulieu.
- Montréal, 12 nov. 1866.

H. VERREAU, Ptre,
Principal.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE WATERLOO ET SWEESBURG.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—MM. Melburn, S. Briggs and William Whetlin.

2ème classe A.—MM. Chauncey, R. Bridge, Charles A. Humphrey et Mlles. Annah H. Sweet et Elvira Church.
Novembre 1866.

WM. GINSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE CHICOUTIMI.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles. Laure Gaudreault et Delphine Alvina Charest.
Août 1866.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlle. Louise Sinard.
Novembre 1866.

Tus. N. Cloutier,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE BEAUCÉ.

Ecole élémentaire, 2ème classe A. F.—Mme. Alvina Blanchet, épouse de P. Leubier, et Mlle. Joséphine Blanchet.

Ecole élémentaire, 2ème classe A.—Mlle. Catherine Power.
Novembre 1866.

J. T. T. Proulx,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE QUÉBEC.

Ecole modèle A.—M. William Thompson.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—M. Wm. E. Moore.
Septembre 1866.

D. WILKIE,
Secrétaire.

BOSS OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

Nous remercions avec reconnaissance réception des livres suivants offerts en don à la Bibliothèque du Département de l'Instruction Publique, par M. Philip D. Carpenter, B. A. et L. L. D.

- 1. Our Convicts; 2 vols. 8vo, par Mary Carpenter.
- 2. Memoir of Dr. Lant Carpenter; 8vo, par Rev. L. Carpenter.
- 3. Sermons on Practical Subjects; 8vo, par Dr. Lant Carpenter.
- 4. Apostolical Harmony of the Gospels; 8vo, par Dr. Lant Carpenter.
- 5. Juvenile Delinquents; post 8vo, par Mary Carpenter.
- 6. Extracts from the Reports of H. M. Inspectors of Schools; 12mo.
- 7. Words on the War; 12mo, par P. P. Carpenter, (pamphlet.)
- 8. Human Life in Canada; 8vo, par P. P. Carpenter, (pamphlet.)
- 9. The Oberlin Series of Tracts; 12mo, publié par P. P. Carpenter, (pamphlet.)
- 10. Songs of Progress and Affection; 18mo, par P. P. Carpenter, (pamphlet.)
- 11. Music of Progress and Affection; 4 parts, 8vo, par P. P. Carpenter, (pamphlet.)
- 12. Music of Progress and Affection; 2 parts, avec *First Notions of Singing and Elocution for Schools*; 16mo., publié par P. P. Carpenter.

AVIS AUX COMMISSAIRES ET AUX SYNDICS D'ÉCOLE.

Les Commissaires et les Syndics d'école sont requis de transmettre à ce département, et ils y sont liés par leur devoir, les noms de toutes les personnes élues par les contribuables à quelque charge ayant trait aux écoles, sans considérer si elles ont été élues dans le mois de juillet ou dans tout autre temps. Cette information, qui doit être ainsi donnée, étant indispensable, la part de subvention qui revient aux municipalités sera retenue à celles qui ne s'y conformeront pas.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

Les signatures des instituteurs apposées à leurs rapports semi-annuels doivent correspondre avec leurs noms et prénoms tels que donnés par eux au Secrétaire du Bureau des Examineurs dont ils ont obtenu leur diplôme, afin que les municipalités où ils sont engagés ne subissent aucun retard dans la réception de leur part de subvention.

INSTITUTEUR DISPONIBLE

Une jeune personne, ancienne élève de l'École Normale Laval, munie d'un diplôme d'École modèle et pouvant enseigner également bien l'anglais, le français et la musique, désire avoir une situation. S'adresser à ce Bureau.

NÉCROLOGIE.

Décédée à Québec, chez ses parents, le 23 septembre dernier, Mlle Delphine Dubé, institutrice munie du diplôme de l'École Normale Laval pour école élémentaire, âgée de 31 ans. Pleine de zèle et d'aptitude pour l'enseignement, cette institutrice avait successivement fait l'école à la Grande-Baie, à St. Michel, à Ste. Croix, à St. Roch de Québec et à St. Sauveur. Elle a succombé aux fatigues inséparables de son état, et a terminé sa vie dans de grands sentiments de piété. Elle appartenait à la société Ste. Marie.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTREAL (BAS-CANADA), OCTOBRE ET NOVEMBRE, 1866.

Départ de l'Honorable M. Chauveau pour l'Europe.

Le 14 de ce mois, l'Honorable M. Chauveau, Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada et Rédacteur-en-chef du *Journal de l'Instruction Publique*, prenait passage à bord de l'*Australasian*, à New-York, en compagnie des Honorables MM. Cartier et Galt; ces derniers se rendant en Angleterre pour poser définitivement les bases de notre nouvelle constitution politique.

M. Chauveau a reçu de notre gouvernement la mission d'aller étudier les différents systèmes d'éducation des pays les plus avancés de l'Europe. Il doit visiter d'abord l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, traverser ensuite en France, de là passer en Belgique, puis en Prusse, descendre par l'Allemagne et par l'Autriche en se dirigeant vers l'Italie, où il se rendra jusqu'à Rome. Nul doute qu'avec la connaissance parfaite qu'il a de l'état de l'éducation en Canada, de ses besoins, de notre caractère national, et de nos mœurs, il ne manquera pas de recueillir dans ce long voyage à travers les contrées les plus civilisées du monde, de précieuses observations pour le développement et le progrès de nos institutions scolaires. On a, de tout temps, beaucoup emprunté à l'Europe sous ce rapport. Déjà, il y a plusieurs années, le Rév. M. Ryerson, Surintendant de l'Éducation pour le Haut-Canada, a traversé l'océan, à deux reprises différentes, dans le même but, aux frais du gouvernement, et les résultats de ses études ont été hautement appréciés par tout le pays. Le Bas-Canada a pris une certaine part dans les bénéfices des observations du savant Docteur. Mais comme un laps de temps assez considérable s'est écoulé depuis le tour d'Europe le plus récent de ce monsieur, et que durant ces dernières années la question de l'éducation a été fortement agitée dans les principales contrées de cette partie du monde, il était devenu opportun d'envoyer l'un de nos hommes éminents par la science, la position et le mérite personnel, étudier sur les lieux les différents systèmes d'éducation qui y sont en force et surtout les améliorations qui y ont été apportées depuis environ dix ans. Le Haut-Canada trouvera dans ces recherches le même avantage que nous avons trouvé dans celles du Dr. Ryerson. Tout le monde a compris la légitimité des motifs et du but d'une pareille mission, tout le monde a aussi applaudi au choix que l'on a fait de l'Hon. M. Chauveau pour la remplir.

Outre cette considération, les Lettres canadiennes doivent se réjouir de voir cet écrivain distingué se rendre dans la vieille Europe, si riche en souvenirs, si féconde en inspirations.

Il ne manquera pas d'y raviver son imagination au spectacle des grandes œuvres du génie humain, ni de profiter des ressources intellectuelles qui vont se trouver à sa disposition, ni de trouver dans son cœur de pieux échos aux sentiments de foi qui animent la Ville Éternelle au milieu des persécutions.

Poète, savant et chrétien, M. Chauveau possède les trois attributs qui font le voyageur parfait. Il saura comprendre à la fois les idées du beau, du vrai et du bien.

De retour parmi nous, après que ses devoirs vis-à-vis le gouvernement auront été remplis, qu'il aura rendu compte de sa mission officielle, nous espérons qu'il voudra bien enrichir notre littérature de quelque récit charmant "d'impressions de voyage."

En partant, M. Chauveau a confié à M. le Dr. Giard l'administration des affaires du département de l'Instruction Publique, et le gouvernement a ratifié cette marque de confiance par un Ordre en Conseil en date du 6 de ce mois.

Quant à la rédaction du *Journal de l'Instruction Publique*, elle est entièrement remise aux mains de l'assistant-rédacteur, qui s'efforcera de suppléer à son défaut d'aptitudes et de talent par la bonne volonté et le travail.

Tous nos lecteurs vont regretter cette plume toujours souple,

vive, entraînant parfois, qui a fait de la *petite revue*, depuis dix ans, le *compendium* d'histoire contemporaine le plus précieux, peut-être, qui existe sur tout ce continent; mais ils voudront bien prendre patience en songeant qu'elle nous reviendra plus fortement trempée, plus féconde et encore plus riche en couleurs que par le passé.

La veille du départ, l'adresse suivante fut présentée à M. Chauveau, par le Dr. Giard, parlant au nom de tous les employés du département de l'Instruction Publique.

Nous sommes heureux de publier ce témoignage de haute estime et de profond respect de la part de ceux qui l'ont touché de plus près, qui ont été à même de le mieux connaître et de le mieux apprécier :

« A l'Hon. P. J. O. Chauveau, à l'occasion de son départ pour l'Europe.

« Monsieur,

« A la veille de votre départ d'au milieu de nous pour une absence assez prolongée, nous avons cru devoir venir ensemble vous en témoigner notre regret et vous assurer des sentiments de notre haute estime pour vous. Votre conduite à notre égard a toujours été de nature à vous mériter cette estime, et nous sommes heureux de saisir cette occasion de vous le témoigner. Nos vœux vous suivront partout dans votre voyage, et nous espérons qu'il sera heureux. Nous sommes fiers de cette marque de confiance que vous donne le gouvernement. Elle vous était justement acquise par douze années d'un labeur incessant pour améliorer notre système d'instruction publique et par le succès que vous avez obtenu. Vous allez maintenant puiser dans l'expérience des vieux pays de nouveaux moyens pour continuer ce progrès. Votre voyage a un intérêt tout public. L'éducation chez un peuple est essentiellement liée avec sa prospérité. Toute amélioration que vous apporterez à notre système, d'après les études que vous ferez à l'étranger, sera donc un nouveau moyen de prospérité générale, et personne mieux que vous n'est en état de faire ces études et de les rendre profitables et pratiques. Le passé répond de l'avenir. Encore une fois, nous vous souhaitons un heureux voyage, et nous espérons vous voir revenir au milieu de nous plein d'une force et d'une ardeur nouvelles, pour travailler à cette grande cause avec laquelle vous vous êtes pour ainsi dire identifié.

LOUIS GIARD,

Député Surintendant.

J. J. PHELANE,

Ass. Rédact. du *Journal of Education*.

A. N. MONTPETIT,

Ass. Rédact. du *J. de l'Inst. Publique*.

PIERRE CHAUCHEAU,

Clerc des comptes et des statistiques.

J. B. LENOIR,

Gardien des archives.

J. J. LAPPARE,

Garde-magasin.

PAUL BLOUIN,

Messager.

J. B. MARCOUX,

A. GIARD,

D. LUCK,

Gardien des bâtisses du gouvernement.

L'Éducation au Nouveau-Brunswick.

La population du Nouveau-Brunswick est d'à-peu-près 275,000 âmes, occupant une étendue de pays aussi vaste que toute la Grande-Bretagne, 3,400 lieues carrées.

Jusqu'en 1785, le Nouveau-Brunswick, qui ne comptait à peine qu'un millier de colons d'origine britannique, fut uni à la Nouvelle-Écosse, beaucoup plus peuplée et plus progressive. À partir de cette époque, il eut son gouvernement séparé tout en conser-

vant la même constitution. Les principales sources de revenus y sont les pêcheries, le commerce de bois et de houille, la construction des vaisseaux.

Les exportations annuelles sont d'environ cinq millions.

Le pays se divise en quatorze comtés et ses principales villes sont Frédériekton, St. Jean, St. André.

Comme nous nous proposons de diriger plus particulièrement notre attention sur l'Education, nous nous bornons à ces rapides données sur l'état civil, politique et commercial de cette contrée.

M. John Bennett est aujourd'hui le Surintendant de l'Education au Nouveau-Brunswick. Le département y est placé sur le même pied que le nôtre et relève du Secrétariat Provincial.

La surveillance secondaire des écoles est confiée à quatre inspecteurs dont les districts d'inspection sont divisés comme suit :

Inspecteurs.	Comtés.
M. Daval	{ Kings, Albert, Westmoreland.
Morisson	{ Queen's, Charlotte, St. Jean.
Freeze	{ Sunbury, York, Carleton, Victoria.
Wood	{ Kent, Northumberland, Gloucester, Ristigouche.

Et la surveillance tertiaire ou locale entre dans les attributions des Syndics nommés pour plusieurs paroisses réunies.

Les comités de direction correspondant à nos corps de commissaires n'existent qu'en quelques endroits; mais M. Bennett en préconise hautement les avantages dans son rapport et en recommande l'organisation dans toutes les paroisses.

Le Conseil de l'Instruction Publique se compose du Gouverneur, du Conseil Exécutif et du Surintendant qui est le secrétaire du bureau.

De l'échelle de l'administration si l'on passe à celle des institutions, on trouve à leur tête le *Collège du Roi* à Frédériekton, qui a été fondé par une charte royale, en date du 18 novembre 1823. C'est là que sont venus se rencontrer tour à tour, toutes les illustrations politiques et littéraires du pays, là qu'elles se sont formées et ont appris à se connaître sans masques et sans détours. Nul doute que cette connaissance mutuelle et prématurée des caractères, des cœurs et des esprits, n'ait, plus tard, épargné nombre d'hésitations et de tâtonnements à ces hommes dans leur carrière publique.

Le collège de Frédériekton reçoit une subvention annuelle de £2,000 sterling du gouvernement.

Dans chaque comté de la province, excepté néanmoins dans ceux de York, Kings et Victoria, il y a des écoles de grammaire qui reçoivent £100 sterling de subvention annuelle de la part du gouvernement. Ces diverses institutions servent en quelque sorte de vestibule au grand collège de Frédériekton. C'est là que les élèves se préparent par des études déjà sérieuses à l'étude plus relevée des lettres grecques et latines.

La congrégation des Baptistes possède aussi un séminaire à Frédériekton; les Méthodistes-Wesleyens ont une académie au Mont Allison.

Une école modèle et une école normale y ont été fondées dans

le but de former des instituteurs. Aussi, sur le chiffre de 771 instituteurs enseignant en l'année 1865, au terme finissant en mars, il s'en trouvait 563 qui étaient munis de diplômes, ce qui donne une augmentation de 33 sur le même terme de l'année précédente. Dans le terme suivant, 598 instituteurs sur 826 employés, sont munis de diplômes.

Le tableau suivant donne une idée de cette progression depuis 1858 jusqu'en 1865 :

Années.	Instituteurs.	Avant leur diplôme.	Sans diplômes.
1858	762	313	449
1859	818	442	381
1860	846	520	319
1861	834	530	304
1862	831	554	207
1863	789	561	228
1864	823	580	243
1865	826	598	228

Le nombre des instituteurs et institutrices employés durant l'hiver a été de 771 et durant le terme suivant de 821. Les institutrices gagnent considérablement de terrain sur les instituteurs. En 1865, sur 180 diplômes qui furent octroyés, il y en eut 161 accordés à des institutrices et 60 seulement à des instituteurs.

Chaque année, cependant, les examens deviennent de plus en plus rigoureux. C'est tellement le cas que les instituteurs munis de diplômes de premier ordre, octroyés il y a déjà quelques années, sont généralement inférieurs en capacité à ceux qui, durant ces dernières années, ont obtenu des diplômes de second ordre. Aussi en est-on à demander un règlement semblable à celui qui existe ici, exigeant la rénovation des diplômes après un certain laps de temps.

Les instituteurs se divisent en trois classes différentes; ceux de la troisième reçoivent du trésor public la somme de £22.10.0, ceux de la seconde reçoivent £30.0.0, et ceux de la première £37.0.0.

Les institutrices de troisième ordre reçoivent £17.10.0, celles du second £22.10.0, et celles du premier £27.10.5.

Les municipalités qui se sont taxées elles-mêmes reçoivent du gouvernement la somme de 25 pour cent de subvention extra.

Néanmoins, la subvention accordée par le gouvernement ne doit pas excéder la somme moyenne de £200.0.0, pour chaque paroisse dans un comté, ni la somme de £260.0.0, pour aucune paroisse en particulier.

Le nombre des écoles en 1853 et des enfants les fréquentant se répartissait ainsi :

Ecoles.	Elèves.
Ristigouche	22
Gloucester	35
Northumberland	2
Kent	36
Westmoreland	95
Albert	33
St. Jean	64
Charlotte	122
Kings	97
Queens	65
Sunbury	22
York	57
Carleton	56
Victoria	12
	508
	1,197
	58
	1,169
	2,967
	994
	2,869
	2,702
	2,507
	1,643
	751
	2,659
	1,612
	575

Le nombre des écoles s'élevait en 1852 à 588, que fréquentaient 18,591 élèves, et l'année suivante à 744, avec une assistance de 24,127 élèves.

D'après les statistiques de 1865, on comptait dans les divers

Comtés	Ecoles.	Elèves.
d'Albert	31	1,062
Carleton	63	2,257
Charlotte	70	2,921
Gloucester	30	1,012
Kent	38	1,147
King's	99	3,033
Northumberland	45	1,745
Queen's	53	1,570
Ristigouche	11	467
St. Jean	106	5,224
Sunbury	23	687
Victoria	27	730
Westmoreland	87	2,833
York	80	2,699

Total 763 27,417

Comme on peut le voir, le nombre des écoles n'a pas considérablement augmenté durant ces douze dernières années, non plus que le nombre des enfants qui les fréquentent. Néanmoins M. le Surintendant est tout à fait content des résultats obtenus et des progrès de l'éducation dans la province.

“ Qu'il me soit permis, dit-il dans son dernier rapport, de rappeler ici le témoignage d'hommes intelligents de presque toutes les parties de cette province, de toutes les nuances politiques et de toutes les religions, au sujet des avantages de notre système scolaire et du degré d'utilité et d'efficacité inconnu jusqu'ici auquel il est parvenu.

“ Beaucoup de personnes encore relativement jeunes se souviennent d'un temps où il fallait traverser une vaste étendue de pays pour trouver une personne qui sut lire un manuscrit ou écrire elle-même. Maintenant il n'est pas une paroisse où l'on ne rencontre plusieurs personnes qui sont parfaitement en état de remplir toutes les charges municipales.”

Association des Instituteurs Protestants du Bas-Canada.

La séance annuelle de l'Association des Instituteurs protestants du Bas-Canada a eu lieu le 31 Août et le 1er Septembre derniers à l'Ecole Normale McGill, rue Belmont.

M. Dawson, Principal de l'Ecole Normale McGill, fut réélu président, M. Darey fut nommé Secrétaire en remplacement de M. Robins, et M. McGregor, Trésorier.

Le Révérend M. Hamilton fit une lecture sur l'action, qui lui valut les félicitations et les remerciements unanimes de l'assemblée.

Diverses questions pédagogiques et disciplinaires furent discutées, entr'autres : Quelle est la valeur relative des récitaions orales et des récitaions écrites, et quelle est la meilleure méthode pour fixer et soutenir l'attention des élèves ?

MM. Graham, Hicks et McDougall furent les principaux discutants.

M. Dunkin, M.P.P., appelé à prendre la parole, comme membre du Conseil de l'Instruction Publique, engagea les instituteurs à bien maintenir les règlements dans leurs écoles, à ne pas y souffrir le moindre abus, afin de former en même temps le caractère et l'esprit des élèves. Sans doute la science est une puissance, mais c'est une puissance qui peut être bonne ou mauvaise suivant la direction qu'on lui imprime. Et la sauvegarde de la science est l'esprit d'ordre et la morale.

Il est proposé par un comité choisi parmi les instituteurs présents et résolu :

1o. Que la présente réunion de l'Association, fournissant la première occasion d'exprimer nos vœux réunies sur un sujet qui agite profondément la Province, savoir, la sécurité que doit avoir la minorité protestante du Bas-Canada, pour la sauvegarde des intérêts vitaux de l'Education, sous le régime de la Confédération des Provinces, nous exprimons par les présentes notre profond regret de ce que les garanties promises aux protestants, sur ce point, n'aient pas été comprises dans les dispositions législatives, préparatoires à la Confédération, — et nous exprimons de plus, par les présentes, notre conviction qu'il nous faudra rien moins que l'introduction des principes suivants

dans le Statut Impérial de la Confédération pour assurer la paix future et le bien-être de cette Province :

2o. Qu'il est aussi inadmissible de forcer les protestants à payer pour l'entretien des écoles des catholiques que pour l'entretien de leurs églises ; et partant de là, la majorité des écoles appartenant à cette dénomination religieuse, le seul vrai principe que l'on puisse appliquer à la loi de l'éducation, est celui qui de tout temps a été appliqué à la loi des dimes, savoir, “ que nul protestant ne sera requis de contribuer à l'entretien des institutions catholiques.”

3o. Que toutes les taxes directes imposées pour le soutien des écoles, payées par les protestants, à moins qu'ils en disposent autrement, seront appliquées au soutien des écoles protestantes, et que tout argent public destiné à un pareil but sera partagé entre les catholiques et les protestants, d'après le chiffre de la population.

4o. Que pour ajouter aux efforts faits dans ce pays pour assurer le but des précédentes résolutions, nous suggérons respectueusement aux protestants dans tout le Bas-Canada de faire connaître leurs vœux sur le sujet, au Gouvernement Impérial, et que nous, au nom de cette Association, nous choisissons un comité qui rédige un mémoire basé sur les précédentes résolutions, dont nous enverrons des copies, par des voies convenables, à Sa Gracieuse Majesté la Reine, au Parlement et aux délégués canadiens qui doivent préparer les conditions de la Confédération.

5o. Que le président de l'Association, le comité actuellement existant et le Secrétaire élu forment un Comité pour préparer le mémoire mentionné dans ce rapport et le soumettre avant distribution au Comité Exécutif Central.

M. le Principal Dawson, en levant la séance, le deuxième jour de la réunion, exprima le ferme espoir que justice serait rendue aux protestants du Bas-Canada par notre législature locale, au sujet de la question des écoles. Il s'en fie à la conduite de M. Galt qui a résigné son portefeuille pour leur garder son appui et à la parole de M. Cartier. Il espère aussi acquiescer à leur cause les sympathies de l'Hon. Surintendant qui en toute occasion ne leur a jamais dénié leur justes droits. Mais il fait surtout reposer le succès de leurs projets sur l'union entre tous les protestants.

Extraits des Rapports de MM. les Inspecteurs d'Ecole, pour les années 1862, 1863 et 1864.

Extraits des Rapports de M. PAINCHAUD.

Les rapports de M. Painchaud, pour 1862, n'ayant pu être reçus assez tôt pour être publiés avec les autres rapports de cette même année, nous sommes forcés de les placer ici avec ceux de 1863.

D'après ces rapports, les écoles des Isles-de-la-Magdeleine font généralement peu de progrès, et cela est dû en partie à l'incapacité des personnes chargées de la direction des écoles, en partie à l'esprit de division qui règne parmi les habitants et surtout parmi ceux du Havre-Aubert. Quelques instituteurs, par leur mauvaise conduite, ont contribué pour leur part à jeter du discrédit sur les écoles et n'ont plus aux yeux des gens ce prestige nécessaire à leur état. De toutes ces causes, il est résulté de l'indifférence et de la négligence de la part des parents à envoyer leurs enfants à l'école. Il est arrivé que l'instituteur, surtout l'instituteur adonné à des habitudes d'intempérance, a perdu le respect et la confiance que doivent avoir pour lui les élèves et les parents.

Pour obvier à ces inconvénients, M. l'Inspecteur suggère qu'il ne soit engagé, à l'avenir, que des personnes munies de diplômes et recommandables sous tout autre rapport. Il sera d'autant plus facile d'obtenir ce résultat que le Département, comme il l'a dit plusieurs fois, ne tolérera plus l'engagement d'instituteurs ou d'institutrices qui n'ont point leurs diplômes des Bureaux d'Examineurs. Tout autre certificat, quel qu'il soit, ne doit être reçu et ne peut justifier les commissaires. Avec les traitements que l'on accorde aux Isles-de-la-Magdeleine, on peut, là comme ailleurs, se procurer des personnes capables. D'ailleurs, ce n'est pas la bonne volonté des contribuables qui fait défaut, puisque partout l'on prélève bien au-delà du chiffre de la subvention. Ainsi, dans la municipalité de Havre-Aubert, les commissaires perçoivent des habitants la somme de \$412 et leur subvention du gouvernement s'élève à \$108.

No. 1.—Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur PAINCHAUD pour l'année 1864.

LES ISLES DE LA MAGDELEINE, DANS LE DISTRICT DE GASPÉ.

L'état de l'instruction dans les Isles de la Magdeleine est loin d'être satisfaisant. C'a été une chose très-difficile que d'y introduire la nou

velle loi : la grande majorité des habitants étant opposée au système des cotisations. Des circonstances défavorables se sont d'abord présentées, et ensuite on ne cesse de faire des objections contre l'établissement de la taxe scolaire. On fait des contestations sur le rôle ; on dispute sur la légalité des élections, sur la compétence des maîtres non porteurs de diplômes, etc., etc. Toute la population a à cœur de conserver ses écoles *indépendantes*. J'y ai entendu dire par plusieurs personnes : " Nous aimons mieux nous passer de l'octroi et payer d'avantage—nous tenons à soutenir nos écoles volontairement." Je me suis vu obligé, durant le cours de l'année dernière, de me rendre à l'extrémité des Îles pour régler une difficulté originaire de l'opposition qu'on y fait à la taxe scolaire. Dans cette circonstance, j'ai mis tout en œuvre pour prouver aux contribuables que la taxe légale se répartit plus équitablement que la contribution volontaire, et qu'elle est tout à l'avantage du pauvre. Car chacun étant laissé à sa générosité, on voit souvent les riches offrir une contribution comparative-ment légère, tandis que si la taxe était répartie d'après la fortune, les pauvres profiteraient de l'impôt qui peserait plus particulièrement sur les riches.

Ces idées parurent faire une certaine impression favorable sur l'esprit des plus éclairés.

Les commissaires donnèrent d'abord l'ordre de fermer les écoles pour se conformer à la loi, ce qui eut lieu pour quelque temps, mais ensuite elles furent ouvertes de nouveau et fonctionnèrent jusqu'à ce que les maîtres eussent subi leur examen ou jusqu'à ce que de nouveaux instituteurs, munis de diplômes, vissent les occuper.

Un des instituteurs, M. Philippe Terriault, a subi (à Gaspé) un bon examen de première classe pour l'anglais et le français. M. Duclou et les autres instituteurs ne se sentent pas de force à subir leur examen et tiennent des écoles dites *indépendantes*. A Aubert, on a fermé toutes les écoles, à l'exception de celle qui est placée sous la direction de M. Marin.

M. Terriault a repris une école sous contrôle qui prospère sous ses soins assidus.

La municipalité Magdeleine a toujours occupé le premier rang parmi les municipalités scolaires de cette division. On n'a qu'à consulter les statistiques pour en avoir la preuve.

Je ne répéterai pas ici les mille et une plaintes qui s'élèvent de toutes parts contre l'incapacité des instituteurs. Un bon nombre de ces messieurs se voyant menacés de perdre leur place, ont intrigué auprès des habitants, les ont gagnés à leur cause, et sont ainsi les fauteurs principaux de l'opposition qu'on y fait à la loi et des tracasseries que l'on suscite à ceux qui sont chargés de la mettre à exécution et à l'inspecteur. Si les commissaires étaient des hommes d'énergie, ces difficultés disparaîtraient bientôt. Je suis heureux de pouvoir vous dire que je compte maintenant beaucoup sur le concours d'un commissaire, nommé aux dernières élections, M. Giovanni Fontana, homme ferme et éclairé.

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur MEAGHER.

M. l'Inspecteur Meagher constate dans son rapport de 1863, que presque toutes les écoles en opération dans son district d'inspection sont dirigées par des instituteurs munis de diplômes.

Port Daniel.—Cette municipalité s'est vu forcée de fermer ses écoles par défaut de ressources.

Hope.—Il y a deux bonnes écoles dans cette municipalité dirigées par des instituteurs munis de diplômes.

Paspébiac.—Il n'y avait à Paspébiac qu'une seule école en opération, mais une seconde devait s'ouvrir bientôt.

(Meagher) 2. *Cox*.—Deux écoles bien tenues et bien dirigées.

Hamilton.—Deux écoles dirigées par des instituteurs munis de diplômes.

New Richmond.—Il n'y avait aucune école en opération sous la direction des Commissaires. Les dissidents en comptaient trois en bonne voie de succès.

Maria.—L'examen que j'ai fait dans les deux écoles de Maria a été très-satisfaisant.

Carleton.—Il y a deux écoles en opération, dans cette municipalité. Toutes deux sont dans un état prospère. L'une, est dirigée par M. Lucier et l'autre par M. Lindsay.

Nouvelle.—Il y a dans cette municipalité une seule école dirigée par M. Richard Séramen et le progrès en a été satisfaisant.

Scoobred.—Les dissentiments qui existent entre les Commissaires et le Secrétaire-Trésorier de cette municipalité, ont été cause qu'il

n'y a pas eu d'école depuis huit mois. Heureusement que la bonne entente s'est un peu rétablie et bientôt deux écoles vont être ouvertes.

Mann.—Il y a une bonne école dans cette municipalité sous la direction de M. Gauthier.

L'école des Sauvages est fréquentée par 60 à 80 élèves.

Ristigouche.—Il y a deux écoles bien tenues et très-fréquentées dans cette municipalité.

Matapédia.—Il y avait une nombreuse école assez bien tenue dans cette municipalité.

Ristigouche.—Les Acadiens établis dans cette municipalité montrent beaucoup de zèle pour la cause de l'éducation et méritent que le Gouvernement leur vienne en aide.

Dans la municipalité d'Aubert, toutes les écoles sont fermées, sur refus des maîtres de se conformer à la loi. On a écrit à Québec et à Montréal, pour avoir des institutrices, et j'espère que ces écoles ne tarderont pas à s'ouvrir de nouveau. Les commissaires sont disposés à donner \$200 à chaque instituteur, outre le logement et le chauffage ; mais je dois faire observer que la vie est ici à bon marché, et que \$200 en cet endroit équivalent à \$300, à Québec ou à Montréal.

Je dois faire mention d'une école dissidente établie à la Grosse Isle, fréquentée par 22 élèves protestants.

No. 2.—Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur MEAGHER pour l'année 1864.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection, pendant les six premiers mois de l'année scolaire 1864. J'ai visité toutes les écoles placées sous ma surveillance durant le cours des mois de février, avril, mai et juin derniers, et je suis heureux de constater que toutes ces écoles, à l'exception de deux seulement, sont dirigées par des instituteurs munis de diplômes.

Township du Port Daniel.—Il n'y a pas eu une seule école ouverte dans cette municipalité pendant les trois derniers mois. Les instituteurs des Nos. 2 et 3, trouvant leur salaire trop faible et la manière dont ils étaient payés leur étant peu convenable, abandonnèrent leurs écoles. L'instituteur de l'école de l'arrondissement No. 1 a été destitué par les commissaires, pour cause de mauvaise conduite. J'ai rencontré durant le cours du mois dernier, MM. le président de la commission et le secrétaire-trésorier, qui m'ont informé qu'ils avaient fait des démarches pour avoir deux nouveaux instituteurs et qu'ils espéraient bien que leurs écoles seraient rouvertes cet été, de bonne heure.

Township de Hope.—Dans cette municipalité on prend un grand intérêt à la cause de l'éducation. Elle possède deux écoles bien tenues par de bons instituteurs munis de diplômes de première classe. Les examens que j'y ai faits ont été très-satisfaisants.

A la "Petite Nouvelle," il y a une école catholique tenue par une institutrice capable qui, au mois de juin dernier, enseignait à 56 élèves. Le Rév. messire Fournier était présent à l'examen qui a été très-satisfaisant. Les contribuables de cet endroit sont à mettre la dernière main à une jolie maison d'école qui sera ouverte tout prochainement.

Township de Paspébiac.—Il n'y a qu'une seule école d'arrondissement dans cette municipalité. L'instituteur, M. Joseph Dorais, qui est muni d'un diplôme, y enseigne à 62 élèves ; j'ai le regret de dire que ce monsieur a manifesté le désir d'abandonner cette école à la fin du mois de juillet, à raison de difficultés survenues entre les commissaires et les contribuables. J'espère, néanmoins, que tout s'est arrangé à l'amiable.

Township de Cox.—Cette municipalité possède trois écoles d'arrondissement, dont deux seulement sont en opération. Les deux instituteurs qui la dirigent, quoique munis de diplômes, sont bien jeunes et peu experts dans l'art de l'enseignement. Dans la visite que je fis à l'école de l'arrondissement No. 2, je fus accompagné par le juge Winter, le shérif et quelques autres messieurs. Je fus mortifié de trouver la maison d'école dans une malpropreté regrettable et de voir que le maître n'avait aucune autorité sur ses élèves. Le juge et moi, nous le réprimâmes sévèrement. Je regrette de dire que la majorité des contribuables dans cette localité manifeste la plus grande insouciance pour le progrès des écoles. Quand je visitai cet endroit, l'année dernière, je me trouvai dans un temps d'élection de commissaires. Les amis de l'éducation avaient proposé quatre personnes qui pouvaient promouvoir les intérêts de l'éducation, mais malheureusement les adversaires de cette bonne cause parvinrent à faire élire quatre de leurs amis. Les efforts que je fis pour obtenir un autre résultat furent inutiles.

Township de Hamilton.—Il y a cinq écoles d'arrondissement dans cette municipalité, mais deux seulement sont en opération. L'une d'elles, tenue par M. Picard, muni d'un diplôme de première classe, est prospère et progressive; l'autre, dirigée par M. Raiche, est bien inférieure. Les commissaires avaient résolu de congédier ce monsieur et d'engager un autre instituteur plus capable.

Township de Richmond.—Il y a neuf écoles dans cette municipalité. Six sont sous le contrôle des commissaires, et trois sont dissidentes. Parmi les écoles sous le contrôle des commissaires, il n'y en a qu'une d'ouverte aujourd'hui. Elle est tenue par une institutrice très-capable. L'examen que j'y ai fait a été satisfaisant. Il est très-difficile en cet endroit de se procurer des instituteurs convenables. Les commissaires en attendent prochainement deux de Québec. Il y a deux écoles dissidentes bien tenues, l'une par un instituteur et l'autre par une institutrice. Les élèves suivent ces écoles avec régularité et leurs examens sont bons.

Township de Maria.—Il y a six écoles d'arrondissement dans cette municipalité, dont quatre seulement sont en opération. Ces quatre écoles sont tenues, deux par des instituteurs et deux par des institutrices; tous quatre sont des personnes qui possèdent bien l'art de l'enseignement.

Township de Carleton.—Il y a deux écoles d'arrondissement dans cette municipalité. L'une d'elles est une école modèle tenue par M. Lucier, qui est muni d'un diplôme de l'école normale. Son école est régulièrement suivie par 75 à 80 élèves qui sont très avancés.

Township de Nouvelle.—Il y a quatre écoles en opération dans cette municipalité.

Township de Scoolbred.—Il y a six écoles d'arrondissement dans cette municipalité, mais deux seulement sont en opération. L'une d'elles est tenue par un instituteur et l'autre par une institutrice. Ces deux écoles sont régulièrement suivies et bien dirigées. Les commissaires ont pris les moyens de pourvoir au plus tôt d'instituteurs les écoles vacantes.

Township de Mann.—Il y a deux écoles d'arrondissement dans ce district, mais une seule est en opération et encore est-elle une école bien inférieure. Les élèves sont peu assidus et les examens ont été faibles.

La Mission Indienne.—Cette école a été tenue depuis deux ans par un Acadien Français et suivie régulièrement par 75 à 80 jeunes Indiens, qui ont fait d'étonnants progrès. Le Rév. Messire Saucier visite l'école fréquemment et prend un grand intérêt à son avancement.

Township de Ristigouche.—Il y a deux écoles d'arrondissement dans cette municipalité. Les commissaires avaient engagé deux instituteurs qui n'étaient pas munis de diplômes. Sur mon avis, ces deux messieurs se sont présentés devant le bureau des examinateurs en mai dernier, mais ni l'un ni l'autre ne purent réussir; en sorte que les deux écoles sont aujourd'hui vacantes. Je suis informé que les instituteurs doivent se présenter prochainement de nouveau devant le bureau.

Township de Matapédia.—Cette municipalité possède une bonne école tenue par un maître qui est muni d'un diplôme.

Nouveau Rustico.—Il y a deux écoles d'arrondissement dans cette municipalité. L'une d'elles est tenue par l'ancien instituteur de l'école de la mission des Sauvages, et l'autre par un jeune colon acadien. Ils sont tous deux à la hauteur de leur tâche. Je les ai engagés à se présenter devant le bureau des examinateurs pour obtenir leurs diplômes, et je n'ai nul doute qu'ils réussiront. Ces Acadiens méritent toute la sympathie possible, si l'on considère les efforts qu'ils font pour l'avancement de l'éducation dans leur colonie.

Extrait du rapport de M. l'Inspecteur TREMBLAY pour l'année 1863.

M. Tremblay a pu constater que le nombre des écoles s'est augmenté assez considérablement dans son district d'inspection, que la plupart des instituteurs et des institutrices sont munis de diplômes, que les Commissaires font preuve de plus de zèle, que les comptes sont généralement bien tenus; mais, d'un autre côté, le matériel nécessaire fait défaut dans plusieurs écoles, et les élèves sont peu assidus.

Newport.—M. Manseau tient une bonne école dans cette municipalité.

Pabos.—Deux écoles dans cette municipalité. Celle de l'arrondissement No. 2 est bonne, l'autre laisse beaucoup à désirer.

Grande-Rivière.—Cette municipalité possède quatre bonnes écoles, et l'organisation du corps municipal est parfaite.

Cap Désespoir.—Il y a trois écoles sous le contrôle des Commissaires et une dissidente, dans cette municipalité. L'école dirigée par Melle. Béliveau a fait de grands progrès; M. Lacroix s'y montre toujours bon instituteur; Melle. Neville enseigne aussi avec succès.

Mme. P. Savage, qui dirige l'école dissidente, lui fait faire des progrès rapides.

Percé.—Il y a cinq écoles sous contrôle et une école indépendante, à Percé. Plusieurs de ces écoles sont sur un bon pied. Des dissensions, qui se sont élevées entre les Commissaires, ont quelque peu nui à leur avancement.

Ile Bonaventure.—Melle. Enright y dirige une école à la satisfaction complète des contribuables.

St. George de la Malbaie.—Les Commissaires remplissent bien leurs devoirs, et les instituteurs sont zélés et très-capables.

Douglas.—Cette municipalité ne compte encore qu'une seule école dirigée par un instituteur habile, M. Anderson.

York et Haldimand.—Cette municipalité ne possède qu'une seule école, mais elle est bien dirigée.

Baie Sud de Gaspé.—Il y a trois bonnes écoles dans cette municipalité, et les contribuables montrent beaucoup de zèle pour la cause de l'éducation. Les Commissaires visitent régulièrement les écoles: les comptes sont bien tenus.

Baie Nord de Gaspé.—L'école unique de cette municipalité est restée fermée une partie de l'hiver, faute d'instituteur.

Grande-Grave.—Les deux écoles de cette municipalité, malgré toute la bonne volonté des Commissaires, ont été fermées une partie de l'année.

Cap-des-Rosiers.—M. Didier Couture y tient une bonne école. Les Commissaires agissent avec beaucoup d'entente et de bonne volonté.

Anse-à-Grisfonds.—Il n'y a qu'une seule école dans cette municipalité, mais elle est bien tenue.

Rivière-au-Renard.—Il y a, dans cette municipalité, deux écoles très-bien dirigées par MM. Robitaille et Provençal. Le corps municipal est très-bien organisé.

Mont-Louis.—Cette municipalité, tout isolée qu'elle est, possède une bonne école, bien dirigée et régulièrement suivie.

St. Anne-des-Monts.— Cette municipalité possède deux bonnes écoles, qui sont dues au zèle du Rév. M. Vallée et de P. Ferrée, écr.

Cap-Chatte.—L'institutrice de l'unique école de cette municipalité s'est vu forcée d'abandonner son école, faute de diplôme. Elle doit se présenter, aussitôt qu'il sera possible, devant le Bureau des Examineurs.

Dans tout ce district d'inspection, il ne reste que trois municipalités où le système des taxes scolaires ne soit pas établi.

No. 3.—Extrait du rapport de M. TREMBLAY, pour 1864.

J'ai l'honneur de soumettre à votre considération ce qui suit sur l'état des écoles de ce comté.

Newport.—Cette municipalité possède une bonne maison d'école et un bon instituteur. Les élèves y sont bien disciplinés et les affaires financières en bon état.

Pabos.—On rencontre, dans cette municipalité, beaucoup de pauvres et peu de zèle. Les Commissaires n'accomplissent pas avec assez de sévérité les devoirs de leur charge. Leur trop grande indulgence est la cause qu'il existe beaucoup d'arrrages. Les deux écoles en opération sont bien tenues, mais les instituteurs se plaignent de la négligence que l'on apporte à leur payer leur salaire. Le système établi dans cette municipalité, ainsi que dans plusieurs autres, de payer les maîtres avec des ordres chez les marchands et même avec des produits, est fort peu recommandable.

Grande-Rivière.—Le nombre des écoles de cette municipalité, qui, l'an dernier, était de quatre, se trouve maintenant réduit à trois. Les arrondissements Nos. 1 et 2 n'en forment plus qu'un seul. L'école modèle, qui est présentement en opération, a produit cet effet. L'instituteur de cette école, M. C. Desforges, est toujours à la hauteur des éloges qu'il a si dignement mérités les années précédentes. Peu d'instituteurs enseignent avec autant de succès. Un grand nombre d'élèves assistent régulièrement à l'école et la fréquentent avec plaisir et empressement.

L'instituteur de l'école de l'arrondissement No. 2, est, lui aussi, très-recommandable et se voue d'une manière toute particulière à l'accomplissement de ses devoirs.

L'institutrice de l'arrondissement No. 3, bien qu'elle fasse tout ce qui dépend d'elle, ne peut cependant répondre, d'une manière satisfaisante, aux exigences d'une population mixte, vu qu'elle ne sait pas l'anglais. Elle devra discontinuer au commencement de l'année scolaire prochaine.

Le zèle bien prononcé de MM. les Commissaires, joint à celui de J. O. Sirois, écuier, secrétaire, ont mis les affaires de la municipalité dans le meilleur état possible. Cette municipalité, qui pourrait être un modèle pour beaucoup d'autres, mérite à bon droit toute l'attention du Département. Au mois de juillet prochain, s'il restait quelque argent à votre disposition, je serais heureux de voir l'école modèle recevoir une aide spéciale sur le fonds réservé pour ces sortes d'institutions.

Cap Désespoir.—Outre l'école dissidente, qui est très-bien tenue, cette municipalité renferme trois écoles sous contrôle, que j'ai visitées avec satisfaction. Je dois excepter l'école de l'arrondissement No. 3, où j'ai trouvé peu d'élèves et encore moins de livres. Il n'y a pas assez de régularité de la part des enfants et trop peu de sévérité de la part de la maîtresse. Elle devra discontinuer au terme de son engagement. Les Commissaires, eux aussi, ont mandu à leur devoir. Le secrétaire tient les affaires financières en bon ordre.

Percé.—Il y a trois écoles et trois institutrices à Percé. Je n'hésite pas à dire que ces écoles sont très-bien tenues. Le Rév. M. E. Guilmet n'épargne rien pour avoir de bonnes écoles. Les Commissaires se prêtent avec empressement à leurs devoirs. Je dois cependant déclarer que cette municipalité se ressent encore un peu de l'état arriéré où elle se trouvait il y a quelques années. Quoiqu'il en soit, j'ai le ferme espoir de voir MM. les Commissaires se libérer de toutes dettes dans le cours de la présente année. Le secrétaire-trésorier a su prélever une somme considérable d'arrérages, mais ses livres de compte n'ayant pas été bien tenus, on a résolu de les destituer.

Île Bonaventure.—Cette municipalité possède une bonne école dirigée par une bonne institutrice, et les affaires y sont administrées avec régularité par le secrétaire-trésorier. La maison Bouthillier et Frère a fait beaucoup en faveur de cette municipalité.

Malbaie.—Il y a maintenant, en cet endroit, une école en opération, qui est fréquentée par un grand nombre d'élèves. L'instituteur enseigne avec succès, et MM. les Commissaires, animés du désir de donner une opération plus active à la loi, ont résolu, lors de sa dernière visite, de faire un rôle d'évaluation. C'est un heureux mouvement pour cette municipalité, qui s'est d'abord montrée très-hostile à la loi des écoles, et qui, pendant plusieurs années, a vu languir l'éducation sous le système volontaire. Ce changement est particulièrement dû à l'énergie et au zèle éclairé de John Fauvel, écuier, président de la corporation. Jusqu'ici l'instituteur n'a pas eu de salaire fixe, et, par son engagement, ils convenait d'accepter l'argent payé par les contribuables ainsi que la subvention, quelqu'en fût le montant.

St. George de la Malbaie.—Bien que cette municipalité soit très-petite, elle ne laisse pas de donner à son instituteur un salaire convenable. C'est aussi à titre d'aide que MM. les Commissaires ont reçu, jusqu'à présent, la part d'octroi de la Malbaie, qui, ayant maintenant une école en opération, devra à l'avenir recevoir toute sa subvention. Cette diminution de l'octroi va nuire considérablement à cette municipalité. Je ne lui vois pas même la possibilité de soutenir son école si le Département ne lui vient en aide d'une manière toute spéciale. MM. les Commissaires et le secrétaire s'acquittent de leurs devoirs avec régularité.

Douglas.—Il faudrait trois écoles dans cette paroisse, et il n'y en a qu'une seule. Le système de contribution volontaire qui y prévaut ne lui permet pas d'en avoir davantage. Cependant, MM. les Commissaires apprécient maintenant ce système à sa juste valeur et se proposent d'avoir un rôle d'évaluation l'été prochain. L'école qui est maintenant en opération, fréquentée par plus de 60 élèves, est très-bien tenue. Le secrétaire remplit bien ses devoirs.

York et Hautimand.—(Banc de Sable.)—Depuis l'année dernière aucun progrès ne s'est opéré dans cette municipalité. Je crois que MM. les Commissaires feraient bien de se choisir un autre instituteur. Le Secrétaire s'acquitte avec intégrité des devoirs de sa charge et mérite du grand éloge.

Bassin de Gaspé.—Dans cette municipalité, il y a un bon instituteur et deux bonnes institutrices, et, conséquemment, trois écoles bien tenues où les élèves font des progrès constants. Les affaires scolaires sont bien gérées.

Baie Nord de Gaspé.—(Péninsule.)—Les Commissaires de cette municipalité n'ont réussi à se procurer une institutrice que plusieurs mois après les vacances. L'examen de cette école a été très-satisfaisant. Lors de sa dernière visite, les Commissaires ont pris des mesures pour établir une seconde école dans cette municipalité. Le secrétaire fait bien son devoir.

Grande-Grâce.—Malgré toutes les demandes et toutes les recherches des Commissaires de cette municipalité, il leur a été impossible de se procurer des maîtres. Les cotisations ont été payées comme à l'ordinaire, dans l'espoir qu'au printemps ils obtiendraient plus de succès dans leurs demandes.

Cap-des-Rosiers.—Cette municipalité, qui, pendant plusieurs années, s'est montrée si décidément opposée à la loi des écoles, se distingue maintenant par un zèle qui fait beaucoup d'honneur aux habitants. Outre le salaire que les Commissaires paient à leur instituteur, ces messieurs ont fait des dépenses considérables pour la construction de deux maisons d'école. Le secrétaire a montré beaucoup d'énergie et de persévérance dans l'exécution de ces travaux.

L'Anse-à-Gris-Fonds.—Cette petite municipalité a une bonne école en opération. M. l'instituteur et MM. les Commissaires et le secrétaire sont tous animés d'un esprit favorable à l'avancement de l'éducation et travaillent en conséquence.

Rivière-au-Renard.—Cette paroisse a deux écoles, tenues par les mêmes instituteurs depuis trois ans. Je n'ai que des éloges à faire de ces instituteurs. Leurs écoles sont bien tenues. Les Commissaires savent apprécier l'éducation. Ils assistent avec empressement aux examens. L'an prochain, on se propose d'établir une troisième école.

Mont-Louis.—Nonobstant l'isolement de cette petite localité, l'école qui s'y trouve a toujours fonctionné depuis plusieurs années. A sa dernière visite, le résultat de l'examen a été très-satisfaisant. MM. les Commissaires et le secrétaire-trésorier s'acquittent bien de leurs devoirs.

Ste. Anne-des-Monts.—Cette municipalité a deux écoles tenues par deux institutrices, qui enseignent avec zèle et succès. MM. les Commissaires et le secrétaire, tous animés du meilleur esprit, sont sincèrement dévoués aux intérêts de l'éducation.

Cap-Chatte.—Depuis la retraite de Madame L'Espérance, qui a dû discontinuer l'enseignement faute de diplôme, l'école de cette localité est restée vacante. Les Commissaires ont fait plusieurs demandes qui sont restées infructueuses.

Afin de répondre d'une manière plus efficace aux besoins de ce comté, je terminerai ce rapport en vous donnant l'assurance, qu'à l'avenir, je visiterai les écoles plus fréquemment que jamais, que je m'appliquerai tout spécialement à inspirer aux élèves le goût de l'étude, et aux parents la nécessité absolue de procurer des livres à leurs enfants.

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes.

CANADA.

Pour la première fois cette année, nous n'avons à signaler l'apparition d'aucune publication nouvelle de quelque importance, dans notre monde littéraire. Nous espérons que pour nos écrivains, en tout genre, ce n'est pas de l'engourdissement, mais du repos, et du repos qui va renouveler leurs forces de production. Car nous en voudrions lire tous les jours, des livres comme ceux qui ont paru dans le cours de cette année, des livres comme les *Vingt Années de Missions* de Mgr. Taché, comme les *Mémoires* de M. de Gaspé, et comme *Jacques et Marie* de M. Bourassa, comme beaucoup d'autres encore dont nous avons déjà parlé.

Notre littérature qui s'était gonflée soudainement à la manière des fleuves d'Europe, est maintenant rentrée dans le lit plus modeste des revues et des publications périodiques où on la retrouve, moins grandiose peut-être, mais non moins vive ni moins pure.

FRANCE.

JOSEPH DE MAISTRE, SES DÉTRACTEURS ET SON GÉNIE.—Joseph de Maistre est peut-être l'homme de notre temps le plus affirmatif et le plus ferme dans ses convictions. Avec une pareille trempe de caractère, son génie ne pouvait être qu'absolu, despotique même. Il eut des disciples dévoués, qui sont restés fidèlement attachés à ses doctrines, mais aussi il a pu compter parmi les écrivains français éminents des détracteurs acharnés. Quatre d'entre ces derniers, M. de Lamartine, Sainte-Beuve, de Saint-Priest et Balanche, qui ont déchiré, pour ainsi dire feuille à feuille, les œuvres du noble Savoyard, espérant qu'ils les disperseraient à leur souffie, viennent de recevoir une rude leçon de la main de M. Roger de Sezeval, écrivain mordant et sarcastique, qui unit une logique implacable à la plus grande facilité de diction.

Il a écrit tout un livre pour venger les outrages que ces auteurs sceptiques ou impies ont fait subir à M. de Maistre.

M. de Lamartine est peut-être le plus mal traité des quatre : « L'auteur de la *Chute d'un Ange*, dit-il quelque part, croit donner le coup de grâce à M. de Maistre ; il se demande « si cette renommée sera éternelle, » et naturellement il incline à croire que non ! « Car, dit-il, il y a trop d'alliage dans la monnaie d'idées qu'il a frappée à son coin, pour que la valeur n'en baisse pas avec le temps. » — Ah ! si une telle renommée vient jamais à baisser, c'est que les vérités baisseront parmi les hommes, et la gloire sera encore dans l'obscurcissement de la gloire. Mais vous, qui vous plaisez ainsi à prédire l'éclipse des plus pures lumières, que faut-il augurer de votre avenir et de votre nom, ô poète ! pauvre harpe colienne, vibrante indifféremment au moindre souffle ? Il convient à la force d'être modeste ; l'orgueil dans la décadence serait monstrueux. Ne le prenez donc point de si haut, et si ridiculement, avec ces hommes dont la grandeur est tout entière dans la vérité. Présentez un peu moins de votre gloire, et tenez-la pour ce qu'elle est en réalité : une vapeur, une brise, une poussière. Vous commencez déjà à vous survivre ; la faveur s'éloigne ; ne soyez pas le dernier à vous détacher de vous. Voilà vingt ans au moins que votre lyre ne rend plus que des sons faux ou impurs ; la *Chute d'un Ange* a marqué le déclin. Il n'en sort plus une seule de ces notes heureuses qui se gravent d'elles-mêmes dans la mémoire des hommes. Vos livres plus récents trahissent le manque d'étude et l'irréflexion. Excluez de toute bibliothèque sérieuse, ils subissent les humiliations de l'étalage au rabais. Votre puissant ennemi pour sa grande part, porte la fortune de la France sur l'écueil de la République ; le chant des *Girondins* a inauguré l'idole éphémère. — Souvenir de triomphe, qui doit être parfois importun à la conscience. — M. de Lamartine se croit-il quitte envers lui-même et nous tien-il pour dédommagés par les charmantes révélations de son égoïste jeunesse ? Les *Confidences*, *Graziella*, et les pages sensuelles ou impies dont son *Cours de littérature* est semé, sont-ce là les adieux qu'un écrivain sur la pente des jours, après de fatales erreurs, devrait à son siècle et à la vie ? Le ciel nous préserve de cette espèce de grands mortels, *enfants gâtés* des sociétés en décadence, admirés par leurs mères imbéciles, et dont les écrits, pleins d'emphase, mais vides de science et de raison, eussent fait hausser les épaules au plus humble écrivain du 17^e siècle.

M. de Sezeval ne se contente pas de chasser sous sa verge les profanateurs d'une gloire aussi pure que celle de M. de Maistre, il veut encore lui élever un monument digne de lui en le représentant sous les trois grandes figures de prophète du passé, de visionnaire de l'avenir et de penseur catholique. Il a écrit un beau livre, il a trouvé sa propre gloire en publiant celle d'autrui. C'est ainsi que certains monuments portent aussi haut la renommée de leurs auteurs que celle des héros à qui ils sont consacrés.

Petite Revue Mensuelle.

Nous vivons dans un temps où il est réellement pénible d'écrire une chronique, ou de faire une revue des faits accomplis. De quelque côté que l'on tende l'oreille, l'on n'entend que plaintes, gémissements, cris de détresse, et, au milieu de ce grand concert du malheur, s'élèvent des voix qui, avec un accent prophétique, annoncent à l'univers des châtements plus sévères encore. L'Evêque d'Orléans entr'autres, Mgr. Dupanloup, qui combat depuis si longtemps les erreurs du siècle avec une énergie qui égale ses succès, se voile soudainement la face et frémit dans toute sa chair à l'aspect des maux qui nous attendent. Une circulaire, qu'il adresse à tous les prêtres de son diocèse, a fait presque le tour du monde et le tour entier de la presse du Canada. Le style, comme les idées, sont d'un prophète. On croirait volontiers à Jérémie pleurant sur les ruines de Jérusalem. Et, de fait, l'Evêque d'Orléans écrit au milieu des ruines et de la déolation. Une inondation, plus épouvantable et plus dévastatrice que celle de 1856, la plus terrible qu'on eût éprouvée jusqu'alors, a ravagé une grande partie de son diocèse. Pas moins de vingt départements ont subi les atteintes du fléau ; 160,000 familles françaises sont restées sans pain, sansabri et tendant la main à la charité publique. Les seuls ouvrages publics, tels que les ponts, les chaussées, les chemins, les viaducs, etc., ont souffert des dommages pour une valeur de 12 millions de francs, ce qui fait croire que la perte des propriétés particulières est immense, presque incalculable.

Naturellement, le cœur d'un bon évêque est le point de répercussion des plaintes et des cris de douleur de toutes ses ouailles, et Mgr. Dupanloup souffre, à la fois, et pour lui et pour tous. Après cela, il n'y a guère à s'étonner qu'un voile de deuil descende sur ses yeux et teigne, pour lui, l'avenir d'une couleur sinistre. Nous ne voulons pas dire, sans doute, que tout est rose dans le ciel, nous reconnaissons que les signes des temps sont loin d'être favorables ; mais nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de pousser un cri de désespoir, ainsi que le fait Mgr. d'Orléans, si perçant qu'il a retenti jusqu'au plus profond des entrailles du monde.

La presse progressiste, le *Sicéle* en tête, a répondu à cette circulaire du prélat par l'indignation et le sarcasme. Pouvait-il en être autrement, puisque Mgr. d'Orléans stigmatise au premier rang les doctrines de l'impérialisme et du socialisme du Congrès des étudiants de Liège, de la Convention des Ouvriers de Genève, et de certaine autre société de Paris

formée sur le principe : « *Agis comme tu penses*, » et dont les réglemens, article par article, sont autant de blasphèmes contre la foi catholique : « Les adhérents à cette dernière association déclarent s'engager à ne jamais recevoir aucun sacrement d'aucune religion :

*Pas de prêtre à la naissance,
Pas de prêtre au mariage,
Pas de prêtre à la mort.*

« Ils constituent sous ce titre : *Agis comme tu penses*, une association qui a pour loi la science, pour condition la solidarité, pour but la justice.

« Voici la formule destinée à assurer la sanction pratique de ces principes :

CECI EST MON TESTAMENT.

« Ma dernière volonté est de n'être enterré suivant les rites d'aucune religion, et je donne à..... le pouvoir de me représenter auprès de ma famille pour empêcher la profanation de mon corps.

Pouvait-il en être autrement encore, lorsque la plume du noble évêque flétrit, du même coup, les sociétés secrètes, les productions sceptiques et anti-chrétiennes et la dépravation des mœurs du siècle ?

Pouvait-il en être autrement, surtout, lorsque l'auteur se prosternait avec vénération aux pieds du Pontife de Rome, à qui toutes les forces de l'ordre, toutes les puissances occultes et subversives de l'ordre social, si hautement préconisées par la presse progressiste, forgent, depuis plus de dix ans, des chaînes ?

Il semble, hélas ! que les sourdes menées de ces adversaires de la foi et de la civilisation vont bientôt toucher au succès. L'annexion définitive de la Vénétie à l'Italie a été consommée par la France le 19 octobre dernier. En ce jour, le général Lebauf, au nom de l'Empereur, remettait à la Vénétie le droit de disposer de ses destinées, et huit jours après, elle tombait dans les bras de Victor-Emmanuel par un vote presque unanime en faveur de l'unité italienne. Pendant que les populations allaient au-devant de Victor-Emmanuel, semant des fleurs sur son passage, le gouverneur autrichien Alemann quittait la péninsule, emportant avec lui le drapeau de l'Autriche. Partout la foule la saluait respectueusement, et le général et son état-major ont répondu à cette courtoisie.

Les relations diplomatiques ont été rétablies de suite entre les cabinets de Vienne et de Florence : M. de Brück doit remplir la place de chargé d'affaires auprès de Victor-Emmanuel, jusqu'à la nomination d'un ministre plénipotentiaire.

Il y a un fait remarquable à observer dans cette cession de la Vénétie par l'Autriche à l'Italie. La main de la France, qui a arraché ce beau fleuron de la couronne de l'Autriche et l'a déposé au pied du trône de Victor-Emmanuel, s'est retirée de suite dans l'ombre. Napoléon rougirait-il de ce sacrifice qu'il fait à la révolution, ou bien l'Italie serait-elle ingrate à ce point qu'elle ne sait pas reconnaître ses bienfaiteurs ? Le général Lebauf donne Venise au général Michiel, qui la reçoit sans même dire : « Je vous remercie. » Le cadu en valait pourtant la peine. Il coûtait, du moins, assez de sang et de travaux à la France pour que son nom fut mêlé aux éclats du triomphe.

Maintenant, c'est droit à Rome que va marcher la révolution. Déjà, les troupes italiennes ont envahi le territoire pontifical, dont l'intégrité avait été garantie par la célèbre convention du 15 septembre 1864. Le cercle des baionnettes et des poignards se resserre autour de la poitrine du Souverain-Pontife. Va-t-il demander grâce et tendre les mains aux chaînes ? On l'a cru, et l'Italie l'a espéré un instant. Mais sa voix vient de s'élever, plus forte et plus énergique que jamais, pour protester contre l'envahissement de son territoire, le patrimoine de l'Eglise. Il cédera à la force, mais toujours en respectant les droits sacrés dont il est le dépositaire. S'il lui faut, cependant, aller confier à un autre peuple la liberté de l'Eglise, il prendra le chemin de l'exil ; mais toujours et partout il portera avec lui son titre de Roi de Rome, qui restera à jamais sur la tête de ses successeurs comme une éternelle protestation contre l'unité italienne. Puisque tout pouvoir vient de Dieu, il peut se passer d'une couronne pour être roi.

L'Espagne et l'Autriche ont offert à la France de lui prêter leurs forces pour maintenir l'inviolabilité du territoire pontifical, et la France a refusé de rendre une réponse officielle.

Cependant, aux termes de la convention du 15, les quelques soldats français qui restent encore à Rome doivent se retirer le 19 décembre prochain. Une seule cause pourrait les y retenir : c'est le défaut de paiement de la dette pontificale par Victor-Emmanuel, et l'on sait que ses coffres sont vides. Napoléon tiendra-t-il à l'exécution de cette clause ? Nous le saurons bientôt.

On a dit que Pie IX en songeant à son lieu d'exil a tourné ses regards vers Malte. Ce serait une étrange anomalie, que de voir le chef de l'Eglise catholique, remettant ses destinées aux mains d'une puissance protestante.

La présence de M. Gladstone, à Rome, dans un moment aussi critique, est de nature à accréditer cette rumeur. On a dit plus, on a fait courir le bruit que la Prusse, autre puissance protestante, aurait offert au Saint-Siège la protection de ses armes, qui sont devenues les arbitres des destinées de l'Europe.

Dans ce temps, où grâce à l'introduction forcée dans le code des nations de principes politiques que l'on interprète à son gré suivant les circonstances et les lieux, il n'est pas étonnant que les Empires soient

si mal assurés sur leurs bases, qu'une découverte d'un humble mécanicien les fasso tous chanceler.

Le fusil à aiguille règne de fait en maître, en despote dans le monde. On tremble aujourd'hui devant le plus fort comme on tremblait autrefois devant la justice et l'honneur. S'il en est autrement, d'où vient que l'on souffre sans protester, que les Etats de l'Allemagne soient parqués dans la Prusse comme un vil troupeau; d'où vient que M. de Beuss, en devenant ministre de l'Autriche, encore toute saignante de sa blessure de Sudova, n-t-il besoin de demander à la Prusse la permission de panser un noble blessé; d'où vient enfin que la France forge, en toute hâte, des fusils Chassepot, plus terribles encore que le fusil prussien; d'où vient cela, sinon de ce qu'il n'existe plus dans le code international que le principe du droit du plus fort?

Les hérésies en rompant le faisceau de l'unité religieuse en Europe, ont détruit la bénigne influence de l'intervention de Rome dans les démêlés de roi à roi ou de peuple à peuple. A partir de ce moment, il fallut créer l'équilibre européen. Maintenant que le principe de non-intervention a rompu cet équilibre, il ne reste plus de digne à opposer à l'avidité conquérante de certaines puissances, et le testament de Pierre le Grand sera peut-être bientôt ratifié à Vienne, à Constantinople, à Rome et à Paris. Que l'alliance dont on parle entre la Russie et la Prusse vienne à se réaliser, que n'aura pas à craindre le reste de l'Europe des tentatives de cette coalition? Songeons que la Prusse agrandit les cadres de son armée jusqu'au chiffre de un million cinq cent mille hommes, songeons que depuis ses récentes conquêtes elle commande des forces navales de la plus haute importance. A elle seule elle vient de faire trembler toute l'Europe, que sera-ce donc quand les Cosaques lui prêteront leurs forces?

Pour donner une idée du degré de puissance auquel vient de s'élever inopinément la Prusse, nous reproduisons l'extrait suivant d'un journal allemand qui établit les divers changements récemment accomplis dans le Nord de l'Allemagne. Cet extrait a d'ailleurs par lui-même une valeur à la fois politique, historique et géographique :

« A la fin de 1865, la monarchie prussienne, composée des huit provinces de la Prusse proprement dite, Posen, Brandebourg, Poméranie, Silésie, Saxe, Westphalie et le Pays du Rhin, avec les petits territoires de Hohenzollern, de Jade (prononcez Jadt), et de Lauenbourg, le Schleswig-Holstein et les domaines compris dans le Luxembourg, à Mayence, Rastadt, Francfort, etc., présentait une étendue de 9,087 milles d'Allemagne carrés (1 mille d'Allemagne vaut 7,420 milles et une fraction, et le mille carré un peu plus de 55 kil. c. 0,629), avec une population totale (recensement de décembre 1864) de 19,305,000 âmes.

« Les récentes annexions lui ont donné :

	Etendue, milles c.	Population.
Royaume de Hanovre.....	699	1,923,402
Hesse-Electorale.....	172,85	747,283
Duché de Nassau.....	85,09	460,014
Ville de Francfort.....	1,59	89,837
Duché de Holstein.....	155	554,010
Schleswig.....	165	406,486
Enclaves cédées par la Bavière.....	10	32,076
Enclaves cédées par le grand duché de Hesse.....	20	75,102

« Ce qui donne une augmentation de 1,309 milles carrés de territoire, et 4,285,700 âmes de population.

« La Prusse a donc aujourd'hui :

« Superficie : 6,395 milles carrés, ou 352,127 kil. carrés.

« Population : 23,590,543 âmes.

« Comme rapprochements, il est bon de noter les chiffres suivants :

	Superficie, kil. c.	Pop. 1861, âmes.
France.....	543,051	37,382,225
Allemagne du Sud (Bavière, Wurtemberg et Bade).....	110,814	7,953,000
Autriche (sans la Vénétie).....	622,486	32,100,000
Italie (avec la Vénétie).....	284,454	14,225,000

« Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance de ces chiffres et leur signification.

« Voici maintenant un relevé historique qui a bien son intérêt :

La Prusse, avec le titre de <i>duché</i> , avait en 1640, sous le duc Frédéric Ier, une superficie approximative de.....	535 milles c.	habitants.
En 1688, sous le duc Frédéric-Guillaume... ..	2,031 et environ	1,650,000
En 1713, devenu <i>royaume</i> sous Frédéric Ier, (acquisition de Neuchâtel, Tecklembourg), etc.....	2,044	— 1,650,000
1740, à la mort de Frédéric-Guillaume Ier, (acquisition de Gueldres et de la Poméranie).....	2,160	— 2,240,000
1786, à la mort de Frédéric II, dit Frédéric le Grand, (acquisition de la Silésie, de la Prise orientale et de la Prusse occidentale).....	3,540	— 6,430,000
1797, à la mort de Frédéric-Guillaume II, (acquisition d'Anspach et Baireuth, et d'une portion de la Pologne).....	5,552	— 8,687,000

1840, à la mort de Frédéric-Guillaume III, (acquisition des provinces du Rhin), etc..	5,060	— 14,991,241
1861, à la mort de Frédéric-Guillaume IV... ..	5,068	— 16,491,220
1865, sous le roi Guillaume Ier, (acquisition du Lauenbourg).....	5,087	— 19,305,000
1866, (acquisition du Schleswig-Holstein, du Hanovre, de la Hesse-Electorale, du duché de Nassau et de divers autres territoires).....	6,345	— 23,590,543

« En ce qui concerne ses forces maritimes, la Prusse s'en préoccupe aussi très-vivement; elle se prépare à remplir son rôle protecteur à l'égard de toutes les marines de l'hégémonie.

« La flotte de commerce de la Prusse n'était encore, il y a dix-huit mois, que de 1,665 bâtiments petits et grands, et la plupart de cabotage; mais cette puissance, devenue maîtresse de toute l'Allemagne du Nord, se trouve maintenant investie de la protection d'une flotte marchande de 10,202 bâtiments.

« Pendant que la Prusse se grandit sur les ruines de ses voisins, la France sensible perdre de jour en jour de son prestige. On doute de sa parole à Rome, elle retire ses forces de Mexico, elle est frappée, à l'intérieur, par les inondations, par le choléra qui sévit cruellement dans le Nord et dans la Belgique, et le socialisme et l'athéisme la rongent jusqu'au cœur.

« Dans cet état de décadence et de misère, on lui annonce, il y a environ un mois, que l'Empereur était mourant. La consternation devint universelle. Les relations politiques et commerciales des deux mondes en furent bouleversées. De ce côté-ci de l'Atlantique, la nouvelle, portée d'écho en écho, était devenue plus grave. On a dit: Napoléon III est mort. Par bonheur pour la France, sa santé, qui de fait était gravement atteinte, s'est rétablie promptement, et au milieu du cataclysme il se trouve encore au timon des affaires.

« Après Pie IX, Napoléon et de Bismark, l'homme qui attire le plus l'attention en Europe est M. John Bright, le défenseur infatigable des droits du peuple du Royaume-Uni. Il y a plus de trente ans que M. Bright invite le gouvernement à entrer dans une voie de réforme favorable à la masse de la population. Journaux, livres, discours, associations, il a tout mis en œuvre pour atteindre son but.

« Il parcourt en ce moment l'Irlande, après avoir visité l'Ecosse, partout proclamant la réforme électorale, au milieu des acclamations du peuple. Il demande l'abolition des bourgs pourris qui nourrissent dans leur sein une corruption dégradante, et à la suite qu'il soit fait une large distribution de franchises électorales parmi la classe ouvrière. On écrivait de Londres à Paris, à la date du 29 octobre: « Bright est déjà en Irlande depuis samedi. Le comité a été tout entier à sa rencontre, à Kingston. Le tribun du peuple aurait pu faire une entrée triomphale dans la capitale de la Verte Erin, mais il a préféré se rendre modestement à la maison de son hôte, M. James Houghton. Chacun s'accorde à considérer cette visite, dont aucun journal n'avait parlé, comme un événement politique de la plus haute importance.»

« Au milieu de ce fracas des conquêtes de la Prusse, des cris d'enthousiasme de l'Italie arrivant à Venise, des mouvements et de l'agitation des grandes nations, l'insurrection de Crète a passé presque inaperçue. Elle a été étouffée en naissant par la vigoureuse répression du gouvernement turc.

« S'il faut en croire M. Noguez, un des collaborateurs de la *Revue de l'Instruction Publique*, qui a écrit une brochure sur la Révolution Candiotte, les Crétois seraient des enfants gâtés qui ne savent pas ce qu'ils veulent, et qui demandent des privilèges dont ils ont eu, de tout temps, la jouissance.

« Mais un fléau bien autrement effrayant que la guerre et les inondations vient d'être signalé dans le nord de la France et en Belgique, nous voulons parler du choléra. La Belgique est peut-être le pays de l'Europe qui a le plus besoin d'épreuves, parce que, de tous côtés, il s'y élève des chaires d'impieété du haut desquelles retentissent des vociférations et des blasphèmes contre toute foi aux vérités révélées. Il est bon que le feu du ciel purifie un peu cette terre souillée.

« L'extrait suivant d'une lettre que nous recevions, ces jours derniers, d'un homme éminent, nous donne une idée de l'état social et moral de cette contrée :

« Il n'y a plus ici d'école de respect pour ainsi dire; la foi antique, la morale elle-même sont basées publiquement dans les *cafés-concerts*, sapées dans les prédications, qui, sous prétexte d'instruction du peuple, n'apprennent au peuple qu'à douter de tout et à s'imaginer tout savoir sans s'être donné la peine de rien apprendre. On donne des résultats, mais non les moyens de les trouver. On dogmatise et toujours pour arriver à la négative. On dit aux masses: jouissez! On veut détourner l'ouvrier du cabaret par les lectures publiques: l'ouvrier s'y ennuit et devient mécontent de son état; il retourne au cabaret ou se gonfle de prétentions qu'il ne peut satisfaire, et il prend la société en grippe. A force de flatter les ouvriers et les jeunes gens, on les déchaîne et l'on verra une révolution sociale d'autant plus terrible qu'elle sera plus stupide et moins justifiée. Mais le mal que je signale n'est point particulier à mon pays. Partout où les doctrines matérialistes ont pénétré, on observe les mêmes phénomènes, symptômes précurseurs d'une décadence sociale.

« En attendant, l'Europe a été témoin de scènes sanglantes et décimées par l'épidémie. Ici, nous échappons à peine au dernier de ces maux; quant au premier, nous ne savons pas à quoi nous pouvons nous attendre demain. L'horizon est bien sombre! Une grande agitation contre la

Prusse règne en Allemagne, et l'on commence à craindre que les jours de l'Empereur des Français ne soient comptés. Le droit du plus fort est ouvertement triomphant."

Après cette longue énumération des maux qui affligent la terre, on serait porté à croire que jamais le bras de Dieu ne s'est appesanti plus lourdement sur nous. Ce serait une fausse impression. Car, de tout temps, les douleurs et les misères ont été largement dispensées à l'humanité. On signale le choléra ! la peste ! mais ces deux fléaux sévissent incessamment sur un point ou sur un autre du globe, et, s'ils nous paraissent si effrayants, c'est qu'ils éprouvent des nations qui nous touchent de près ; on se plaint de la guerre ! mais l'histoire nous apprend que la paix ne fut donnée au monde qu'en deux courts moments : à la naissance du Christ et pendant quelques jours à la fin du XVIII^{ème} siècle. Les inondations, les incendies, la disette, les tremblements de terre, exercent aussi incessamment leurs ravages sur quelque coin du globe. Ce qui fait que nous exagérons aujourd'hui les proportions de nos malheurs, c'est que, grâce à la facilité des communications, à la multiplicité des rapports commerciaux, politiques, etc., les liens qui unissent les différents peuples se resserrent tous les jours de plus en plus. Le genre humain marche vers l'unité, et l'on peut dire, à proprement parler, qu'il souffre maintenant comme le corps de l'homme ; les douleurs d'un seul membre se font sentir dans tous les autres simultanément.

L'Amérique a, pour ainsi dire, la main sur le cœur de l'Europe et réciproquement l'Europe la main sur le cœur de l'Amérique depuis la pose du câble transatlantique. En un instant toute la terre se réjouit, s'alarme, se félicite ou s'indigne sous l'effet des mêmes sentiments. On se parle et on s'entend d'un pôle à l'autre. On peut dire : "il n'y a plus de mers," aussi bien que Louis XIV disait : "il n'y a plus de Pyrénées."

Autrefois, on tardait tant à apprendre ce qui se passait dans les contrées éloignées, que ces impressions douloureuses qui naissent du spectacle de la multiplicité des fléaux étaient absolument inconnues.

Le nouveau monde a aussi sa part d'épreuves comme l'ancien. Au Mexique, on voit un empereur demander, comme une grâce, qu'il lui soit permis de déposer une couronne dont le poids l'écrase. Le trésor est épuisé et le flot de l'anarchie, contenu à distance par la valeur des troupes françaises, va bientôt envahir toute la contrée du moment que ces troupes se seront retirées, ce qui malheureusement ne saurait tarder. Evidemment la France ne connaissait pas le terrain sur lequel elle allait opérer lorsqu'elle tentait une pareille expédition. Elle a fait de grands sacrifices, plus grands qu'elle ne s'y attendait ; le sang de ses braves a coulé sous les balles et les couteaux des guerillas mexicains ; la peste en a emporté un bon nombre ; son argent a été répandu à pleines mains, et tout cela en pure perte. Forcée de se retirer, elle va quitter le pays dans le même état d'anarchie où il se trouvait avant son intervention. Cette expérience cruelle vient de démentir l'assertion de Santa-Anna : "que le régime monarchique est le seul qui convienne au Mexique." "Ce pays, aujourd'hui, n'est propre à aucun gouvernement. Depuis 1808, date de sa séparation d'avec l'Espagne, la guerre civile est devenue son état normal. Qui sait si ce n'est pas là le châtiment que lui réserve le ciel pour venger le sang de millions de victimes innocentes qui l'ont arrosé au temps de la conquête ?

Maximilien, en abandonnant les funestes rivages de la Vera-Cruz, doit s'en retourner dans sa solitude de Miramar, où sa noble jeune femme, ployée sous les coups de l'adversité, conserve à peine une dernière lueur de raison. Heureuse encore d'être ainsi frappée dans de telles circonstances ; elle ne comprendra son malheur qu'à demi. Mais, pour l'empereur déchu, c'est un accroissement de maux, et sa femme, au lieu d'être une compagne, ne sera peut-être plus qu'un fardeau dans sa vie.

Il y a lieu d'espérer, néanmoins, qu'elle pourra recouvrer la mémoire et la raison. La science promet beaucoup ; nous aimons à croire, pour cette fois au moins, qu'elle réalisera ses promesses.

Deux délégués américains, Campbell et Sherman, chargés d'une mission diplomatique, sont actuellement en route vers le Mexique. Apporment-ils la paix ou la guerre dans les plis de leurs toges, c'est ce que nous ne saurions dire ; mais le temps serait mal choisi par nos voisins pour provoquer une guerre avec l'étranger. Les radicaux, forts de leurs récents triomphes électoraux, parlent de déposer le Président Johnson s'il se refuse à la mesure qu'ils se proposent de soumettre au Congrès, mesure tendant à limiter le nombre des représentants du Sud suivant le chiffre de la population blanche. Jusqu'ici les droits de représentation, pour cette partie des Etats-Unis, étaient basés sur le chiffre de la population entière, blancs et noirs, malgré que ces derniers n'eussent aucun accès au scrutin. Naturellement, les partisans du Sud crient à l'injustice, à la persécution. Les cendres de la guerre civile sont encore chaudes, et il ne faudrait pas souffler bien fort pour y ramener la flamme.

Il semble en vérité que le Canada soit le seul coin du monde où règne la paix et le calme. Et encore sommes-nous dans des trances continuelles au sujet des Féniciens que l'on s'attend d'un moment à l'autre à voir apparaître à la frontière. Le verdict rendu par un jury canadien contre quatre de leurs partisans qui ont envahi le pays, a paru remuer de nouveau leur bile. De vives démarches ont été faites, des conciliabules ont été tenus, des menaces ont été proférées, ce qui ne nous empêche pas de dormir tranquillement sur les deux oreilles. L'Angleterre est bien décidée à réprimer les tentatives de ce parti de factieux partout où elle le rencontrera. Elle nous a envoyé, ici, au-delà de 10,000 hommes de troupes régulières. On

n'en avait pas vu un aussi grand nombre depuis 1812 ; et, en ce moment même, 20,000 de ses soldats débarquent en Irlande pour surveiller leurs mouvements.

Les délégués canadiens qui avaient pris passage à bord du *China* et de l'*Australia*, ont fait une heureuse traversée, et sont maintenant à Londres. Ces délégués sont MM. Cartier, Galt, J. A. McDonald, Langlois et McDougall, qui, de notre part, vont apposer leurs noms au grand contrat international de la Confédération.

Le 14 du mois d'octobre dernier, un terrible incendie consumait la moitié du faubourg St. Roch et le faubourg St. Sauveur, de Québec. Quinze mille personnes restèrent sans abri à la veille d'une saison rigoureuse. Près de la moitié de ces infortunés étaient dénués de tout, même de pain. Mais le peuple canadien, ému de compassion, trouva dans les ressources de sa charité de prompts et effluents moyens de secours. De tous les coins du pays on envoyait des vivres, des habits et de l'argent. La ville de Londres, en apprenant ce malheur, s'est montrée généreuse jusqu'à la prodigalité. A New-York, les Canadiens ont fait un appel au peuple américain, qui y a répondu avec empressement. Grâce à ces secours, toutes ces familles sont aujourd'hui abritées contre les rigueurs de l'hiver. Un bon nombre de maisons sont déjà en voie de reconstruction, et l'incendie ne conservera plus bientôt de traces que dans la mémoire des malheureux Québécois qui en ont été victimes.

Nous avons actuellement au milieu de nous deux hôtes distingués, deux princes Italiens : le prince Doria et le Duc Grigiola. Le maître de Montréal, M. Starnes, leur a donné le spectacle d'une fête champêtre aussi primitive que possible pour notre pays, au village Iroquois de Caughnawaga. Les illustres Romains sont revenus enchantés de la réception qui leur a été faite par les Sauvages. Les deux extrémités de la société se sont cordialement données la main en cette circonstance.

Pendant que ces illustrations voyagent d'un continent à l'autre, il en est d'autres qui entreprennent le grand voyage du temps à l'éternité. M. de Thouvenel, homme politique, diplomate et sénateur français, expirait à Paris, le 18 octobre dernier, à l'âge de 48 ans. Dans ce court espace de temps M. de Thouvenel, par son activité et ses talents, a accumulé des œuvres qui pourraient remplir une vie de plus d'un siècle. Né à Verdun, le 11 novembre 1818, il fit, en Orient, après son droit terminé, un premier voyage dont il publia la relation en 1833. En 1844 il fut envoyé à Bruxelles comme attaché d'ambassade, de là il passa à Athènes où il reçut le titre de ministre plénipotentiaire, qu'il conserva à Munich où il fut ensuite envoyé. Après le coup d'Etat du 2 décembre, il fut chargé de la direction politique au ministère des affaires étrangères, et garda ces fonctions jusqu'à l'époque des Conférences de Vienne. Au milieu des difficultés diplomatiques créées par la question italienne, il fut appelé à remplacer M. Walowski en 1860.

M. Thouvenel a écrit plusieurs ouvrages de mérite, entre autres : *La Hongrie et la Valachie*, et *Souvenirs de voyages et notices historiques*.

Des funérailles pompeuses lui ont été faites. Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice y étaient représentées par de hauts dignitaires de leur Cour, et l'église a revêtu tout le luxe de son deuil pour la cérémonie funèbre.

Il y a peu de jours, le 1er nov., M. J. B. Eric Dorion, M. P. P., rédacteur et propriétaire du journal le *Désfricheur*, expirait à l'Avenir, à l'âge de 40 ans. Ce jeune Canadien a su remplir sa vie aussi bien que M. de Thouvenel. C'était une âme forte dans un corps fragile, et son activité, son énergie devaient être une des causes de sa mort prématurée. Il est tombé en luttant, la parole sur les lèvres et la plume à la main. Le jour même de sa mort, le 1er novembre, il avait prononcé un discours à la porte d'une église de son comté. Homme d'initiative, il ne reculait devant aucun obstacle. Il s'est formé lui-même, lentement, péniblement, sans le secours d'aucun maître. Du moment qu'il s'est senti de force à entrer dans le champ clos de la politique, il s'est montré le plus ferme champion des idées et des principes de son parti. Jamais il n'a reculé d'une semelle, jamais il n'a désespéré, même sous les coups les plus rudes de l'adversité. Après avoir rédigé, sur le comptoir d'un marchand de Trois-Rivières, un petit journal clandestin sous le titre de *Grand Jean l'Écogrieffe*, il prenait la rédaction de l'*Avenir* en 1847.

L'*Avenir* vécut quatre années et demie ; M. Dorion déposa sa plume sur cette tombe en écrivant ces mots : "L'*Avenir* meurt aujourd'hui et ne se métamorphose point. Comme journaliste, je meurs avec lui et désire être enseveli dans son programme." Il devait revenir sur cette résolution dans l'automne de 1862, époque de la fondation du *Désfricheur*, qu'il dirigeait avec conscience et avec talent.

M. Dorion a fondé trois journaux, a bâti un village (l'Avenir), a représenté les comtés de Drummond et Arthabaska durant l'espace de dix ans. Toute sa vie a été scannée de traverses et d'embaras de tout genre. Ce n'est que par une vigueur morale prodigieuse qu'il a pu supporter les rudes travaux de sa vie. Aussi tout le monde se plaisait à reconnaître son énergie et respectait ses convictions. Les journaux de toutes les nuances ont entouré sa tombe de regrets sincères.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— On lit dans le *Journal de Québec* :

“ Tout ce qui touche à l'honneur du nom canadien étant de nature à intéresser les véritables amis du pays, nous croyons faire un vif plaisir à nos compatriotes en leur faisant part des bonnes nouvelles suivantes qui nous arrivent de Rome :

“ Le 20 août dernier, M. Fabbé Thos. Chandonnet, qui a fait tant d'honneur au Séminaire et au clergé de Québec par son enseignement philosophique à l'Université Laval, et par sa prédication dans la chaire de la Cathédrale, subissait solennellement ses épreuves pour le doctorat en philosophie au Collège Romain. Inutile de dire que M. Chandonnet a remporté un triomphe complet, et que ses interrogateurs n'ont eu assez d'éloges pour louer la supériorité avec laquelle il a su traiter et résoudre les questions les plus difficiles de la métaphysique et de la morale.

“ Ceux qui connaissent la haute capacité et le sens vraiment philosophique de M. Chandonnet, ne seront pas étonnés d'apprendre qu'il ait remporté un succès si considérable, et que, dans tout le cours de ses relations avec ses professeurs, il n'ait eu à recevoir que les éloges les plus flatteurs pour la profondeur et la sûreté de ses vues philosophiques. Mais ce qui devra surtout surprendre, c'est que M. Chandonnet ait pu, dans l'espace de neuf mois, préparer un examen en philosophie qui demande, d'ordinaire, plusieurs années d'étude, tout en faisant, d'un autre côté, des études de droit canonique assez considérables pour lui permettre de prendre, comme il l'a fait en juin dernier, sa licence en droit canon.

“ M. Chandonnet est donc, à l'heure qu'il est, et cela au bout de neuf mois de séjour à Rome, licencié en droit canonique de l'École de l'Apollinaire, et docteur en philosophie du Collège Romain.

“ C'est le 4 septembre dernier qu'a eu lieu, dans l'église de Saint-Ignace, la séance solennelle de la distribution des diplômes. Le cardinal Biglio, jeune et savant Barnabite tout récemment élevé à l'honneur de la pourpre, présidait la cérémonie, à laquelle assistait tout ce que Rome renferme de plus distingué pour la science et l'importance des emplois. Nous croyons savoir, de la manière la plus positive, que c'est la première fois que des Canadiens ont en l'honneur de figurer dans la proclamation des docteurs sortis du Collège Romain. MM. les abbés Benjamin Pâquet, Louis-Honoré Pâquet et Louis-Nazaire Bégin, du Séminaire de Québec, ont été solennellement proclamés docteurs en théologie en même temps que M. Chandonnet recevait son diplôme de docteur en philosophie, en présence des cardinaux, des évêques, des prélats et des savants de Rome, qui remplissaient l'église de St-Ignace. C'est assurément une gloire pour le Canada et pour le Séminaire de Québec d'avoir contribué à l'éclat de cette grande solennité scientifique, en fournissant quatre docteurs à la liste des proclamations.”

— Avant de se séparer, le Congrès des Etats-Unis de Colombie a déclaré accepter avec reconnaissance le don fait par le président de la république, général Mosquera, d'une magnifique statue de Christophe Colomb. Aux termes du décret, cette statue sera érigée sur la principale place de la ville qui porte le nom du grand navigateur, dans l'isthme de Panama, au bord de l'Atlantique.

Le piédestal portera pour inscription sur une de ses faces les vers célèbres de Sénèque, où la future découverte de l'Amérique est annoncée avec une merveilleuse précision :

Veniens annis secula seris,
Quibus Oceanus vincula rerum
Laxet, et ingens pateat tellus,
Tethysque novos detegat orbes
Nec sit terris ultima Thule.

(Dans les âges reculés viendront des siècles où l'Océan rompra les liens des choses, et une immense terre se déploiera, et Téthys mettra à découvert de nouveaux mondes, et Thulé (Islande) ne sera plus la dernière des terres.)

Sur un autre côté du monument, au-dessus des mots : CHRISTOPHORUS COLUMBUS, on lira le distique suivant :

Extremum, ingentem, cœcum trans aequora mundum

Hesperæ vates dixerat ipsæ dedî.

Ante diem IV Idus octobris MCCCLXXII.

(Le poète de l'Hespérie avait annoncé un monde extrême, immense, ténébreux, au-delà des mers. Je l'ai donné.

Le quatrième jour avant les ides d'octobre 1492.)

C'est en effet le 11 octobre 1492, au soir, que Colomb, croyant aborder par la voie de l'ouest le continent asiatique, découvrit une des petites Antilles, sur laquelle il débarqua le lendemain ; il la nomma San Salvador et en prit possession au nom des rois catholiques Ferdinand et Isabelle ; mais ce ne fut qu'en janvier 1503, à son quatrième et dernier voyage, qu'il reconnut la terre ferme et toute la côte orientale de l'isthme de Panama jusqu'au golfe de Darien.

Mais une particularité trop peu connue, c'est que Colomb ne cherchait pas un nouveau continent, et il mourut sans connaître toute la grandeur de sa découverte. Il voulait seulement atteindre par l'ouest l'extrémité de l'Asie orientale, et c'est pourquoi il appela *Indes occidentales* les régions qu'il trouva sur sa route, et qualifia leurs habitants d'*Indiens*. Cette erreur fut cause que le continent nouveau prit le nom d'Amérique Vespuce au lieu du sien.

Symbole de la destinée réservée à la plupart des grands inventeurs !

Cherchant à l'opposé de la voie suivie par leurs devanciers, ils trouvent des terres nouvelles, mais la réalité qu'ils découvrent est tout autre que celle qu'ils avaient imaginée, et leur gloire revient à d'autres.

Parce que Christophe Colomb se trompait sur l'objet précis de ses recherches et de ses découvertes, était-ce une raison pour prendre le parti de ses détracteurs contre son génie ?

J. D.

(L'Économiste Français.)

— A propos du télégraphe transatlantique, “ on a remarqué avec satisfaction que la transmission de l'électricité à de grandes distances est loin de rencontrer les difficultés auxquelles on s'attendait. L'année dernière on s'était cru obligé de faire usage d'une batterie de 500 couples, mais le surcroît d'intensité du courant n'avait fait qu'endommager le câble, et aujourd'hui il fonctionne bien mieux avec une batterie réduite à 20 couples. Il est question de diminuer de moitié le tarif actuel de 20 liv. st. par message, taux qui avait pour but d'empêcher pendant les premiers temps. Nonobstant du prix élevé, le câble transatlantique a eu à transmettre une cinquantaine de messages par jour, et, dans l'intervalle du 28 juillet au 21 septembre, il a produit un total de 46,048 liv. sterling, soit 837 liv. st. en moyenne quotidienne.” — *Monteur.*

— Une histoire, un mot, un rien, mais qui, par sa naïveté même charmera toutes les mamans, voire même tous les papas, qui nous l'iront.

L'on est en automne. Monsieur a emmené Bébé faire une longue promenade dans les champs. Tout à coup survient un orage...

Mais laissons la parole à l'auteur :

Je me retournai : l'horizon était sombre comme un fond d'église. D'immenses nuages noirs accouraient sur nous, et de tous côtés les arbres se penchaient en gémissant sous les torrents d'eau qui chassaient la bourrasque. Je n'eus que le temps d'emporter mon petit bonhomme, qui pleurait de frayeur, et j'allai me blottir contre une haie qu'embrûaient un peu de vieux saules.

J'ouvris mon parapluie, je m'accroupis derrière et, déboutonnant mon grand paletot, j'y fourrai mon bébé, qui s'y refugia en me serrant de bien près. Mon chien vint se mettre dans mes jambes, et Bébé, ainsi abrité par ses deux amis, commença à sourire du fond de sa cachette. Je l'apercevais par une ouverture, et je lui disais :

— Eh bien, petit homme, es-tu bien ?

— Oui, papa chéri.

Je sentais ses deux bras qui me serraient la taille — j'étais plus mince qu'à l'heure qu'il est, — et je voyais bien qu'il m'était reconnaissant de lui servir de toit.

A travers l'ouverture, il tendit ses petites lèvres, et j'approchai les miennes.

— Est-ce qu'il pleut encore dehors, petit père ?

— Voilà que c'est bientôt fini, mon camarade.

— Déjà ! j'étais si bien dans toi !

Comme tout cela vous reste au cœur !

C'est peut-être niaiserie que de raconter ces petits bonheurs-là ; mais qu'il est doux de s'en souvenir !

Nous rentrâmes à la maison, cotés comme des barbets, et nous fûmes grondés d'importance. Mais quand le soir fut venu, que Bébé fut couché et que j'allai l'embrasser et le chatouiller un peu, — c'était notre habitude, — il m'entoura le cou de ses deux bras et me dit dans l'oreille :

— Quand il pleuvra, nous irons encore, dis ?

(G. Droz, la Vie parisienne)

— Si l'est une figure qui, au triple point de vue historique, romantique et littéraire, peut intéresser le lecteur de tous les pays, c'est à coup sûr celle de lord Byron, le hautain gentilhomme, mais en même temps le premier poète de l'Angleterre moderne. Rendons donc grâce à M. de Lescauro qui vient de reproduire, avec une fidèle exactitude, les traits de cette étrange physionomie. Son livre, *Lord Byron, histoire d'un homme* (1783-1824), participe à la fois du roman, de l'histoire et de la critique littéraire, car les aventures de son héros, depuis le château d'Horestan, l'école d'Harrow, jusqu'à l'insurrection grecque, en passant par Cambridge, Cadix, Séville, Malte, Janina, Athènes, Smyrne et Constantinople, c'est le roman le plus émouvant, l'histoire la plus dramatique des événements auxquels il se trouve mêlé, en même temps que le plus curieux tableau des mœurs littéraires. Ajoutons, pour mettre en garde quelques-unes de nos lectrices, que ces mœurs présentent parfois une certaine liberté qui ne permettrait pas de mettre le livre entre toutes les mains. Cette réserve faite, nous ne trouverons qu'à louer dans le travail si consciencieux et si vrai de M. de Lescauro.

— La gravure en taille-douce s'en va, la gravure sur bois l'a détrônée. En saurait-il être autrement quand on pense que plusieurs années suffisent à peine à un artiste pour reproduire sur acier une de ces grandes planches

qui ont immortalisé les noms des Henriquel-Dupont, baron Desnoyer, etc. ? Aussi appelons-nous de tous nos vœux le succès sur ces audacieuses tentatives que l'amour de l'art peut seul inspirer. Ces réflexions nous sont suggérées en ce moment par une magnifique gravure que nous avons sous les yeux. Elle est signée par M. Pierre Pelée et reproduit l'admirable tableau de Ribeira, *l'Adoration des Bergers*. M. Pelée est parvenu à rendre avec une fidélité scrupuleuse la candeur, la pureté des traits de la Vierge et le caractère pieux et naïf des pasteurs agenouillés autour de l'Enfant divin. La gravure décèle non-seulement beaucoup de talent, mais encore nous recommandons cette belle page à nos lecteurs.

— Ce n'est pas la maladie, mais la vieillesse, qui a emporté, à l'âge de Fontenelle, le premier tailleur français dont l'histoire ait consacré le nom. Laissons la parole à M. Eugène Chapus :

L'empereur dépensait 20,000 fr. par an pour sa toilette et veillait lui-même à ce que les factures de Legeay fussent scrupuleusement payées. *La Petite Presse* racontait hier une curieuse entrevue du tailleur et de son auguste client :

Vers la fin de septembre 1805, l'empereur traversait Paris, venant du champ de Boulogne et se dirigeant vers le Rhin.

Il demanda son tailleur.

Celui-ci accourut. Le temps était frais, et il avait mis une grande redingote par-dessus son habit.

— Monsieur Legeay, dit Napoléon, vous vous entendrez avec mon valet de chambre pour mes uniformes. Je vais entrer en campagne, et je voudrais un vêtement chaud, solide, moins embarrassant qu'un manteau... Tenez, quelque chose comme cette redingote que vous portez là !

— Bien, sire ; je composerai une redingote pour Votre Majesté. Reste à fixer la couleur du drap. Je pencherais volontiers pour le vert plus sombre que celui de l'habit.

— Non ! non ! dit Napoléon, le vert est trop salissant. Prenez du gris, la poussière n'y paraît pas.

Deux mois après, pendant la nuit qui précéda Austerlitz, l'empereur se promenait au milieu de ses soldats, et la redingote grise apparaissait dans l'histoire à la clarté des feux de bivouacs.

Le tailleur de Napoléon, riche de plus de cent mille francs de rente, avait quitté les affaires sous la Restauration. Il habitait une magnifique propriété à la Ville d'Avray, et il donnait chaque année une grande fête pour célébrer la date de sa naissance.

Il est mort trois jours avant son quatre-vingt-dix-neuvième anniversaire.

C'était un excellent homme, aimant la vie large et faisant beaucoup de bien. Parmi les nombreux legs qui figurent dans son testament, il faut en citer un de vingt mille francs au profit de la caisse de secours des tailleurs de Paris.

— Le tombeau de Champlain, non content d'enfouir la dépouille mortelle du fondateur de Québec, s'était enfoui lui-même sous des ruines. Depuis plusieurs années on peut dire que la mort tenait ainsi ce grand homme sous un double scellé. Malgré que ses œuvres lui permettent de se passer d'un monument funéraire pour conserver son souvenir dans la mémoire du peuple canadien, nous n'en avons pas moins appris avec bonheur, que deux de nos jeunes savants, MM. Laverdière et Cassegrain, ont découvert tout récemment cette précieuse relique qui sera désormais exposée à la vénération publique.

Par une étrange coïncidence, ce tombeau surgit des décombres et des ruines qui l'ont caché aux regards pendant tant d'années, à l'heure même où M. Laverdière va publier les œuvres complètes du hardi découvreur.

Ce travail colossal se composera de six volumes in-quarto. C'est le plus beau monument que l'on puisse déposer sur cette tombe vermoulue.

— Le 6 novembre dernier, les deux évêques Blanchet quittaient le Canada en route pour l'Oregon et le territoire de Nesqually, suivis par 24 religieuses et 4 élèves de l'École Normale Jacques Cartier, qui vont se dévouer à l'instruction des tribus barbares de ces contrées. C'est un acte de dévouement de la part de ces quatre jeunes laïques qui ne sauraient être trop honorés ; et les noms de MM. Alphonse Valois, Julien Provost, Pierre Provost et J. A. Beaulieu seront cités à l'avenir dans nos écoles normales comme des modèles de courage et d'abnégation.

BULLETIN DES LETTRES.

— Il est passé, pour la France, le temps des scandales, au point de vue de la religion. Le vice s'affiche maintenant en public et chacun s'empresse de l'applaudir ; mais en revanche, il n'y manque pas de scandales au point de vue de ce qu'on appelle l'honneur, on si l'on veut de l'orgueil, de la présomption et de la vanité humaines.

Un grand scandale littéraire éclatait l'un de ces jours derniers, au sein de la classe lettrée de France. M. Louis Jourdan, l'un des principaux rédacteurs du *Siècle*, a volé un livre à M. F. Gaillardet. Le mot *plagiat* paraît insuffisant à *Courrier des Etats-Unis* pour désigner le fait, et il écrit en tête d'un article : *Piraterie Littéraire*. Il en a six colonnes serrées, là dessus. Allez y voir ! c'est bien écrit.

Voici l'histoire en deux petits mots : M. F. Gaillardet écrivait il y a déjà des années une histoire de la *Chevalière d'Eon*, personnage mystérieux qui après avoir été successivement docteur en droit, avocat au Parlement de Paris, censeur pour les belles-lettres, secrétaire d'ambassade à St.

Petersbourg, capitaine de dragons, chevalier de St. Louis, ministre plénipotentiaire à Londres, se reconnut tout-à-coup pour femme à l'âge de 46 ans, prit les habits de son nouveau rôle et les conserva jusqu'en 1810, époque de sa mort."

Nous venons de citer Gaillardet, qui n'en pouvant mais, de cette histoire, se mit à broder diverses anecdotes sur le fond douteux de documents historiques qu'il avait en mains ; fond douteux en diable, de fait, puisque Voltaire lui-même, qui n'était pourtant pas scrupuleux sur le chapitre, comme on sait, se mordillait les ongles en dictant ces mots, en 1777 :

"Toute cette aventure me confond ; je ne puis concevoir ni d'Eon, ni le ministère de son temps, ni les démarches de Louis XV, ni celles que l'on fait aujourd'hui ; je ne connais rien à ce monde."

Voilà pour l'histoire du Chevalier d'Eon, qui a plus d'un point de ressemblance avec celle du Dr. Barry, mais le livre.

Le livre, puisque vous le voulez, fut assez bien lu, se répandit, grâce aux mystères qu'il portait avec lui. Il mourut cependant, car l'auteur l'avait écrit pour vivre... pour du pain ou pour du luxe, comme on voudra. Il était si bien mort que M. Gaillardet même fut tout étonné de le reconnaître, il n'y a que quelques jours, sous un autre titre : il faillit en tomber à la renverse. Et chose étonnante, au lieu d'en bénir le ciel et de crier miracle ! il appelle au voleur ! au brigand ! au pirate !

Et quel était le thaumaturge ? c'était M. Louis Jourdan, du *Siècle*, un impie, presque un athée, moins qu'un athée, un socialiste. Oui, c'était M. Jourdan qui venait de ressusciter un mort.

Soyons justes cependant et disons de suite qu'il s'en défend. Il veut bien être Saint-Simonien, mais il ne veut pas qu'on l'accuse de simonie.

Ce livre, dit-il pour excuse, a été signé par moi, c'est vrai, mais je l'ai signé pour le faire vendre. Un ami me demandait la charité, je n'avais rien à lui donner. "Fais un livre, lui dis-je ; je le corrigerai pour toi, et je le signerai de mon nom." Le livre fut fait ; on prétend maintenant qu'il est une copie fidèle du livre de M. Gaillardet, que le titre seul est changé. M. Jourdan ne le savait pas, il n'avait pas lu la vie de la *Chevalière d'Eon*.

Intervient ici un M. Debriges qui vous appuie tout cela ferme comme Atlas portant le monde.

— Ce qui n'empêche pas le public lettré d'en faire de toute espèce, avec le nez, avec les doigts, avec la plume, à ce pauvre M. Jourdan.

— J. F. Astie ; depuis l'établissement des premières colonies jusqu'à l'élection du président Lincoln, 2 vols in-8. L'auteur peut connaître bien l'histoire de l'origine des colonies américaines. Il est vrai, comme il le dit, que le Massachusetts et la Pensylvanie furent peuplés par des familles qui venaient y chercher, à l'ombre des forêts, le repos de leur conscience, plutôt que la fortune ; mais quant à l'influence actuelle de la religion sur le peuple américain, elle est absolument nulle et M. Astie s'est grandement trompé en donnant pour causes du progrès matériel des Etats-Unis l'unité des principes religieux qui y règne. Ce peuple a perdu, en même temps, et la force physique et la force morale de ses ancêtres.

— P. Rossi ; *Cours de droit constitutionnel*, 2 vols. in oct. Guillaumin. En 1834, M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, créait une chaire de droit constitutionnel, à la Faculté de Paris, et appelait Rossi, comme premier professeur. "Rien ne prouvait mieux assurément l'idée que Rossi avait donnée de lui-même, de son esprit, de son aptitude à manier tous les problèmes de la politique, et cette idée il avait eu occasion de l'inspirer par les cours qu'il avait faits en Suisse, par son rôle même dans les affaires helvétiques."

Ce sont ces mêmes leçons scrupuleusement sténographiées par un des élèves de Rossi, qui sont aujourd'hui livrées à la publicité par les soins d'un compatriote du célèbre ministre de Pie IX, M. Buoncompagni.

Rossi avait été Français d'occasion, il était toujours resté italien par le cœur comme par la naissance.

Un Italien l'a tué en 1848 et le poignard qui avait été l'instrument de ce crime fut triomphalement promené dans les rues de Rome. On jetait des fleurs sous les pas des assassins. C'est bien le moins qu'un Italien revienne maintenant arracher à l'oubli le peu qu'il nous a laissé de ses productions.

Mais quoiqu'il en soit du succès de ce livre, la gloire de l'auteur n'en recevra aucun éclat ni n'en sera terni. Car Rossi restera à jamais dans l'opinion comme un grand homme, un héros et un martyr du devoir.

— M. F. de Bourgoing ; *Histoire diplomatique de l'Europe pendant la révolution française*, tome 1er, Origine de la coalition. Paris, M. Levy. On sentait le besoin de ce livre et le livre est bien fait. C'est là le meilleur éloge qu'on en puisse faire.

— M. Desmazo ; *Prisons et Grâce en France, d'après des textes inédits*. Paris, Plon, 1866. M. Demaze, conseiller à la cour impériale de Paris, est déjà auteur de plusieurs ouvrages traitant du même sujet ; nous citerons le *Châtelet de Paris*, et les *Curiosités des Parlements de France*. Son dernier livre fait suite aux deux premiers. Il nous y montre la cruauté des châtimens à tous les siècles de notre histoire. On en parcourt les pages avec horreur, on est comme dans une nuit sombre et tourmentée par un cauchemar. On a hâte d'arriver à notre siècle où enfin le jour se fait, où il nous est permis de respirer.

Sans doute les siècles passés ont de la grandeur et de la majesté, mais à tout prendre, le bon vieux temps n'est pas si bon qu'on le dit.

— E. A. Drouin; *Dictionnaire comparé des langues raménées à leur unité primitive et naturelle*. M. Drouin prétend, à la suite de beaucoup d'autres, passer tout le gravier des différentes langues dans un lavoir; il se trouvera comme résidu la matière dont on formera la langue mère de toutes les autres langues, qui s'appellera l'Arien.

Nous craignons que M. Drouin et consort n'arrivent à rien plutôt qu'à l'Arien.

— *La Comédie de Jean de la Bruyère*, par Fournier, Paris, Dentu, 1866. Le grand moraliste dont le livre est mis au rang des classiques a passé si rapidement devant ses contemporains, que nul jusqu'ici n'a pu dire d'où il venait et où il était allé. M. Fournier a rempli cette lacune et a mis au jour le berceau et le tombeau de l'auteur des caractères. La Bruyère, que l'on croyait né dans un village près de Dourdan, en 1644 ou 46, a été baptisé à Paris le 17 août 1645, et est mort le 11 mai 1690.

— *La Guère*, par MM. Erkman Chatrian, Paris, Hetzel. Ces MM. ont écrit le petit livre si bien connu, *le Concert de 1813*. Qui a lu le premier voudra lire à tout prix le second qui le surpasse, plutôt qu'il ne lui cède en quoique ce soit. La scène se passe en Suisse. Les principaux acteurs sont Souwarroff et Masséna.

— *Architecture d'Ahmed Abad, capitale du Guzarate*, 1 vol. in-4, Londres, 1866. John Murray. Ce curieux ouvrage contient une série de 120 planches photographiques, admirablement bien venues et représentant les monuments merveilleux d'Ahmed Abad. Elles sont accompagnées d'une savante introduction. L'ensemble forme un volume d'une grande richesse et d'un très-vif intérêt; mais ce qu'il y a de neuf et de rare dans cette publication, c'est le patronage sous lequel elle a vu le jour. Ce sont des Indiens du Guzarate qui en ont fait les frais, et ces frais sont considérables. Un comité a été formé, sur l'invitation du Gouvernement de Bombay, pour s'occuper de l'archéologie de ces contrées; ce comité, composé de 15 personnes, la plupart connues déjà par des travaux spéciaux, compte dans ses rangs cinq indigènes, commerçants ou banquiers. Chacun d'eux a souscrit pour 25,000 francs et s'est chargé de la publication d'un volume et même de plusieurs volumes. C'est là, sans doute, un phénomène bien étonnant. Les Hindous devenant des savants et des archéologues, à la manière des Européens, qui aurait pu s'y attendre?

— L'écrit ci-joint a un double intérêt par le temps qui court :

J'ai un faible. En matière d'histoire, je ne saurais me soustraire au doute raisonné de Descartes; comme Saint-Thomas, je suis difficile à convaincre et si j'en avais le loisir, je serais parfois tenté, humble disciple, de m'aventurer sur les brisées de Nishbur et de remettre en question bien des apophthegmes historiques les mieux reçus. Cette louve philanthrope qui, oublieuse de ses anciens instincts sanguinaires, se met tout à coup à aller le futur fondateur de Rome; le feu grégeois, la pourpre Tyrienne, le siège de Troie, le fort à bras de Crotone, Milon; le jeune Spartiate qui se laisse manger tripes et boyaux plutôt que de dire mot, toutes ces vêtiles m'intriguent fort. Sur ce, j'ai malheureusement beaucoup de savoir à quoi m'en tenir; mais pour le quart d'heure; un mot sur des faits bien moins anciens et qui nous intéressent plus directement: l'histoire de notre propre pays, voilà un thème avec ample marge pour les conjectures. Je suis en proie au doute en voyant les mêmes faits relatés si diversément par des écrivains éminents par leur science, recommandables par leur caractère. Oserai-je le dire, même la compilation élaborée de l'abbé Faillon ne me satisfait pas. Est-ce donc le titre ou le texte de son œuvre qui m'agace les nerfs? A coup sûr, j'en aurais par le droit de crier au *manquer*, si ses amples quartas étaient étiquetés *Annales des Salpiciens en Canada*, au lieu d'*Histoire de la Colonie Française du Canada*. Pourquoi aussi tant de lacunes; pourquoi ne pas nous dire où le fondateur de Québec a été inhumé? puisque l'on sait la date de ses funérailles, le nom du religieux qui prononça son oraison funèbre, le nom de ceux qui lui rendirent les honneurs suprêmes.

Et si vraiment le grand évêque de Pétrée n'est après tout qu'un indomptable brouillon, ceux qui nous le montrent sous de toutes autres couleurs doivent avoir abominablement falsifié l'histoire. Qui se serait jamais douté que Monseigneur de Laval entreprit de compter le Jansénisme en Canada au moyen de *1 tirez de cachet* dont on a fourni jusqu'au texte?

M. de Queylus a pu s'assurer, bien qu'un peu tard, qu'il y avait inconvénient à briguer la mitre en Canada.

Suivant la chaîne des années, je voudrais que l'on éclairât le fait suivant. La coterie Bigot connaît-elle (et plus tard exécuta-t-elle) l'idée de livrer la colonie aux Anglais? car l'on sait que le capitaine de Vergor se trouva avoir, le 13 septembre 1759, la garde du poste du Foulon où grimpa Wolfe, et que ce soir-là, il avait donné congé à ses miliciens *presque tous gens de Lorette*, leur permettant d'aller travailler sur leurs terres. De Vergor avait déjà livré en Acadie, aux Anglais, le fort Beauséjour. Pour cette peccadille, il subit au château Saint-Louis, à Québec, son procès devant un conseil de guerre, présidé par Bigot, et fut acquitté. Qui nous dira ce qu'il faut penser à ce propos, car plusieurs de nos historiens ont penché à croire à la trahison?

Le capitaine Knox, dans son fameux journal, écrit en 1659, nous donne l'histoire du *Chien d'Or*, et cependant l'on veut faire croire que le tout est apocryphe.

Qui déblayera l'échafaudage de légendes groupées autour des ruines lézardées de la *Maison de la Montagne* à Charlesbourg? Cette structure se trouve enclavée dans la Seigneurie des Îlots, créée par Louis XIV pour

Talon, vers 1675. Le pineau léger de M. Amédée Papineau a prêté à ce vieux monument un vif intérêt. Était-ce bien là où le voluptueux Bigot donnait rendez-vous à l'Aspasie du temps?

QUEN SABLE?

BULLETIN DES SCIENCES.

— Képler était pauvre. Il vivait avec une grande économie et dans de continuelles inquiétudes pour l'avenir, lorsque des douleurs plus poignantes encore vinrent empoisonner ses dernières années. Une lettre de sa sœur lui apprit que leur vieille mère, âgée de soixante-dix ans, venait d'être jetée en prison, accusée de crime et de sorcellerie; outrée de l'impertinente absurdité des questions qui lui avaient été adressées par le juge d'instruction, Catherine Képler avait aggravé sa position en se faisant accusatrice à son tour, et en lui reprochant, avec un injurieux mépris, sa fortune trop rapidement acquise depuis qu'il était magistrat. Malheureusement, l'opinion publique la condamnait; sans alléguer aucun fait précis, elle lui demandait compte de toutes les calamités privées ou publiques, et s'élevait contre elle de toutes parts avec une implacable fureur. On établissait qu'elle ne regardait jamais les gens en face et qu'on ne lui avait jamais vu verser de larmes. Ces indices n'étaient pas suffisans; mais, comme envers de tels accusés le juge n'avait aucune mesure à garder et ne craignait rien plus que de paraître manquer de zèle en les épargnant, l'usage était alors d'arracher, par la torture, des aveux qui conduisaient la victime au bûcher. Képler accourut, et, pendant cinq années remplies des plus cruelles appréhensions, il lutta sans relâche pour sauver sa mère. En démontrant, avec l'ascendant d'une renommée déjà imposante, que « ces preuves de patience plus que de vérité » comme avait dit notre Montaigne, exposent le juge à des condamnations plus criminelles que le crime, il ne put empêcher que l'on montrât à la vieille Catherine les instruments du supplice, en lui expliquant leur usage et la menaçant de les employer pour vaincre l'obstination de son silence. On ne parvint pas, cependant, à ébranler sa constance; elle se déclara prête à tout souffrir, et son attitude hautaine et résignée la sauva du supplice, mais non pas de la honte qui, d'après les préjugés du temps, rejaillit tristement sur son fils.

BULLETIN DES ARTS.

— Un homme d'une quarantaine d'années, ayant le ton d'un gentilhomme, portant une fine moustache, d'amples et fraîches dentelles au cou et aux poignets, est introduit dans le cabinet du Cardinal de Richelieu, ce grand ministre qui jeta quelque lustre sur le triste règne de Louis XIII.

Cet homme était Jacques Callot.

— Monseigneur, dit-il, en saluant avec aisance, Votre Eminence m'a fait appeler près d'elle; j'arrive de Nancy pour lui obéir.

— Messire Callot, dit le Ministre, après la prise de Nancy, le Roi, qui n'avait pas oublié vos belles planches du siège de la Rochelle, vous en demanda d'autres destinées à célébrer ses conquêtes dans la Lorraine. Très-grand a été son étonnement en apprenant que vous ne vous étiez nullement occupé de ce nouveau travail. D'après son ordre, je vous ai fait mander pour que vous eussiez à expliquer la cause de ce retard obstiné.

— Monseigneur, je vais vous dire la vérité... Je ne puis me décider à traiter un tel sujet.

— Et pourquoi, s'il vous plaît?

— Je suis Lorrain, et je ne saurais faire une œuvre contraire à l'honneur de mon pays.

— Monsieur, je veux que le Roi soit obéi. Vous entendez, je le veux; et quand j'ai une volonté, je brise tous les obstacles qui se dressent contre elle. Je saurai bien vous forcer...

— Non, Monseigneur, car je me couperais plutôt le pouce.

Le Cardinal, d'autant plus irrité qu'il était souffrant, écrit quelques mots, fait venir un exempt, et le pauvre Callot est conduit en prison.

Dans quelle prison est-il jeté? Dans une affreuse salle basse du Châtelet, où étaient enfermés des mendians et des vagabonds.

C'étaient de hideuses figures que ces hommes couverts de haillons, ayant les cheveux et la barbe incultes, la face hâve, sillonnée par la misère et le vice, la démarche rampante, et s'appuyant, la plupart, sur des bâtons ou des béquilles.

Ils s'approchent étonnés et entourent l'élegant cavalier qui arrive. Leurs regards avides s'arrêtèrent sur une chaîne d'or qu'il portait.

— Mon gentilhomme, dit le plus hardi, voilà un bijou qui va payer votre bienvenue.

Et déjà il avance ses doigts crochus.

— Arrière, dit Callot: vous ne l'aurez point.

On murmure, des menaces éclatent de toutes parts, et l'on va se précipiter sur le prisonnier.

— Arrêtez! s'écria avec force Callot... Malingres, piètres, franc-mitoux, qui que vous soyez, au nom de la grande Bohême, respectez l'élève de Torribid!

— Qui m'appelle? Me voilà, dit un prisonnier qui gisait accroupi dans un coin, sur la paille. Me voilà!

— Se peut-il! exclama l'artiste à la vue d'un vieillard qui s'avavançait péniblement et dont les traits étaient empreints à la fois de tristesse et d'une certaine dignité. Oui, c'est lui! Ah, maître! rappelez-vous le petit Jacques... Il y a bien longtemps de cela.

— Un pauvre enfant que nous trouvâmes près de Lucerne, mourant de faim et de froid.

— Vous, votre femme, les bohémien(ne)s dont vous étiez le chef, sauvèrent d'une mort certaine le malheureux qui fuyait la maison paternelle où l'on ne voulait pas qu'il fût peintre.

— Je vous promis de vous conduire en Italie, et je tins parole. Vous faisiez des images que nous vendions très-bien... Oh! que je suis heureux de vous revoir! Mais qu'avez-vous fait pour être ici?

— J'ai refusé d'obéir au Cardinal de Richelieu.

— Alors, je tremble pour vous. Il est vindicatif, cruel.

— Bah! mon crime n'est pas grand. Mais vous!....

— J'ai été pris comme vagabond, hélas! Ce qui m'affecte le plus, c'est l'abandon dans lequel se trouve ma pauvre femme!....

— Celle qui fut si bonne pour moi.

— Elle est restée sans ressource, seule et infirme, dans un grenier.

— Rassurez-vous! je vais la secourir. Où demeure-t-elle?

— Rue du Marché-Neuf. Mais vous ne pouvez y aller!

— Je puis y envoyer.

Callot appelle le geôlier. Il lui jette une pièce d'or et demande pour lui de l'encre et du papier; pour les mendiants, de quoi boire et manger.

Il écrit la lettre suivante au Duc de Bellegarde:

"Monsieur le Duc, je vous ni livré le dessin que vous m'avez demandé. Permettez-moi de vous supplier d'en envoyer le prix sans retard à une pauvre femme (suivent le nom et l'adresse); c'est celle d'un bohémien qui m'a sauvé la vie, et vous m'aidez à payer une dette de reconnaissance. J'aurais bien fait la commission moi-même; mais je ne puis sortir du logement que Monseigneur le Cardinal de Richelieu m'a donné au Châtelet pour avoir refusé de faire les gravures du siège de Nancy, ma ville natale. — J'ai l'honneur, etc."

Cette lettre fut envoyée aussitôt.

Deux jours se sont passés.

Les mendiants ont bu, mangé. Ils sont heureux!

Callot est inquiet... Il pense à l'épouse qu'il a laissée à Nancy.

Le troisième jour la porte s'ouvre. Un exempt l'invite à le suivre. Le vieux bohémien lui serre la main, sur laquelle coule une larme d'adieu.

On fait monter Callot dans un carrosse. Où le conduit-on? Vainement il interroge l'exempt, qui garde le silence.

Le carrosse s'arrête au Louvre. On fait entrer le prisonnier dans le palais. Là il apprend qu'il va paraître devant le Roi.

En effet, bientôt il est introduit près de Louis XIII, assis nonchalamment devant un guéridon, avec un air souffreteux, ennuyé.

— Ah! c'est vous, M. Callot, dit le Roi. Avancez! Vous refusez donc d'exécuter les gravures que je vous ai fait demander! Savez-vous qu'un tel refus est bien hardi?

— Je le sais, Sire, et j'en demande pardon à Votre Majesté. Le motif....

— Je le connais; le Duc de Bellegarde m'a appris ce matin qu'on vous avait mis au Châtelet; la prison porte conseil, et vous avez sans doute réfléchi. Voyons, ferez-vous mes gravures? Vous en fixerez le prix vous-même. J'y joindrez une pension de trois mille livres, des lettres d'abolissement.... Le roi de France sait punir; mais il sait récompenser. Acceptez-vous?

— Sire, tant de bonté me touche profondément. Mais permettez qu'un lieu de céder à l'inspiration de mon cœur, j'obéisse à la voix de ma conscience.

— Et vous ne craignez pas ma colère?

— Si, mais je crains encore plus de faire une mauvaise action.

— Oui, vous aimez mieux en faire de bonnes. M. de Bellegarde m'a communiqué votre lettre. Qu'est-ce donc que cette histoire de bohémien à qui vous devez la vie? Conte-moi cela.

Callot raconta ses courses aventureuses, son séjour parmi les bohémien(ne)s, et les principaux événements de sa vie d'artiste longtemps agitée. Son récit fut si original, semé de traits si piquants, que le Roi l'écouta avec un grand plaisir.

— Tout cela est fort intéressant, mais voyons le dénouement. J'insiste encore pour mes gravures de Lorraine. Que répondez-vous?

— Hélas! Qu'on me reconduise au Châtelet.

— Décidément, M. Callot, vous êtes un noble cœur. Plût à Dieu que tous mes gentilshommes fussent aussi affectionnés et aussi fidèles à ma personne que vous l'êtes pour le Duc de Lorraine. Il en est un, cependant, que j'aime infiniment, c'est de Bellegarde, qui vous a recommandé à mon indulgence. Je vois que vous en êtes digne. Vous ne ferez pas les dessins de la Lorraine; vous en exécuterez d'autres suivant votre fantaisie, et si vous avez quelque grâce à me demander, vous me trouverez disposé à vous l'accorder.

— Une grâce! s'écrie Callot en s'agenouillant, oui, je supplierai Votre Majesté de m'en accorder une.

— Déjà! Laquelle?

— Celle de mes compagnons de captivité, mon bohémien, les mendiants.

— Je vous l'accorde... A une condition: vous ferez pour moi une collection de ces figures grotesques.

C'est à ce caprice royal que l'on doit le célèbre cahier des *Mendiants*, de Callot.

Callot retourna à Nancy, où il mourut en 1635, n'ayant pas encore 42 ans.

L'œuvre de ce maître contient environ 1600 compositions, parmi lesquelles on remarque, surtout, la *Tentation de Saint-Antoine*, la *Foire de Florence*, les *Malheurs de la guerre*, la *Passion*, le *Massacre des Innocents*, etc. Quoiqu'il ait gravé plusieurs planches au burin, il doit surtout sa célébrité à ses gravures à l'eau forte. Doué d'un génie fécond, il faisait ses figures petites afin de pouvoir placer tous les épisodes, toutes les conceptions pittoresques que lui fournissait sa brillante imagination. Avant lui les graveurs avaient recourus aux ombres pour donner aux personnages l'expression désirée; il supprima souvent ce travail, et réussit à rendre, par un simple contours, le calme, la joie, la tristesse, la terreur. L'abondance de sa pensée, la richesse de son imagination, se répandaient en compositions originales, souvent comiques, exécutées avec une verve étonnante.

Son dernier ouvrage est un *Nobiliaire de Lorraine*, contenant 155 armoiries des principales familles de cette province. Peu de jours avant sa mort, il en donna une preuve à M. Mazarin, Commissaire-général des guerres de Lorraine. Cet exemplaire, que l'on croit unique, est maintenant dans la Bibliothèque de Lyon (manuscrit No. 867). On n'en tira pas d'autres épreuves, les planches ayant été détruites par les Suédois, lorsqu'ils ravagèrent la Lorraine.

ANNONCE.

SOUS PRESSE:

À l'Imprimerie de G.-E. DESBARATS, Québec.

ŒUVRES DE CHAMPLAIN

PUBLIÉES SOUS LE PATRONAGE

DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

PAR

C. H. LAVERDIÈRE, Ptre, M. A.,

BIBLIOTHÉCAIRE DE L'UNIVERSITÉ.

6 vols. in-4to.

L'ouvrage contiendra: le Voyage aux Indes Occidentales, précédé d'une notice biographique de Champlain; le Voyage de 1603; l'édition de 1613, c'est-à-dire, les Voyages à l'Acadie de 1604 à 1607, et les Voyages au Canada depuis la fondation de Québec en 1608 jusqu'en 1613, avec *fac-simile* photolithographique de toutes les cartes et vignettes, y compris la rarissime *Grande Carte* de 1612, et la *Petite Carte* de 1613, en son *voy méridien* (les deux tirages); le Quatrième Voyage; l'édition de 1619, avec le frontispice gravé et les vignettes; l'édition de 1632, première et seconde partie, avec la *Grande Carte* et sa *Table*; le Traité de la Marine; le Catéchisme huron du P. Brebeuf; l'Oraison Dominicale traduite en montagnais par le P. Massé; une Dissertation sur les Cartes de Champlain; un Dictionnaire topographique du Canada ancien; des Pièces justificatives, et une Table générale des œuvres de Champlain.

Cette nouvelle édition, imprimée en caractères antiques, sur papier superfine, est une reproduction fidèle des éditions originales, avec notes au bas des pages.

On peut souscrire à Québec, chez MM. Garant & Trudelle, libraires; à Ottawa, Imprimerie de la Reine; à New-York, chez M. John-Gilmary Shea, 83, Centre Street; à Londres, chez M. Ed.-G. Allen, 12, Tavistock Row, Covent Garden; à Paris, chez M. Gustave Bossange, 25, Quai Voltaire.

Prix de l'ouvrage broché: \$15 (monnaie du Canada), ou £3 sterl.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE D'ICI AU 1^{er} DÉCEMBRE 1866. APRÈS CETTE ÉPOQUE, LE PRIX SERA DOUBLÉ.

On peut aussi souscrire à Montréal, chez MM. Fabre & Gravel, J. B. Rolland & Fils, et Dawson, Frères, Libraires.

Typographie d'Éditeur SISKAL, 6, 8 et 10, Rue St. Vincent, Montréal.